



Réseau CREF



Association sans but lucratif
Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers.
Tél : + 243 998 38 48 39 ou +243 99 44 01154
E-mail : reseaucref@yahoo.fr
République Démocratique du Congo.

**Rapport d'Evaluation Externe du Plan 2013-2017
DRAFT 2**

« Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes forestiers,
Implication de la Société Civile dans l'éco-développement pour les générations futures au Nord-Kivu, RDC. »

Avec l'appui de :



Réalisation

Raphael Kasongo Kabusa et Mazambi Mayele, consultants CEFAD
Marine Gauthier, consultante internationale

Goma, septembre 2017



Table de matières

<i>Avant-propos – présentation de l'équipe d'évaluation externe</i>	7
EXECUTIVE SUMMARY	9
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	14
1. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION	19
1.1 LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME.....	19
1.2 GROUPES CIBLES TOUCHÉS PAR L'ÉVALUATION.....	19
1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION EXTERNE FINALE.....	19
1.4 FORCES ET FAIBLESSES DE LA MÉTHODE DE RECHERCHE.....	20
2. LE RESEAU CREF ET SON CONTEXTE D'ACTIVITE	21
2.1 CONTEXTE DE NAISSANCE DU RÉSEAU CREF ET INCIDENCE SUR SON DÉVELOPPEMENT À TRAVERS LA PROVINCE.....	21
2.2 BRÈVE DESCRIPTION DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU.....	21
2.3 VISION, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU RÉSEAU CREF.....	22
2.4. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET SYSTÈME DE TRAVAIL DES MEMBRES DU RÉSEAU CREF.....	23
2.5 RÉALISATIONS DE 2003 À 2006.....	23
2.6 POURQUOI LE RÉSEAU CREF EST ENCORE EN VIE.....	24
2.7 FLUCTUATION DES MEMBRES DU RÉSEAU CREF.....	24
3. EVALUATION GENERALE DU PROGRAMME 2013-2017	27
3.1 PERTINENCE GÉNÉRALE DU PROGRAMME 2013-2017.....	27
<i>Défis actuels au niveau communautaire et organisationnel</i>	27
3.2 EFFICACITÉ DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE RÉSEAU CREF.....	28
3.2.1 <i>Examen de la performance des organisations membres</i>	28
<i>Membres</i>	29
3.2.2 <i>Réalisations et atouts phare et faiblesses perçus par les membres</i>	30
3.2.3 <i>Réalisations et atouts phare et faiblesses perçus par les PTF</i>	32
3.3 FORCES ET LES FAIBLESSES MAJEURES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES MEMBRES DU RÉSEAU CREF DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	33
3.4 EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.....	34
3.4.1 <i>La capacité opérationnelle du personnel affecté au programme et ses aptitudes managériales</i>	35
<i>Secrétaire Général</i>	35
<i>Equipe technique</i>	36
<i>Equipe de l'Administration et des finances</i>	37
3.4.2 <i>Efficacité du suivi de la gestion et des activités du Projet</i>	38
3.4.3 <i>Efficacité de la Gestion de la sécurité des membres</i>	38
3.5 EFFICACITÉ DE LA CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES DES PARTENAIRES, LEUR PARTAGE MUTUEL ET LEUR VALORISATION À TRAVERS DES ACTIONS DE PLAIDOYER.....	39
3.6 DURABILITÉ ET PERENNISATION DES ACTIONS DU PROJET.....	41
<i>Les synergies des organisations membres</i>	41
<i>Le Conseil de Concertation Territoriale « CCT »</i>	41
3.7 ALIGNEMENT, HARMONISATION ET FLEXIBILITÉ.....	42
3.8 FLEXIBILITÉ.....	42
3.7 EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DU MODE DE GESTION FINANCIÈRE & COMPTABLE.....	43
3.7.1 <i>Flux Financiers</i>	43
3.7.2 <i>Liste des PTF et mobilisation financière 2013-2017</i>	46
3.7.3 <i>De la pérennité des actions et du fonctionnement du Réseau</i>	47
3.8 IMPACT DES ACTIONS DU PROGRAMME.....	48
4. EVALUATION PAR PILIER DU PROGRAMME 2013-2017	50
4.1 PILIER 1 : INFORMATION, EDUCATION, INFORMATION ET RECHERCHE-ACTION ENVIRONNEMENTALE.....	50
<i>Prévisions</i>	51
<i>Réalisations 5ans</i>	51
4.2 PILIER 2: GOUVERNANCE DU SECTEUR FORESTIER ET FONCIER.....	52
<i>Prévisions</i>	52
<i>Réalisations 5 ans</i>	52
<i>Observations</i>	52
4.3 PILIER 3: FORESTERIE COMMUNAUTAIRE.....	53
<i>Prévisions</i>	54
<i>Réalisations 5 ans</i>	54
<i>Observations</i>	54

4.4 PILIER 4: REDD+ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	55
<i>Effets majeurs selon indicateurs cibles:</i>	56
<i>Réalisations 5 ans</i>	56
4.5 PILIER 5: DIGNITÉ ET STABILITÉ PYGMÉE	57
<i>Prévisions :</i>	58
<i>Réalisations 5 ans</i>	58
4.6 PILIER 6: DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE AUTOUR DES AIRES PROTÉGÉES.....	58
<i>Effets majeurs selon indicateurs cibles:</i>	59
<i>Prévisions :</i>	59
<i>Réalisations 5 ans</i>	59
<i>Observations :</i>	59
4.7 PILIER 7: GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	60
<i>Prévisions :</i>	60
<i>Réalisations 5 ans :</i>	60
4.8 PILIER 8: MINES ET HYDROCARBURES	61
<i>Prévisions :</i>	61
<i>Réalisations 5 ans</i>	61
4.9 PILIER 9 : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	63
<i>Effets majeurs selon indicateurs cibles:</i>	64
<i>Prévisions :</i>	64
<i>Réalisations 5 ans</i>	64
4.10 PILIER 10 : GESTION INSTITUTIONNELLE DU PLAN.....	64
<i>Effets majeurs selon indicateurs cibles:</i>	65
<i>Réalisations 5 ans</i>	65
4.11 PILIERS CONNEXES : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MÉCANISATION AGRICOLE, AGROFORESTERIE, PAIX ET COHÉSION SOCIALE.	65
<i>Sécurité alimentaire et Mécanisation agricole - Produits phares sur 5 ans :</i>	65
<i>Infrastructures de base - Produits phares sur 5 ans :</i>	66
<i>Consolidation de la paix - Produits phares sur 5 ans :</i>	66
5. RECOMMANDATIONS 2018-2022	67
5.1 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	67
5.1.1 Proposition organigramme 2018-2022	69
5.1.2 Projection de l'organisation des services – Réseau CREF : 2018-2002.....	71
<i>Commentaires sur le nouvel organigramme</i>	72
<i>Exemple synthèse d'un descriptif à effectuer pour chaque direction afin de guider la mise en œuvre :</i>	72
5.2 LES NOUVEAUX DÉFIS VERSUS NOUVEAUX ENJEUX À GÉRER :	75
<i>Regards des évaluateurs</i>	75
6.3 RECOMMANDATIONS AUX DIFFÉRENTS ACTEURS	75
6.3.1 Par rapport aux Membres	75
a) <i>Recommandations jugées urgentes</i>	75
b) <i>Recommandations à court et moyen terme</i>	76
d) <i>Recommandations spécifiques aux membres engagés dans le processus de foresterie communautaire, ...</i>	76
6.3.2 Par rapport au Secrétariat Général du Réseau CREF.....	76
<i>Recommandations jugées urgentes</i>	76
<i>Recommandations à court et moyen terme</i>	77
<i>Par rapport au fonctionnement global du réseau et du SG</i>	77
6.3.3 Par rapport aux PTF.....	77
6.4 PISTES D'AMÉLIORATION DU TRAVAIL RÉALISÉ DANS UNE PERSPECTIVE 2030.....	78
6.5 PERFORMANCE ET COMPÉTENCES À PROMOUVOIR DANS UNE VISION 2022 ET 2030 AU SEIN DU RÉSEAU CREF.....	79
<i>Gestion durable des forêts tropicales au Nord-Kivu 2018-2022 : Contribution de la Société civile à la réduction des moteurs de la déforestation fondée sur les droits humains et le développement local.</i>	79
6.6 AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION SUGGÉRÉES QUI DEVRONT ALIMENTER LES RÉSULTATS, LA PROGRESSION VERS LA VISION SONT :	80
<i>Résultats axe 1 : appui aux dynamiques communautaires d'évolution vers les concessions des forêts des communautés locales-CFCL ;</i>	80
<i>Résultats axe 2 : accompagnement des actions de sécurisation de droits fonciers et forestiers locaux des villages engagés dans le processus CFCL;</i>	81
<i>Résultats axe 3 : appui à la valorisation des produits PFNL et autres alternatives d'exploitation de bois d'œuvre durable au sein des CFCL,</i>	81

<i>Résultats axe 4 : développement des valeurs socioculturelles et de la recherche scientifique</i>	82
<i>Résultats axe 5 : promotion du genre-couple et leadership communautaire des CFCL ;</i>	82
<i>Résultats axe 6 : appui au plaidoyer environnemental/reforme et à la gestion institutionnelle des CFCL ;</i>	82
ANNEXES	84
<i>Annexe1 :Liste des organisations membres et PTF du R-CREF ayant répondu au questionnaire de l'évaluation</i>	84
<i>Annexes 2 – Termes de Référence de l'étude</i>	85
<i>Annexes 3 – Piliers et activités du programme 2013-2017</i>	86
<i>Annexe 4 – Documents consultés</i>	92
<i>Annexe 5 - Tableau de demande de partenariat /adhésion au Réseau CREF</i>	92

SIGLES UTILISES

- AAP Aide et Actions pour la Paix.
- ACC : Accommodation (Logement, restauration et salle de réunion).
- AGIR Agro- Industrie Rurale
- AGO: Assemblée Générale Ordinaire
- ASOJED Actions Solidaires pour Jeunes Désemparés.
- CAATID : Centre d'Animation et Appui Technique aux Initiatives de Développement.
- CCPF : conseil consultatif pour les forêts
- CCT : Conseil de Concertation Territoriale
- CDN : Contribution Nationale Désignée
- CEFAD : Centre de Formation et d'Appui au Développement Durable
- CFCL : Concession Forestière des communautés locales.
- CIPSOPA Centre d'Intervention de Promotion Sociale Participative.
- CLIP : Consentement Libre Informé et Préalable
- CMF : cellule de mobilisation des fonds/cellule fundraising
- COFO : Concession Forestière
- CoLo : Communautés locales
- CPDE : Chargé d'appui aux PDE
- CPPM LOG: cellule de passation de marché- Logistique
- CPT& FIN: Comptabilité et Finance
- DAF : Direction Administrative et Financière CPPPM LOG
- DCR : DECENTRALISATION CCT/CCC et
- DIT: Direction Technique
- DQP: Directeur suivi qualité programme
- EHS :
- EREST :
- ETD : Entité Territorial Décentralisée
- FOCO : Service de Foresterie Communautaire
- FOCODER : Forêts Communautaires pour le Développement Rural
- FODI Forêts pour le Développement Intégral.
- FODI Forêts pour le Développement Intégral.
- FOPRADI : Foyer pour la promotion et la Redynamisation des Actions pour le Développement Intégral
- FORIC Forum Intercommunautaire des Couples Chrétiens.
- GBDI : Gestionnaire base des données informatisées
- GRH : Gestion des Ressources Humaines
- ICCN Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
- MDP : Mécanisme de Développement Propre
- MUSO Mutuelle de Solidarité
- MVE: Maison Verte
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OSC : Organisation de la société civile
- PA : Peuples Autochtones Pygmées
- PAL : Programme d'Actions Locales
- PDE : projets de développement économique,
- PDL : Plan de Développement local
- PIDP : Programme Intégré pour le Développement du Peuple Pygmée au Kivu
- PNKB : Parc National de KahuziBiega
- PNM : Parc National de Maiko
- PNVi : Parc National des Virunga
- PREPPYG Programme de Réhabilitation et de Protection des Pygmées.
- PTF : Partenaire Technique et Financier
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- RDC : République Démocratique du Congo

- REDD+ : réduction des émissions dus à la déforestation et dégradation des forêts
- REID Réseau d'Initiatives Locales pour le Développement Durable.
- Réseau CREF : Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers
- RFN RainforestFoundation Norvège
- RFO : Réserve de la Faune à OKAPI
- RN&DH : Gestion de Ressources Naturelles et des Droits Humains + Décentralisation CCT/CCC et Communication....
- RN&DH : Gestion de Ressources Naturelles et des Droits Humains
- RRN : Réseau Ressources Naturelles
- RTE : Radio et Télévision Environnementale
- SEC : Secrétaire-caissière
- SECU: Sécurité
- SG : Secrétariat Général
- SOPED : Actions pour le Développement et la Protection de l'Environnement
- UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- UPADERI Union Paysanne pour le Développement Rural Intégré.
- UPENOKI : Union des Pêcheurs du Nord-Kivu.
- UPFOC :
- VAC : Valorisation et amélioration des connaissances et savoirs endogènes.
- ACC : Accommodation (Logement, restauration et salle de réunion).
- CPT& FIN : Comptabilité et Finance
- DAF : Direction Administrative et Financière CPPPM LOG
- DIT : Direction Technique
- CPDE : chargé d'appui aux PDE
- DQP: Directeur suivi qualité programme
- GBDI : gestionnaire base des données informatisées
- FOCO : Service de Foresterie Communautaire
- GRH : Gestion des Ressources Humaines
- CPPPM LOG : Logistique
- CMF : cellule de mobilisation des fonds/cellule fundraising
- MVE : Maison Verte
- RN&DH : Gestion de Ressources Naturelles et des Droits Humains
- DECENTRALISATION CCT/CCC et
- Communication....
- RTE : Radio et Télévision Environnementale
- SEC : Secrétaire-caissière
- SECU : Sécurité
- SG : Secrétariat Général
- VAC : Valorisation et amélioration des connaissances et savoirs endogènes.

Avant-propos – présentation de l'équipe d'évaluation externe

Cette évaluation externe a été commanditée par le Réseau CREF et conduite avec le soutien de Rainforest Foundation Norway. Elle a été menée par une équipe constituée d'un consultant national et d'une consultante internationale.

Consultante internationale : Marine Gauthier

La consultante travaille avec les organisations de la société civile pour les aider à planifier, gérer, suivre et évaluer leurs projets et à obtenir l'information et les compétences dont elles ont besoin pour avoir un impact réel et durable au travers de leurs projets et plaidoyers dans les domaines des droits de l'Homme et de l'environnement, sur l'aménagement du territoire et la conservation basée sur les droits des communautés locales et des peuples autochtones.

La consultante propose un accompagnement, global ou ad hoc selon les besoins, des organisations de la société civile. Cet accompagnement vise à aider les organisations de la société civile à mieux définir leurs objectifs, et à surmonter les défis qu'elles rencontrent dans la réalisation de ces objectifs. Elle combine ainsi sa connaissance technique des sujets à un accompagnement méthodologique, en proposant les services suivants :

- Formation en gestion de projet, suivi-évaluation
- Accompagnement du processus de gestion de projet, suivi-évaluation, rapportage
- Evaluation externe de projets
- Formation en plaidoyer
- Appui à la planification stratégique du plaidoyer
- Etudes et recherches documentaires ou terrain de soutien au plaidoyer
- Réalisation de consultations participatives (ateliers, cartographie participative, cartographie en 3 dimensions participative)
- Formation en outils de communication du plaidoyer
- Réalisation d'outils de plaidoyer (publications, brochures, vidéos, cartographie)
- Accompagnement dans la recherche de fonds et la réponse à des appels d'offre

Marine Gauthier a ainsi collaboré entre autres avec Rainforest Foundation Norway, le Programme des Nations Unies pour le Développement, Rights and Resources Initiative, le Centre Européen du Journalisme, Réseau CREF, Africapacity, RRN et GTCR-R.

Consultant national : CEFAD – Raphaël Kasongo et Mazambi Mayele

Le Centre de Formation et d'Appui au Développement Durable (CEFAD) est une ONGD locale de droit congolais reconnu par le Ministère de la Justice et Droits Humains par l'arrêté ministériel n°131/CAB/MIN/J&DH/2008 du 29 septembre 2008 lui accordant la personnalité juridique.

Le CEFAD a pour vision l'instauration, l'avènement progressif d'une société dans laquelle les paysans, femmes et hommes, filles et garçons et les artisans sont les véritables principaux acteurs de leur développement.

Pour ce faire, le CEFAD s'est assigné pour mission de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération des paysans et des artisans qui maîtrisent leur profession et leur environnement et qui défendent leurs intérêts individuels et collectifs.

De façon spécifique, le CEFAD se veut d'accompagner les organisations partenaires de sorte que :

1. Leurs leaders et leurs membres développent une expertise qui leur permette de maîtriser leur environnement et de bien réaliser leurs activités.
2. Elles s'organisent et s'unissent en réseaux d'un mouvement social de plus en plus large et de plus en plus fort pour mieux produire, mieux stocker, mieux vendre, mieux acheter et mieux défendre leurs intérêts communs.
3. Les réseaux constitués agissent comme synergies d'acteurs responsables au sein des dynamiques de la société civile contribuant à asseoir un état de droit œuvrant pour la justice et l'équité.
4. Les femmes, les hommes et les autres membres de la famille soient tous productifs et tous traités avec équité, y compris les minorités sociales.
5. La protection de l'environnement de vie et de travail ; l'accès équitable à la terre pour les paysans hommes et femmes constitue une préoccupation permanente des communautés.
6. Leurs leaders et leurs membres respectent les droits et les devoirs de tous et font régner une véritable convivialité à travers leurs communautés.

L'Expertise récente du CEFAD dans le volet environnement et questions foncières a principalement consisté en des travaux d'expert se situant dans le cadre de renforcement des compétences des acteurs de la société civile dans les questions d'accès, gestion de la ressource terre, prévention et gestion des conflits liés à la terre décrites sommairement comme suit : Direction des études et accompagnateur méthodologique des organisations de la société civile dans la conception des stratégies alternatives de gestion des questions –conflits environnementaux & fonciers et leur mise en œuvre ; avec accents particuliers sur le renforcement des compétences et mécanismes de développement institutionnel et renforcement organisationnel ainsi que dans les stratégies de planification axée sur les résultats de développement durable du secteur. A titre illustratif, nous citons les travaux réalisés ci-dessous :

- [UN HABITAT et UNHCR](#) en Ituri portant sur la prévention et la résolution des conflits fonciers pour une coexistence pacifique,
- Appui méthodologique au programme [UN HABITAT](#) dans les techniques de facilitation foncière comme animateur-médiateur et associé à la formation
- Coordination de l'étude sur l'accès et le contrôle de la terre par la femme au Nord Kivu commanditée par [ACTION AID INTERNATIONNAL](#)
- Lancement du plan directeur quinquennal environnemental des membres du Réseau CREF avec appui de Rainforest Foundation
- Accompagnement méthodologique dans l'élaboration des plans directeurs environnementaux de développement axés sur les résultats(GAR) des six territoires du Nord Kivu, [Réseau CREF](#)
- Coordination de l'enquête sur les conflits fonciers en territoires de Masisi et de Lubero commandités par Forum des Amis de la Terre « FAT » avec l'Appui du CCFD
- Coordination de l'étude Projet Foncier Intégré « de l'analyse des conflits, au plan d'action de la consolidation de la Paix » dans la notabilité de Luhonga / Masisi, projet du consortium UN-HABITAT, FAO, PNUD
- Analyse des conflits et évaluation des besoins en stabilisation dans la zone prioritaire Beni-Nord commandité par le STAREC avec l'appui de la MONUSCO/UAS, travaux ayant conduit à l'élaboration du plan stratégique du STAREC/UAS.

Dans le domaine de la structuration paysanne et l'appui à la production agricole, l'expertise récente du CEFAD est traduite à travers les activités suivantes :

Accompagnement des producteurs agricoles de la filière Maïs (au Nord-Kivu) et de la filière Riz (au Sud-Kivu) en structuration comme Associations-Coopératives avec l'appui de la FAO dans le cadre de son projet d'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région des Grands Lacs. Cette démarche s'est effectuée à travers les étapes suivantes :

- ✓ Diagnostic organisationnel et fonctionnel des associations des producteurs
- ✓ Adoption du Plan de regroupement en coopératives agricoles
- ✓ Sensibilisation des producteurs sur les principes coopératifs
- ✓ Tenue des Assemblées générales constitutives, élaboration et légalisation des textes de base
- ✓ Elaboration des plans d'affaires

Executive Summary

Mission

Réseau CREF and its technical and financial partners decided to carry out a final evaluation of the “Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes forestiers, Implication de la Société Civile dans l'éco-développement pour les générations futures au Nord-Kivu, RDC” (Conservation and Rehabilitation of Forest Ecosystems, Implication of Civil Society in Eco-Development for Future Generations in North Kivu, DRC) Programme, implemented for 5 years from 2013 - 2017.

Based on a careful selection process, two consultants were appointed: Centre de Formation et d'Appui au Développement Durable, CEFAD, as a national co-evaluator, who delegated Raphael Kasongo and Mazambi Mayele for this mission; and Independent International Consultant Marine Gauthier.

These consultants evaluated the activities implemented by programme in the province of North Kivu - Beni, Lubero, Rutshuru, Nyiragongo, Masisi, Walikale and the cities of Goma, Butembo and Beni.

Aims of the evaluation

The “Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes forestiers” (Conservation and Rehabilitation of Forest Ecosystems) programme set the strategic aim of establishing a global dynamic involving civil society in eco-development for future generations based on social peace, good natural resource governance and the sustainable development of local communities and indigenous peoples in North Kivu. The objective of this external evaluation is to “contribute to strategic planning for 2018-2030 in order to implement an eco-development vision based on the theory of change.”

Specifically, the evaluation aims to: (1) highlight the major successes and failures of the 2013-17 plan according to the pillars of Réseau CREF; (2) establish the strengths and weaknesses of the General Secretariat and members in implementing the plan; (3) examine the organisational structure, financial management and accountancy to achieve greater efficiency and effectiveness; (4) define improvement actions up to 2030 based on the current context and challenges.

The intermediary results have been grouped according to the programme's 10 pillars:

- ☞ 1. L'Information, Éducation, Communication et Recherche-Action Environnementale (Information, Education, Communication and Environmental Research & Action)
- ☞ 2. Gouvernance et Transparence dans le secteur forestier (Governance and Transparency in the Forest Sector)
- ☞ 3. Foresterie communautaire (Community Forestry)
- ☞ 4. REDD+ et changement climatique (REDD+ and Climate Change)
- ☞ 5. Dynamique communautaire autour des aires protégées (Community Dynamics in Relation to Protected Areas)
- ☞ 6. Stabilité et dignité des Peuples Autochtones (Stability and Dignity of Indigenous Peoples)
- ☞ 7. Managing Urban Environments (Gestion de l'environnement urbain)
- ☞ 8. Gestion des ressources halieutiques (Managing Halieutic Resources)
- ☞ 9. Mines et hydrocarbure (Oil and Mining industries)
- ☞ 10. Renforcement de la gestion institutionnelle du plan (Capacity-building on Institutional Management)

Perceived success vs. Réseau CREF's strengths and challenges for the next steps

The main successes of the Network can be divided according to 3 main areas of expertise: pure knowledge, soft skills and know-how. This expertise is further enhanced through the network's ability to reach out and conclude strategic partnerships.

Members, agents and partners unanimously agree that the following can be qualified as a complete success:

- (i) Pure knowledge: knowledge of the GS team, which is considered competent, technically skilled, experienced, qualified and multidisciplinary.
- (ii) Soft skills: in particular, relating to the structure of Réseau CREF, which is defined as "democratic, transparent, participative and effective"; considered adapted to on-the-ground realities and well-run ensuring effective task completion, collaboration between members and an on-the-ground presence; the Network team is perceived as collaborating with other players and members as being courageous, competent, helpful, prompt, easy-going, cooperative, flexible, stable, dynamic, close knit, team-driven and legitimate.
- (iii) Know-how: (1) institutional member guidance; (2) guidance looking for TFPs, (3) guidance in project administration; (4) external audit and proximity counselling services; (5) proactive attitude, timely reports and communication feedback, attractiveness for partners; (6) reinforcing capacities of multi-players; (7) facilitating exchanges between members; (8) meeting members on-the-ground; (9) reinforcing member organisational capacities. This know-how is demonstrated by the respect of the activity plan, the professionalism when carrying out activities such as establishing 7 pilot sites for the Local Community Forest Concessions (Concessions Forestières des Communautés Locales, CFCL) in North Kivu and the growing success of advocacy particularly in stopping oil exploration in Virunga; know-how as a sign of influence is more visible through the community focus of the Network and its members; and the transfer of skills to members within the local territorial divisions (Entites Territoriales Décentralisées, ETD) as reliable local partners with good communication skills who are visible and capable of mobilising local funds to create partnerships and guarantee collaboration between national and international partners.

The Network's biggest weaknesses relate to difficulties in managing the activities according to the strategic plan – these activities are numerous and assigned means that are often below the member expectations. With a reduced General Secretariat team, it is unrealistic to expect a very positive perception from members who often pursue their own organisation's interests. This situation means that, at an institutional level, the impact of the Network and its actions are reduced, which makes it harder to portray a positive image among local, national and international audiences.

Performance of member organisations

Based on the criteria applied¹ to a sample of 24 organisations from the 30 members of the Réseau CREF, the following performance results were obtained for 2016:

- 3 organisations (14.3%) received scores between 30% and 44.41 %.
- 11 Organisations (52.4%) received scores between 50.74% et 69 %;
- 7 organisations (33.3%) received scores between 70% and 92.35%.

In terms of members joining and leaving the Network:

- between 2013 and 2016, two member organisations were excluded from the Network due to their failure to respect the Network's governing documents
- 8 new members were invited to join after carefully studying their applications and added value for the Network. The Network is contacted by external environmental partners from civil society (50 letters of interest). However, this tendency is in decline² - over recent years, the number of application requests has declined. The number of partnership requests, however, remains just as high.

¹ See grid in report appendices

Current challenges at member organisation level:

- ✓ Weak technical and managerial capacities
- ✓ Leadership conflicts within organisations
- ✓ Absence of staff management mechanisms e.g. no loyalty development in HR
- ✓ Absence of an accountability culture and good governance
- ✓ Partners are less focused on reforestation activities
- ✓ Insufficient technical human resources
- ✓ Limited collaboration with the Kahuzi Biega National Park (PNKB)
- ✓ Contrasting visions of those who implement and benefit from actions
- ✓ Absence of internal mechanisms to support finance teams
- ✓ Lack of strategic plan to enact strategic objectives
- ✓ Limited internal fundraising capacity; members less focused on “cooperative entrepreneurship”
- ✓ Absence of legal documents authorising activities and existence (for certain organisations)
- ✓ Slight decline in external financing

The evaluation notes that (i) the General Secretary of Réseau CREF constantly monitors the level of organisation and structure of its members to avoid giving economic support and responsibilities to structures whose level of social organisation is still very low. (ii) In terms of territorial focal points at a local level, strategic importance must also be accorded to the organisation, structure and durability of members. (iii) To support this vision, members have recommended that the Network update its capacity building plan, so that the structures at the bottom of the scale can move in the right direction over the next 2 or 3 years, particularly given that many of them were only recently admitted to the Network - the Network accepted 8 members³ between 2013-2017.

Performance of General Secretariat of Réseau CREF

The following issues are to be improved:

- ✓ Conflictual relationship with certain member organisations
- ✓ Completion of the Green House (“Maison Verte”) project
- ✓ Limited monitoring of on-the ground activities carried out by members
- ✓ Limited institutional support for member organisations
- ✓ Limited connection between members and potential Technical and Financial Partners
- ✓ Little attention paid to local financing opportunities such as the Fonds social de la République
- ✓ Low mobilisation vs. member expectations leading some members to feel excluded
- ✓ Delays in freeing up funds
- ✓ Late signature of contracts with member organisations
- ✓ Non-respect of schedules agreed with local communities
- ✓ Late organisation of General Meetings (2015 and 2016)
- ✓ Almost total dependence on external financing
- ✓ Reduction in external financing

Relevance of programme actions

Concretely, the purpose of Réseau CREF in North Kivu can be defined by three strategic aims: (i) address the drivers for deforestation identified by the national REDD+ strategy and various local studies, (ii) multi-stakeholder advocacy in favour of national policies adapted to good governance, (iii) accompany innovative and locally-owned Sustainable Management initiatives.

The result of this evaluation clearly shows that today, more than ever before, populations in North Kivu need support from the Network for the following reasons: (i) at an African and global level, the DRC has defined its

³ADEPDH et FACF, EREST et UPFOC, ADMIRU et UECN, ADIMIRU, UECN

Intended Nationally Determined Contribution (INDC under the UNFCCC and Paris Agreement) for the fight against climate change; and at a provincial level, a multi-stakeholder judicial Green Economy Plan (Plan d'Economie Verte) is being prepared; (ii) the Network is more committed than ever to fighting the drivers of deforestation and the degradation of forests by developing practical strategies to reduce the threat commercial operators represent for the forest and the rights of forest communities; (iii) the local synergies rooted in the Local Development Plans (Plan de Développement Local, PDL) are a powerful tool in fighting poverty through sustainable economic development initiatives.

The overall aim of the 2013-2017 Plan, which was to launch a multi-stakeholder conservation and rehabilitation of forest ecosystem dynamic through green development for future generations in North Kivu, has been more than 85% achieved. The results until mid 2017 show that Réseau CREF continues to move towards this objective. Its current positioning as a provincial Network, member of the Provincial Consultative Council for Forests (Conseil Consultatif Provincial pour les Forêts, CCPF), Team Leader of the Environment Group of Civil Society Organisations, Focal Point for the RRN and GTCR-R, mean that the Network is well-placed to fully achieve this objective through multiple technical and financial partnerships.

Programme efficiency and execution

The efficiency of the Network's actions is based on the equation between the resources made available for a given project and the services provided as result. In the context of this current report, we looked at the efficiency of the programme actions in relation to the operational capacity of the staff, their managerial skills, project management and activity monitoring. The reconciliation of the financial means available for the programme and services provided for each pillar does not appear as this financial information was not available when the report was being compiled.

The evaluation examined the efficiency of the 2013-2017 Plan. According to the 2008 – 2010 evaluation nearly 50% of the budget made available by RFN and UICN-NL was allocated to executing pillars 1 and 9. 23 % of the budget was used for the running costs of Réseau CREF. Each member of the Network received, on average, 26,807 USD to carry out their activities and benefited from an additional "capacity reinforcement" of 11,450 USD per member. We estimate the activities programmed in the context of RFN were more than 80% executed. However, several pillars (4, 5, 6, 7, 8) were unable to find financing.

For the 2013-2017 Plan, Réseau CREF benefited from the presence of several TFPs, which affected the operational execution of all pillars, to differing degrees according on the preferences of the TFPs. Implementing the 10-year strategic plan has been made possible by contributions from several partners, in particular RFN, which contributed 46% of the overall budget, followed by UICN NL (29%) and FPP (13%). Réseau CREF also managed to internally mobilize 5% of the total budget through member fees, and the management and depreciation of equipment.

Main recommendations from the evaluation

Réseau CREF and its members are useful and effective for the local communities and indigenous populations depending on the forests of North Kivu.

However, it is also clear that improvements need to be made in the coming years. All partners highlight that Réseau CREF needs to develop a clear vision of its role and added value in the long-term (2030). As a Network: who do we want to be and what is our mission? It is vital to find a "niche". Defining a clear mission will help prioritize the pillars, actions and activities and therefore also any requests made to TFPs. For Réseau CREF to successfully implement the theory of change, the TFPs and members made the following suggestions:

- ✓ Give more power to women and Indigenous Peoples to lead the struggle to protect the environment
- ✓ Become a model of effective multi-player networking of environment-focused Civil Society Organisations (CSOs)

- ✓ Become a national and international spokesperson for North Kivu and the work of on-the-ground organisations
- ✓ Reinforce practical strategies to improve natural resource governance in North Kivu
- ✓ Pilot an information and training centre for natural resource governance in North Kivu

The Network and its members must translate these recommendation into concrete actions.

Over the next few years, Réseau CREF will face numerous challenges and needs prepare for this by integrating new solutions:

	Challenges	Resources to mobilise
External	Slow government action, difficult economic situation, conflicts within the area	Reinforce advocacy
	Context of discrimination towards Indigenous Peoples and women	Focus community work on mobilizing these populations
	International ONGs pursue their own agendas	Define the role of the Network and maintain a clear line of action. Legitimacy, speak in the name of a consortium
Internal	Lack of financing	Establish priorities based on 2018-2021 Plan
	Integration of women	Implement gender policy of Réseau CREF
	Responsibilities concentrated on the General Secretary	Give more responsibilities to other Secretariat employees and members
	Emancipation and empowerment of members	Human capacities and partnerships, build capacities of members
	Define own line independently from TFPs	Quality of work, legitimacy and strength of Network through the on-the-ground presence of members

Résumé exécutif

Mandat

Le RESEAU CREF et l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers ont décidé de procéder à l'évaluation finale du Programme « Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes forestiers, Implication de la Société Civile dans l'éco-développement pour les générations futures au Nord-Kivu, RDC », implémenté pendant cinq ans, de 2013 à 2017.

Pour ce faire, au terme d'une procédure de sélection, Le Réseau CREF a retenu deux consultants : le Centre de Formation et d'Appui au Développement Durable, CEFAD en sigle, à titre de co-évaluateur niveau national, lequel a délégué Raphael Kasongo et Mazambi Mayele pour cette mission et Marine Gauthier, consultante indépendante internationale.

Ces consultants ont eu ainsi au terme d'un contrat signé entre les parties, la mission de conduire les travaux d'évaluation finale des activités dudit programme exécuté dans tous les territoires de la Province du Nord-Kivu, à savoir Beni, Lubero, Rutshuru, Nyiragongo, Masisi et Walikale et les trois villes : Goma, Butembo et Beni, ainsi qu'auprès des Partenaires Techniques et Financiers du Réseau CREF.

Objectif de l'évaluation

Le programme « Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes forestiers » s'est assigné pour Objectif stratégique de changement : Asseoir une dynamique globale d'implication de la Société Civile dans l'éco-développement pour les générations futures, fondée sur la paix sociale, la bonne Gouvernance des ressources naturelles et le développement durable vert des Communautés locales et Peuples Autochtones au Nord-Kivu.

Les termes de référence de la mission d'évaluation externe précisent qu'il s'agit d'un exercice qui « vise à contribuer au processus de planification stratégique 2018-2030 dans une vision d'éco -développement fondée sur la théorie de changement. »

De manière spécifique, la mission est appelée à : (1) Mettre en évidence les succès majeurs et les échecs du plan 2013-2017 suivant les piliers d'interventions du Réseau CREF ; (2) Dégager les forces et les faiblesses majeures du Secrétariat Général et des membres du Réseau CREF dans la mise en œuvre du plan ; (3) Examiner la structure organisationnelle et le mode de gestion financière & comptable dans l'optique d'optimiser l'efficacité et l'efficience ;(4) En fonction du contexte actuel et des défis de l'heure, définir les pistes d'amélioration du travail réalisé dans une perspective 2030. »

Les Résultats intermédiaires prévus pour l'atteinte de cet objectif spécifique ont été définis autour de dix (10) piliers développés par le plan, à savoir :

Pilier 1 : l'Information, Éducation, Communication et Recherche-Action Environnementale ;

Pilier 2 : Gouvernance et Transparence dans le secteur forestier ;

Pilier 3 : Foresterie communautaire ;

Pilier 4 : REDD+ et changement climatique ;

Pilier 5 : Dynamique communautaire autour des aires protégées ;

Pilier 6: Stabilité et dignité des Peuples Autochtones ;

Pilier 7: Gestion de l'environnement urbain ;

Pilier 8: Gestion des ressources halieutiques ;

Pilier 9: Mines et hydrocarbure ;

Pilier 10: Renforcement de la gestion institutionnelle du plan.

Succès perçus versus atouts et faiblesses du Réseau CREF pour affronter la phase suivante de son histoire

Les principaux succès du Réseau peuvent être regroupés selon les 3 grands axes du savoir : le savoir pur, le savoir être, le savoir-faire. A ces 3 grands savoirs s'ajoutent le rayonnement qui passe par le savoir-faire faire.

De manière unanime, la perception des membres, des agents et des partenaires convergent vers ce que la mission d'évaluation peut qualifier de succès incontestables :

- un savoir pur où l'équipe du SG est jugée de compétente, techniquement forte, Expérimentée, qualifiée, multidisciplinaire.

- Un savoir-être fort, grâce notamment à une structure du Réseau CREF principalement "démocratique, transparente, participative et efficace" ; une adaptation aux réalités du terrain, une bonne animation du Réseau, des capacités dans l'accomplissement de leur tâche, collaboration avec les membres, présence sur terrain ; une équipe du Réseau perçue comme collaborant avec les autres acteurs et les membres ; courageuse et compétente ; Serviable, expéditive, Simple, Coopératif, Souple, Stable, dynamique, soudée , avec esprit de collaboration, Légitime,
- un savoir-faire qui passe surtout par divers appuis du SG aux membres sous forme de : (1) accompagnement institutionnel des membres ; (2) accompagnement des membres dans la recherche des PTF, (3) lors du montage des différents dossiers de Projets ; (4) audit externe et appui conseils de proximité ; (5) pro activité ,Attraction, feedback de communication ,réaction lors de l'envoi des rapports ; (6) renforcement de capacités des multi-acteurs ; (7) Facilitation des échanges d'expériences entre les membres ; (8) rencontre des membres sur leur terrain d'activité ; (9)Renforcement des capacités des organisations membres. Un savoir-faire qui se manifeste par le respect du plan d'activité, la régularité, le professionnalisme dans la réalisation d'activités concrètes telle que l'établissement de 7 sites pilotes pour les CFCL au Nord Kivu, le plaidoyer allant vers des signes de réussite comme notamment l'arrêt de l'exploration pétrolière dans les Virunga,... ; le savoir-faire faire en tant que rayonnement est plus manifeste à travers l'ancrage communautaire des actions du Réseau et de ses membres, le transfert des compétences à la base qui elle-même se positionne au sein des ETD en tant que partenaires locaux fiables, disposant de bonnes capacités de communication, visibles et capables de mobiliser des fonds localement, de nouer des partenariats et d'assurer une collaboration entre partenaires nationaux et internationaux.

La plus grande partie des faiblesses du Réseau se rapportent surtout à la gestion difficile des activités du plan stratégique souvent nombreuses et dont les moyens sont en deçà des aspirations des membres. Avec une équipe réduite du Secrétariat Général, il est souvent peu réaliste de s'attendre à une perception très positive des membres, aux intérêts parfois très égocentriques. Cette situation fait que parfois au niveau institutionnel il y ait une baisse de la visibilité de l'impact du Réseau dont a pourtant besoin pour conquérir la bonne opinion du public provincial, national et international.

Performance des membres

Sur base des critères rationnels appliqués⁴ sur un échantillon de 24 organisations sur les 30 membres du Réseau CREF, les résultats suivants ont été relevés en rapport avec leur performance :

- 3 Organisations (14,3%) ont eu des notes variant entre 30% et 44,41 %.
- 11 Organisations (52,4%) ont réalisé des notes variant entre 50,74% et 69 % ;
- 7 organisations (33,3%) ont eu les côtes variant entre 70% à 92,35%.

Par rapport aux mouvements d'entrée et de sortie des membres, les mouvements d'exclusion et d'adhésion des membres montrent ce qui suit :

- de 2013 à 2016, deux organisations membres du R-CREF ont été exclues du Réseau pour cause de non-conformité aux textes de bases.
- 8 nouveaux membres ont été admis au sein du réseau après analyses minutieuses de leurs demandes d'adhésion et analyse de ce que serait leur plus-value aux actions du Réseau.
- Le Réseau reste encore sollicité par les partenaires externes de la société civile environnementale avec un total d'expressions d'intérêt exprimé de 50 lettres envoyées au R CREF. Cependant la tendance de ces demandes est décroissante⁵. Plus les années avancent plus les demandes d'adhésion diminuent. Les demandes d'adhésion sont passées de 13 à 5. Contrairement aux demandes de partenariat qui sont toujours sollicités au Réseaux CREF.

Défis actuels au niveau des organisations membres du Réseau :

- ✓ Faibles capacités techniques et managériales ;
- ✓ Conflits de leadership au sein des organisations ;
- ✓ Absence des mécanismes de gestion du personnel : pas de politique de fidélisation des ressources humaines ;
- ✓ Absence de la culture de rendre compte et de bonne gouvernance ;

⁴ Voir la grille en annexe du rapport.

⁵ 20 en 2013, 13 en 2014, 8 en 2015, 9 en 2016.

- ✓ Les partenaires s'intéressent moins aux activités de reboisement ;
- ✓ Insuffisance des ressources humaines techniques ;
- ✓ Faible collaboration avec le PNKB ;
- ✓ Vision non partagée entre les animateurs et les bénéficiaires des actions ;
- ✓ Absence de mécanismes internes de renforcement des capacités des équipes chargées des finances ;
- ✓ Non définition du cadre stratégique issu des objectifs stratégiques ;
- ✓ Faible capacité interne de mobilisation des financements ; les animateurs des organisations membres mettent moins d'accent à la dimension « entrepreneuriat coopératif » ;
- ✓ Absences des documents juridiques d'autorisation de fonctionnement / personnalité juridique pour certaines organisations du R-CREF ;
- ✓ La diminution très sensible des financements extérieurs.

L'évaluation a permis de noter que (i) L'accompagnement technique du Secrétariat général du réseau CREF auprès de ses membres doit permanemment veiller sur le niveau d'organisation et de structuration des dits membres et éviter d'accorder aussi bien des appuis économiques que plus de responsabilités aux structures dont le niveau d'organisation social est encore très faible. (ii) Au niveau des synergies territoriales et ETD, une place de choix devrait aussi être accordée à la question d'organisation, de structuration des membres et de durabilité. (iii) En vue de soutenir cette vision, les membres ont recommandé à leur Réseau de mettre à jour le plan de renforcement des capacités enfin que les structures au bas de l'échelle reprennent le chemin ascendant d'ici 2 ou 3 ans, surtout que bon nombre d'entre elles sont des structures récemment admises comme membres. Au cours de la période du plan, le Réseau a accepté comme nouveau membre 2 organisations soit 8 membres⁶ de 2013-2017. Le Réseau tient grandement compte de sa mission de renforcer les membres et de faire respecter ses textes de base, de sorte que de 2013 à 2017, deux ⁷organisations seulement ont été exclues pour non-conformité aux textes de bases.

Performance du Secrétariat du Réseau CREF

Les points suivants ont été identifiés comme étant à améliorer :

- ✓ Relation en dent de scie avec certaines organisations membres ;
- ✓ Parachèvement du projet « Maison Verte »
- ✓ Faible niveau de suivi des activités de terrain des organisations membres ;
- ✓ Faible appui institutionnel aux organisations membres ;
- ✓ Faible connexion des membres aux bailleurs potentiels ;
- ✓ Peu d'attention accordée aux opportunités locales de financement à l'occurrence le Fonds social de la République ;
- ✓ Faible mobilisation par rapport aux attentes des membres (domaine) conduisant à certains membres de penser qu'ils ne sont pas pris en compte dans les plans ;
- ✓ Retard dans la libération des fonds ;
- ✓ Signature tardive des contrats avec les organisations membres ;
- ✓ Faible prise en compte des planifications faites avec les communautés locales ;
- ✓ Organisation tardive des Assemblées Générales (cas de 2015 et 2016)
- ✓ Dépendance quasi-totale des financements extérieurs ;
- ✓ La diminution des financements extérieurs.

Pertinence des actions du programme

Concrètement, la raison d'être du Réseau au Nord Kivu passe encore par les 3 options stratégiques suivantes : (i) adresser les Moteurs de déforestation admises par la stratégie-cadre nationale REDD+ et par les multiples analyses provinciales, (ii) plaidoyer multi-acteurs en faveur des Politiques nationales plus adaptées au contexte de bonne gouvernance, (iii) accompagner des initiatives innovantes de Gestion locale durable.

Ainsi, les résultats de la présente évaluation montrent très clairement qu'aujourd'hui plus qu'hier, les populations du Nord Kivu ont encore besoin des actions du Réseau pour des raisons suivantes : (i) la RDC au niveau africain et mondial, a défini son INDC (Contribution Prévue Déterminée au niveau National) pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et au niveau provincial, avec une vision multi-acteurs, un Plan d'Economie Verte juridictionnel est en préparation ; (ii) le Réseau est davantage engagé dans la lutte

⁶Il s'agit de : ADEPDH et FACP, EREST et UPFOC, ADMIRU et UECN, ADMIRU, UECN

⁷ Il s'agit de FORIC et UPENOKI

contre les moteurs de la déforestation et dégradation des forêts en développant des stratégies pratiques de réduction des menaces que les opérateurs commerciaux exercent sur la forêt et sur les droits de l'homme des communautés forestières ;(iii) les dynamiques synergiques locales encrées dans les PDL sont des véritables moteurs de lutte contre la pauvreté à la base à travers des initiatives de développement économique durable. Il est donc possible d'affirmer que, au regard du but ultime du plan 2013-2017 qui était d'impulser une dynamique multi-acteurs de conservation et de réhabilitation des écosystèmes forestiers dans une vision d'un développement vert pour les générations futures au Nord-Kivu a été atteint à plus de 85%. En effet, les résultats atteints jusque mi 2017, démontrent que le Réseau CREF évolue progressivement vers cet objectif. Son positionnement actuel en tant que Réseau provincial, membre du Conseil Consultatif provincial pour les Forêts, Team leader de la Thématique Environnement des OSC de la Société Civile, Point focal du RRN et du GTCR-R, ... le placent en bonne position pour évoluer vers l'objectif cité, grâce aux multiples partenaires techniques et financiers.

Efficiences du programme et niveau d'exécution

Le point en rapport avec l'efficacité des actions du projet est attendu comme l'adéquation entre les ressources mises à la disposition du projet et les services produits / rendus. Dans le cadre du présent rapport, nous abordons l'analyse de l'efficacité des actions du programme à travers les points en rapport avec la capacité opérationnelle du personnel affecté au programme et ses aptitudes managériales et le suivi de la gestion et des activités du Programme. Le rapprochement des moyens financiers mis à la disposition du programme par rapport aux services rendus par piliers ne sera pas effectué suite à l'indisponibilité des données financières au moment de l'élaboration du présent rapport.

Ainsi, la mission a examiné l'efficacité du Plan 2013-2017. La revue de l'évaluation 2008 à 2010 montre que presque 50 % du budget rendu disponible par le RFN et UICN-NL a été alloué à l'exécution des axes 1 et 9. Et 23 % du budget a été utilisé pour les frais de fonctionnement du Réseau CREF. Chaque membre du Réseau a reçu en moyenne un montant de 26.807 USD pour l'exécution des activités et a bénéficié du renforcement des capacités pour un montant de 11.450 USD par membre. L'on estimait que les activités programmées dans le cadre de la RFN ont été exécutées à plus de 80 %. Quelques axes (4, 5, 6, 7, 8) n'ont pas trouvé de financement.

Pour le plan 2013-2017, Le Réseau CREF a joui de la présence des plusieurs PTF et tous les piliers du plan ont été touchés dans l'exécution opérationnelle, mais à des niveaux différents selon les appuis préférentiels des PTF. La mise en œuvre du plan stratégique décennal du R-CREF sur ces 5 dernières années a été rendue possible grâce à la contribution des plusieurs partenaires au sommet desquels figure RFN avec une contribution de 46% du Budget Global, suivi de UICN NL avec 29% et du FPP 13%. En outre, le R-CREF a pu mobiliser à l'interne, 5% du Budget total. Ceci à travers les cotisations des membres, la gestion et amortissement des équipements.

Principales recommandations de la mission d'évaluation

A la fin de cette mission d'évaluation du plan d'écodéveloppement, force est de reconnaître que le Réseau CREF et ses membres peuvent encore espérer être utile et efficace pour les communautés locales et peuples autochtones dépendantes des forêts du Nord Kivu.

En effet le jugement motivé porté sur le Réseau montre qu'il y a des pistes d'amélioration du travail réalisé dans une perspective 2030. L'ensemble des partenaires relèvent que le Réseau CREF doit travailler à développer une vision claire de son rôle et de sa valeur ajoutée dans une perspective long terme (2030). La question à se poser est : en tant que Réseau qui voulons nous être et quelle est notre mission ? Il est nécessaire de trouver sa "niche". La définition d'une mission claire aidera à la priorisation des piliers, actions et activités, et donc à prioriser les demandes faites aux bailleurs. Afin de nourrir le travail d'élaboration de la théorie du changement par le Réseau CREF, les PTF et les membres ont suggéré les pistes suivantes :

- ✓ Œuvrer afin de donner le pouvoir aux femmes et aux PA, d'être leaders dans le combat pour la protection de l'environnement face à l'exploitation des ressources ;
- ✓ Devenir un modèle de réseautage multi acteurs efficace et crédible des OSC à vocation environnementale ;
- ✓ Devenir le porte-parole national et international des enjeux au Nord-Kivu et du travail mené par les organisations sur terrain ;
- ✓ Renforcer les stratégies pratiques d'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles au Nord Kivu ;

- ✓ Piloter un centre d'information et de formation sur la gouvernance des ressources naturelles au Nord-Kivu.

Le Réseau et ses membres doivent donc traduire en actes concrets les recommandations formulées. Au cours des prochaines années, le Réseau CREF fera face à de nombreux défis et devra s'y préparer, planifier en fonction et en intégrant des solutions lorsque nécessaire :

	Défis	Ressources à mobiliser
Externes	Lenteurs du gouvernement, situation économique difficile, situation de conflits dans la zone	Renforcer le plaidoyer
	Contexte de discrimination envers les PA et les femmes	Axer le travail communautaire sur la mobilisation de ces segments de la populations
	ONG internationales poursuivant leur propre agenda	Définir clairement le rôle du Réseau et garder une "ligne d'action" Légitimité à parler au nom d'un consortium
Internes	Manque de financement	Etablir des priorités selon le futur plan 2018-2021
	Intégration de femmes	Mettre en œuvre la politique du genre du réseau CREF
	Concentration des responsabilités du Secrétaire General	Responsabiliser d'autres acteurs dans le Secrétariat et parmi les membres
	Emancipation des membres, responsabilisation	Capacités humaine et partenariats, renforcement de capacités des membres
	Définir sa propre ligne de façon indépendante des PTF	Travail bien fait, légitimité et force du Réseau à travers l'implantation sur terrain de ses membres

1.CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 Les objectifs de l'évaluation finale du programme.

Il s'agit de l'évaluation Finale du Programme Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes forestiers mis en œuvre dans les territoires de la Province du Nord-Kivu et dont le but est d'évaluer les principaux résultats atteints par le Plan 2013-2017. Les termes de références sont repris en Annexe 1.

De façon spécifique, les travaux de cette évaluation finale visent à :

1. Mettre en évidence les succès majeurs et les échecs du plan 2013-2017 suivant les piliers d'interventions du Réseau CREF,
2. Dégager les forces et les faiblesses majeures du Secrétariat Général et des membres du Réseau CREF dans la mise en œuvre du plan ;
3. Examiner la structure organisationnelle et le mode de gestion financière & comptable dans l'optique d'optimiser l'efficacité et l'efficience ;
4. En fonction du contexte actuel et les défis de l'heure, définir les pistes d'amélioration du travail réalisé dans une perspective 2030.

1.2 Groupes cibles touchés par l'évaluation

Les acteurs qui ont été rencontrés dans le cadre de la présente évaluation sont assez diversifiés. La liste des personnes ayant répondu aux questionnaires est reprise en Annexe 2.

- les organisations membres du Réseau CREF
- les organes dirigeants, de contrôle et de gestion du Réseau,
- les partenaires publics du Réseau,
- les partenaires techniques et financiers des organisations membres du Réseau,
- les partenaires techniques et financiers internationaux du Réseau.

La consultation des membres a touché 23 organisations membres du R-CREF sur 30 qui ont répondu au questionnaire d'évaluation, soit 76.7%. La consultation des Partenaires Techniques et Financiers a touché quant à elle 11 organisations, dont 9 travaillent depuis plus de 5 ans avec le Réseau CREF, et 2 depuis entre 3 et 5 ans. Leur connaissance du Réseau sur le moyen-long terme est donc bonne et permet une appréciation de l'ensemble du plan 2013-2017.

1.3 Méthodologie de l'évaluation externe finale.

L'évaluation conduite par les deux consultants est de type sommative. Elle consiste en une évaluation de l'efficacité d'ensemble du plan et de ses réalisations auprès des différents membres. Son objectif est de faire ressortir si le projet a bien rempli la mission pour laquelle il a été conçu. Elle fournit donc l'information nécessaire pour la planification et les décisions futures, afin d'aider les participants à l'Assemblée Générale à décider de l'orientation que doit prendre le prochain plan stratégique, et plus généralement le Réseau CREF dans son ensemble.

Bien que l'évaluation concerne le plan quinquennal et son exécution avec le financement de deux principaux partenaires, à savoir la RFN et l'UICN – NL, l'inventaire des réalisations faites par les membres lors de l'atelier d'évaluation et financées par d'autres partenaires ont été pris en compte dans ce rapport sur base de la documentation produite par le Réseau CREF, c'est-à-dire des plans et des rapports annuels qui prennent en compte aussi bien les financements de RFN que d'autres sources qui ont contribué aux réalisations sur la période 2013-2017.

Un échantillon de 11 Partenaires Techniques et Financiers ont répondu au questionnaire électronique qui leur a été soumis. Ce dernier a été conçu sur base des entretiens préliminaires conduits par la Consultante internationale auprès des PTF du Réseau CREF en Février 2017 dans le cadre d'une mission précédente (accompagnement de la stratégie de mobilisation des financements), et lors duquel elle avait recueilli de premiers retours sur l'appréciation du Réseau CREF.

Pour collecter les données, un guide a été élaboré, discuté et amendé par toutes les parties prenantes à la présente évaluation externe. Des questions développées dans le guide de collecte ont concerné les catégories suivantes des parties prenantes au plan directeur. Le guide de collecte des données est présenté en intégralité en annexe 3 du présent rapport d'évaluation.

L'approche méthodologique harmonisée avec les commanditaires de la présente évaluation a principalement porté sur :

- 1) la revue et l'analyse documentaire ;
- 2) les consultations électroniques⁸ de membres ;
- 3) Les entretiens téléphoniques avec des organisations internationales
- 4) un questionnaire en ligne adressé aux PTF, conçu sur base d'entretiens préliminaires
- 5) l'organisation de l'atelier d'analyse avec les organisations membres du Réseau CREF et les organes ;

Les données ainsi collectées ont été analysées et synthétisées, et ont permis la production du présent rapport. Les données de ce rapport ont été enrichies lors de la séance de briefing auprès du staff du Secrétariat Général du Réseau CREF avant la production de la version finale du rapport.

Dans cette démarche, nous avons pris soins d'encourager la libre parole lors de l'atelier avec les membres, d'écouter chacun et chacune, de faire ressortir les forces et les faiblesses, les problèmes et blocages, d'analyser les données d'une manière globale, neutre et constructive et de formuler des recommandations pertinentes, pratiques et réalistes.

1.4 Forces et Faiblesses de la méthode de recherche

Les principales forces de cette analyse repose sur :

- (i) L'économie du temps
- (ii) La participation active des acteurs à l'exercice
- (iii) Le bon taux de participation des membres et des PTF

Les faiblesses observées dans l'approche méthodologique

- (i) La méthodologie s'est limitée aux contacts électroniques avec les organisations membres du R-CREF sans pour autant visiter leurs activités de terrains afin de palper du doigt les effets induits des interventions du programme en évaluation sur les communautés locales et peuples autochtones qui en sont les bénéficiaires primaires ;
- (ii) En outre, la méthodologie n'as pas permis d'entrer en contact avec toutes les organisations membres du R-CREF. Sur les 30 membres qui constituent le Réseau, 24 soit 80% ont été atteintes par message électronique et ont répondu au questionnaire d'évaluation. Six organisations membres soit 20% n'ont pas pu être jointes de ce fait n'ont pas répondu au questionnaire électronique d'évaluation ;
- (iii) L'équipe d'évaluation note que les résultats présentés par les 24 membres sont suffisantes et reflètent les résultats majeurs atteints. L'analyse documentaire a permis de prendre en compte les réalisations des organisations membres n'ayant pas répondu au questionnaire électronique.

La présente évaluation s'est déroulée normalement, la mission n'a pas rencontré des difficultés particulières.

⁸Les membres ont été contactés par téléphone et à travers leurs boîtes e-mail. La réalité est que plusieurs d'entre eux n'ont pas accès régulier aux mails ou tout simplement l'accès est limité de par des faibles couvertures des réseaux de téléphonie cellulaire pour les mails.

2. LE RESEAU CREF ET SON CONTEXTE D'ACTIVITE

2.1 Contexte de naissance du Réseau CREF et incidence sur son développement à travers la province

En 2000, la Bibliothèque Nationale du Nord-Kivu et l'ONGD PAL avaient jugé impérieux de rassembler les acteurs de conservation du Nord-Kivu afin de capitaliser et de partager leurs expériences en matière de conservation et de gestion forestière. C'est ainsi qu'une proposition de projet (sous forme d'atelier) avait été soumise au Comité Néerlandais pour l'IUCN/TRP afin de solliciter un appui.

En 2002, le dossier fut approuvé et le projet fut exécuté. C'est dans cet atelier que les 32 participants avaient décidé de créer un Réseau d'échanges, de concertation et de renforcement mutuel pour la Province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo. C'est ainsi que le 20 mai 2003 à Kanyabayonga, 21 institutions actives dans la Conservation ont créé le Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers du Nord-Kivu (Réseau CREF). Lors de cet atelier de structuration et de l'Assemblée Générale Constitutive du Réseau (mai 2003), les organisations membres de cette plate - forme avaient défini leur cadre stratégique et institutionnel comprenant une vision, une mission et des objectifs prioritaires, actualisé en juillet 2007.

Créée pour répondre aux objectifs de gestion des écosystèmes forestiers au Nord Kivu qui, à l'époque était dominé par un contexte de conflits, la province étant sous deux administrations parallèles et d'énormes milices locales, le Réseau CREF a eu un parcours de vie ascendant techniquement, mais toujours dans un contexte politique difficile. Ainsi par exemple en 2012, le contexte est presque le même qu'en 2003 avec les M23 maître d'une bonne partie de la province et avec pléthore des milices. En 2017, le Réseau a grandi et le contexte est presque analogue, avec des pressions perpétuelles d'insécurité dans certaines parties de la province.

Cela a amené les membres du Réseau à développer un mode de travail flexible et à la maîtrise des outils et stratégies de travail dans un contexte instable.

Le Réseau CREF est donc une réponse stratégique aux préoccupations environnementales des populations forestières du Nord Kivu, agissant à travers des structures non gouvernementales membres. Il se voit être un cadre de référence qui contribue à la lutte contre la pauvreté des communautés locales dépendantes des forêts, par la gestion rationnelle des écosystèmes forestiers en République Démocratique du Congo. Il est, de ce fait, un cadre de concertation, de lobbying et de plaidoyer, renforçant les capacités des membres solidaires, actifs et professionnels dans la conservation et la réhabilitation des écosystèmes forestiers en République Démocratique du Congo.

2.2 Brève description de la Province du Nord-Kivu

Le programme des plans directeurs des dynamiques territoriales de gestion durable des ressources forestières et naturelles axé sur les résultats par et pour les communautés locales dépendantes des forêts se réalise au Nord-Kivu, l'une des vingt-six (26) Provinces de la RDC⁹. La Province du Nord-Kivu constitue donc le rayon d'action principal du Réseau CREF. Les 31 membres actuels du Réseau rayonnent aussi dans cette province et ils sont présents dans tous les territoires et toutes les villes.

70 % de cette province est occupé par des forêts. Outre le Parc National des Virunga longeant la Province, du Sud au Nord à l'extrême Est¹⁰ et une petite portion du Parc National de la Maiko, la Province du Nord-Kivu est caractérisée essentiellement par deux types de forêts localisés sur le versant occidental des Monts Mitumba.

D'abord, la forêt ombrophile de montagne située entre l'humidité atmosphérique élevée, la température moyenne relativement basse (15 – 18° C) et les brouillards fréquents. Ensuite, la forêt ombrophile ou semi - décidue équatoriale aux altitudes inférieures à 1.700 m, avec une bande de transition entre 1.700 et 1.200 m

⁹Selon de découpage prévu dans la Constitution de 2006.

¹⁰ Le Parc National des Virunga compte une superficie de 8 000 Km², soit 13,4 % de la superficie totale de la Province.

d'altitude vers la grande forêt de la cuvette centrale du Congo. A l'Est de la Province du Nord-Kivu, sur le versant oriental des Monts Mitumba se trouvent deux autres types de forêts : la forêt sclérophylle du Graben aride et les formations subalpines des hautes montagnes (Ruwenzori).

La Province du Nord-Kivu compte 59.483 km² et elle est répartie en 6 territoires et 17 Secteurs ou chefferies qui, à partir de 2008 sont dotées de la personnalité juridique et jouissent, en principe, de la libre administration et de l'autonomie de gestion de leur ressources économiques, humaines financières et techniques (Constitution RDC, 2006). Ceci implique que dans le processus de décentralisation en cours, le rôle du territoire se réduira en celui d'une entité déconcentrée qui relève directement du niveau national.

La Province compte plus de 7,5 millions d'habitants¹¹ avec une densité estimée à 124 habitants au Km², une de très élevée au Pays.

Tableau 1 : Profil des Territoires du Nord- Kivu¹²

PARAMETRES	UNITE	BENI	LUBERO	RUTSHURU	NYIRAGONGO	MASISI	WALIKALE
Superficie ¹³	Km ²	7 484	18 096	5 289	335	4 734	23 475
Population totale	personne	943 622	972 308	733 200	30 508	638 188	292 719
Densité	Hab/Km ²	126	54	139	187	135	12
Nombre de ménages	ménages	178 042	183 454	130 929	5 085	120 413	55 230
Nombre de ménages agricoles.	ménages	141 009	143 094	123 138		116 584	49 707
Taux de la population agricole.	%	79,2	78,0	94,0	96,0	96,8	90,0
Taille moyenne du ménage.	personne	5,3	5,3	5,6	5,2	5,3	5,3
Taux de vulnérabilité vis-à-vis de la sécurité alimentaire.	%	46	31	56	66	52	52

Source : Réseau CREF (2006)

2.3 Vision, Mission, valeurs et objectifs stratégiques du Réseau CREF

Vision :

Le Réseau CREF, cadre de référence, contribue à la lutte contre la pauvreté des communautés locales dépendantes des forêts par la gestion rationnelle des écosystèmes forestiers en République Démocratique du Congo.

Mission :

Le Réseau CREF est un cadre de concertation, de lobbying et de plaidoyer, renforçant les capacités des membres solidaires, actifs et professionnels dans la conservation et la réhabilitation des écosystèmes forestiers en République Démocratique du Congo.

¹¹Site Internet du Gouvernorat de la Province du Nord-Kivu

¹² Source : Réseau CREF (2006), Plans directeurs 2007-2011 des dynamiques territoriales de gestion durable des ressources forestières et naturelles axée sur les résultats par et pour les communautés locales dépendantes des forêts

¹³ Deux territoires sont fortement occupés par le PNVi. Il s'agit de Rutshuru occupé à 54,6 % (soit 2 889 Km²) et Nyiragongo occupé à 51,3 %.

Objectifs stratégiques :

1. Appuyer techniquement les structures membres dans les secteurs clés de conservation et de réhabilitation des écosystèmes forestiers.
2. Favoriser le travail en synergie entre les membres œuvrant dans une même entité et entre entités différentes.
3. Promouvoir et défendre les intérêts stratégiques des membres dans le secteur de conservation des écosystèmes forestiers.
4. Créer un système d'information et de documentation approprié (banque de données) au Réseau CREF.
5. Assurer un lobbying et plaidoyer en faveur de ses membres pour plus de performance dans le secteur de conservation des écosystèmes forestiers.
6. Faire connaître, à l'échelle locale, nationale et internationale, les ressources de la biodiversité du Nord-Kivu en particulier et de la République Démocratique du Congo en général.

Valeurs et devise du Réseau CREF :

Les organisations membres du Réseau CREF prônent les valeurs ci-après : la transparence, la solidarité, la synergie et l'amour du travail bien fait. La devise du Réseau CREF est : « les écosystèmes forestiers au profit de l'Homme. »

2.4. Structure organisationnelle et système de travail des membres du Réseau CREF

Structure organisationnelle du Réseau CREF :

Conformément à l'article 15 de ses Statuts, le Réseau CREF comprend quatre (4) organes, à savoir : l'Assemblée Générale (1 réunion par an), le Conseil d'Administration (4 réunions par an), la Commission de Surveillance (2 réunions par an) et le Secrétariat Général (12 réunions par an pour l'exécution des programmes et la gestion quotidienne du Réseau CREF).

Système de travail des membres et du Réseau CREF :

Les organisations membres du Réseau CREF sont organisées, par entité administrative (Territoire/Ville) en Synergie des acteurs. Périodiquement (trimestriellement ou semestriellement), elles se concertent avec d'autres acteurs autour de la problématique forestière et environnementale de l'entité concernée. Ces acteurs sont les suivants : les services techniques et sécuritaires de l'Etat (Environnement, Développement Rural, Agriculture, Pêche et Elevage, Mines, Sécurité - ANR - Police - Armée -), les chefs coutumiers et les autres acteurs jugés clés de par leur influence dans le milieu. Ces rencontres constituent des moments propices d'analyse du contexte de travail, d'échanges d'expériences, mais aussi, une occasion de renforcement mutuel dans les thématiques forestière et environnementale.

Actuellement, le Réseau CREF compte 31 membres actifs à travers tous les territoires de la Province du Nord-Kivu. Il est présenté comme un Réseau thématique du secteur forestier, membre du Réseau Ressources Naturelles (RRN) de la Société Civile de la RDC et membre de l'UICN Globale.

Ces membres cherchent à impliquer activement et réellement les communautés locales et autochtones dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités menées. Cela amène les acteurs à privilégier les méthodes participatives dans leur travail.

2.5 Réalisations de 2003 à 2006

Depuis 2003 jusque 2006 : Le Réseau s'est plus attelé à une meilleure connaissance de ses membres et du contexte provincial, à travers un processus de diagnostic approfondi des membres et une dynamique participative d'élaboration d'un plan directeur de taille provinciale.

C'est ainsi que **de 2007 à 2012**, le Réseau a mis en œuvre des Plans directeurs 2007 – 2012 des dynamiques territoriales de gestion durable des ressources forestière et naturelle axée sur les résultats par et pour les communautés locales et peuples autochtones pygmées. Ce plan stratégique s'est centré sur la gouvernance des ressources naturelles et plus particulièrement des ressources forestières. Il a été évalué et est considéré comme réussi : (i) en mobilisation des fonds à 40% par rapport aux ambitions de départ ;(ii) avec une performance

permanemment supérieur à 80% dans l'ensemble ;(iii) le Réseau et ses membres sont restés à un taux moyen de 87% dans la réalisation des activités planifiées malgré le contexte souvent volatil du Nord Kivu. Le taux de non réalisation est souvent lié à des faibles niveaux de financement et reste quasi stable à 5%.

De 2013-2017 : Le nouveau plan bénéficiant des avancés du processus mondial lié aux changements climatiques, s'est focalisé sur le pilier trois du programme provincial consacré à l'environnement et changement climatique et de même pour les plans de développement local (PDL) des Entités Territoriales Décentralisées (ETD), l'objectif étant de les traduire en innovation de gouvernance forestière. Ce plan fait objet de la présente évaluation externe.

2.6 Pourquoi le Réseau CREF est encore en vie

L'analyse des défis et enjeux actuels transparaissant de cette mission, montre que malgré l'engagement multi-acteurs public-privé, des défis versus enjeux restent de taille pour évoluer vers une gestion durable verte de la province. Concrètement, la raison d'être du Réseau passe encore par les 3 options stratégiques suivantes : (i) adresser les Moteurs de déforestation, (ii) plaider en faveur des Politiques nationales plus adaptées au contexte de bonne gouvernance, (iii) accompagner des initiatives de Gestion locale durable.

Les défis liés à ces options sont les suivantes:

- Les Moteurs de déforestation : (1) Agriculture extensive (y compris l'élevage) ; (2) Forte exploitation artisanale du bois ; (3) Exploitation (artisanale et industrielle) minière et des hydrocarbures en zones forestières. (4) Extension des villes existantes ; (5) Grands projets d'infrastructures sans EIES ; (6) Explosion démographique.
- Politiques nationales : faits saillants : (1) Absence de plan d'aménagement du territoire et des aires protégées ; (2) Lois inadaptées et contraintes liées à leur application ; (3) Insuffisance des capacités de l'Administration forestière ; (4) Création de nouvelles villes ; (5) Insécurité foncière des communautés forestières face aux grands concessionnaires ; (6) Absence des mécanismes de déclinaison provinciale des processus et politiques de gestion des RN.
- Gestion locale durable : faits saillants : (1) Faible application des techniques culturelles appropriées ; (2) Insuffisance des connaissances techniques des communautés autour de la gestion durable des ressources naturelles ; (3) Faible revenu des communautés locales et PA ; (4) Conflit d'intérêt entre les communautés et les aires protégées ; (5) Déficit énergétique dans les ménages.

2.7 Fluctuation des membres du Réseau CREF

Fluctuation des organisations membres du R-CREF:¹⁴-Période 2003-2012-

¹⁴ Tiré du rapport 10 ans Réseau CREF

Fluctuation annuelle des membres

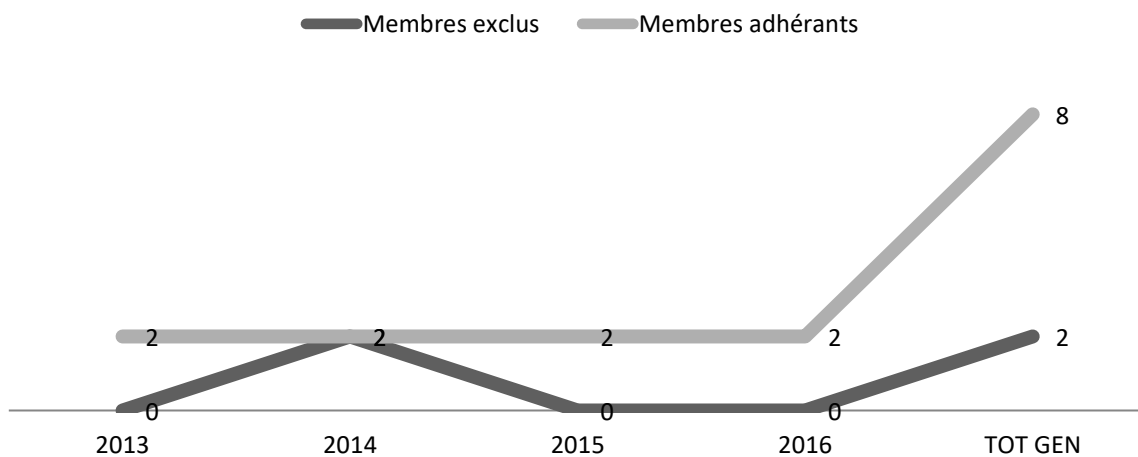


Observation : Moyenne sur 10 ans : 33 membres.

Tableau du relevé des membres exclus et adhérents à partir de PV des AG

ANNEE	Membres exclus	Membres ayant adhéré
2012		1 ADEPDH
		2 FACF
2014	1 FORIC	1 EREST
	2 UPENOK	2 UPFOC
2015		1 ADIMIRU
		2 UECN
2016		1 ADIMIRU
		2 UECN

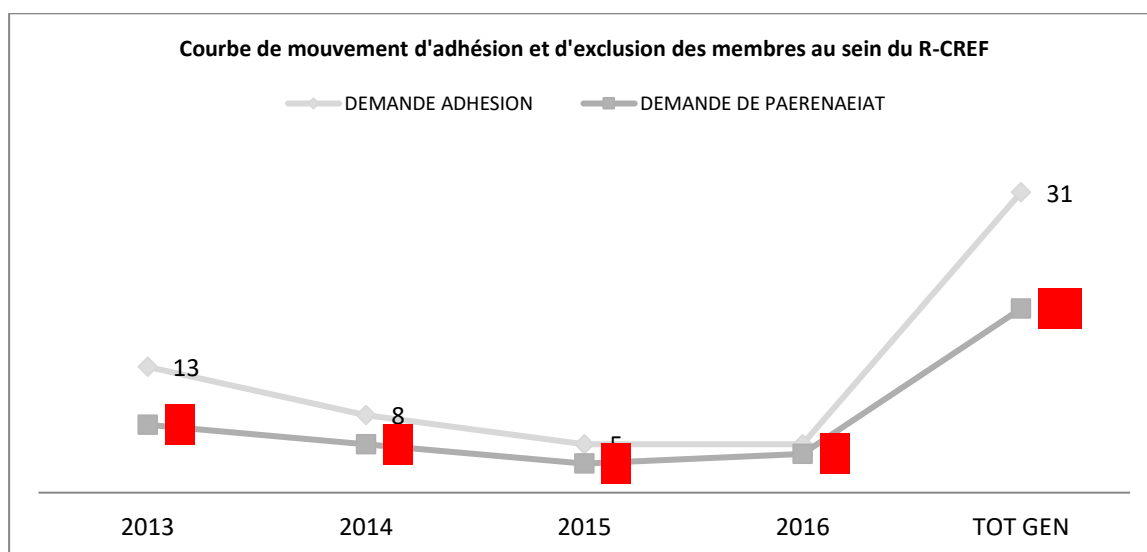
Chart Title



Nous constatons que de 2013 à 2016, 8 organisations ont été admises comme membres du Réseau CREF. Ceci, après des missions d'analyse préalable de leurs demandes d'adhésion et de leur viabilité. En outre, deux

membres ont été exclus en 2014 suite à « deux ans de retard de cotisation et deux absences aux cours de deux Assemblées Générales consécutives ».

Années	Demande D'ADH	Demande de Partenariat	Total
2013	13	7	20
2014	8	5	13
2015	5	3	8
2016	5	4	9
TOT GEN	31	19	50



Commentaire : Nous constatons qu'en 2013 Les demandes d'adhésion et de partenariat étaient trop élevés par rapport à l'an 2016. Plus les années avancent plus les demandes d'adhésion diminuent. Les demandes d'adhésion sont passées de 13 à 5. Quant à celle de demande de partenariat, elles sont passées de 7 à 4. En dépit de cette tendance régressive, le réseau reste attractif.

3. EVALUATION GENERALE DU PROGRAMME 2013-2017

3.1 Pertinence générale du Programme 2013-2017

Défis actuels au niveau communautaire et organisationnel

- ✓ Gestion non rationnelle des ressources naturelles et foncières locales (divergences autour de la foresterie communautaire) ;
- ✓ Utilisation des méthodes culturelles non appropriées ;
- ✓ L'ignorance de textes légaux par la communauté ;
- ✓ Faible structuration paysanne;
- ✓ Faible impulsion du leadership paysan;
- ✓ Le recours à la violence pour résoudre les conflits fonciers ;
- ✓ L'instrumentalisation des communautés par les leaders politiques en quête de positionnement ;
- ✓ L'accaparement des terres par les grands concessionnaires qui refusent des planter les arbres dans leurs concessions ;
- ✓ Faible prise en compte des compétences des peuples autochtones dans la dynamique de conservation par certains acteurs ;
- ✓ Exploitation illicite des ressources naturelles ;
- ✓ Existence de certains conflits de leadership ;
- ✓ Les activités sont faites à petite échelle;
- ✓ L'utilisation communautaire des ressources forestières est encore à obtenir de manière effective ;
- ✓ Esprit d'attentisme élevé observé au sein des communautés locales : faible appropriation des programmes par les communautés habituées aux aides humanitaires ;
- ✓ Non acquisition des titres des CFCL ;
- ✓ Non accompagnement de la communauté sur l'intensification agricole ;
- ✓ La problématique d'accès à la terre par les PA, suite à l'accaparement des terres et des mauvaises pratiques culturelles ;
- ✓ Manque de vision et d'esprit d'initiatives par les autorités politico-administratives locales : La plupart des autorités locales continuent à penser que la question environnementale de leurs entités c'est l'affaire des ONGD ;
- ✓ Le taux élevé d'analphabétisme dans les villages;
- ✓ Braconnage, pêche illicite, abattage abusif des arbres,
- ✓ Assises d'une culture d'attentisme;
- ✓ Insécurité;
- ✓ Conflit entre l'ICCN et les communautés riveraines du Parc National des Virunga.

Les résultats de la présente évaluation montrent très clairement qu'aujourd'hui plus qu'hier, les populations du Nord Kivu ont encore besoin des actions du Réseau pour des raisons suivantes : (i) la RDC au niveau africain et mondial , a défini sa CDN(Contribution Nationale Désigné) pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et au niveau provincial, avec une vision multi-acteurs, un Plan d'Economie Verte juridictionnel est en préparation ;(ii) le Réseau est davantage engagé dans la lutte contre les moteurs de la déforestation et dégradation des forêts en développant des stratégies pratiques de réduction des menaces que les opérateurs commerciaux exercent sur la forêt et sur les droits de l'homme des communautés forestières ;(iii) les dynamiques synergiques locales encrées dans les PDL sont des véritables moteurs de lutte contre la pauvreté à la base à travers des initiatives de développement économique durable.

Il est donc possible d'affirmer pour cette mission d'évaluation que réellement le but ultime du plan 2013-2017 a été d'impulser une dynamique multi- acteurs de conservation et de réhabilitation des écosystèmes forestiers

dans une vision d'un développement vert pour les générations futures au Nord-Kivu. En 2016-2017, cette dynamique globale d'implication de la Société Civile dans l'écodéveloppement pour les générations présentes et futures, fondée sur la paix sociale, la bonne gouvernance des ressources naturelles et le développement durable des communautés locales et des peuples autochtones pygmées est effective.

Les résultats atteints jusque 2016 (produits livrés) démontrent que le Réseau CREF évolue progressivement vers cet objectif. Son positionnement actuel en tant que Réseau provincial, membre du Conseil Consultatif provincial pour les Forêts, Team leader de la Thématique Environnement des OSC de la Société Civile, Point focal du RRN et du GTCR-R,... placent le Réseau CREF en bonne position pour évoluer vers l'objectif grâce aux multiples partenaires techniques et financiers.

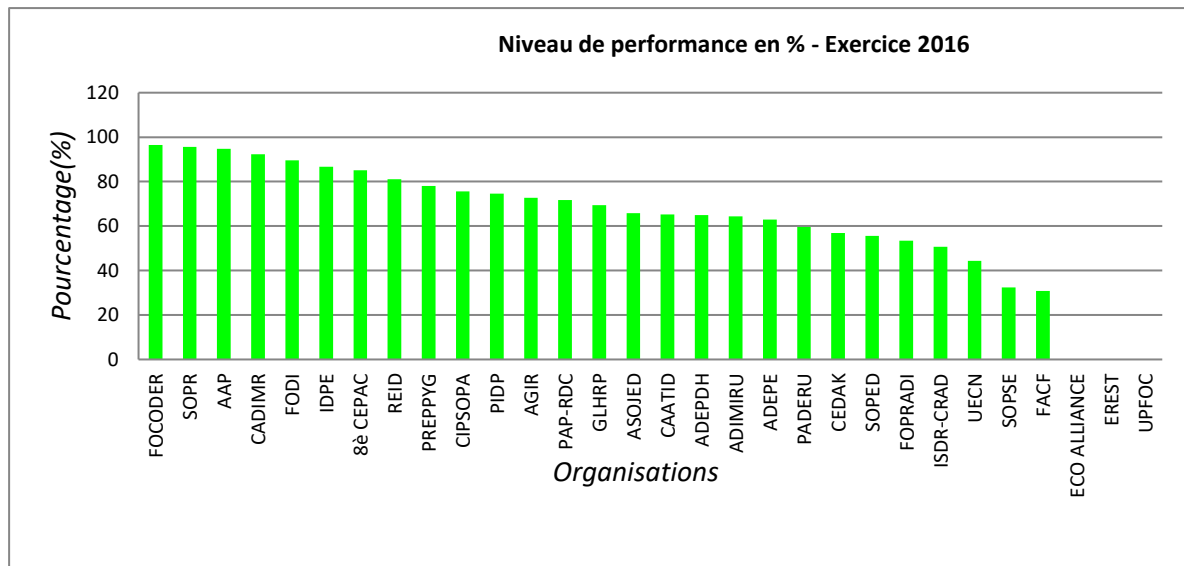
De façon globale, le Réseau CREF est vu comme un acteur positif sur l'ensemble des scènes régionale, nationale, provinciale et locale. Au niveau international, le Réseau CREF a été capable de mener un plaidoyer mettant fin à l'exploration pétrolière dans le Parc des Virunga, ce qui est un succès fort. Au niveau local, un grand changement a été constaté dans les structures membres, désormais renforcées dans leur manière de mener les activités, d'approcher les communautés locales et peuples autochtones cibles et de répondre aux sollicitations en matière de fonctionnement interne des structures.

3.2 Efficacité des actions entreprises par le Réseau CREF

La mission présente sous ce point le niveau de résultats atteints par le programme en termes (1) de performance des organisations membres et (2) des réalisations phares perçues par les membres à travers la mise en œuvre du Plan 2013-2017 et (3) les atouts principaux du Réseau CREF perçus par les PTF.

3.2.1 Examen de la performance des organisations membres¹⁵

Le SG du Réseau a effectué pour l'exercice 2016 l'évaluation de la performance des organisations membres. Les conclusions sont les suivantes :



Graphique 1. Synthèse de l'évaluation de la performance des organisations membres 2016

¹⁵ Pour la première fois, lors de l'AGO de juin passé 2017, le SG a délivré des certificats de mérite pour encourager les structures membres et soutenir leur motivation. .

3 Organisations (14,3%) ont eu des notes variant entre 30% et 44,41 %. Pour ces organisations, à part les actes d'autorisation légale de fonctionnement, leurs organes sont quasi-in opérationnels :

- Le système de contrôle interne n'existe pas ;
- Sur terrain, ces organisations n'ont pas d'activités fiables ;
- La gestion des ressources n'est pas fondée sur des procédures rationnelles de gestion ni sur des outils de gestion appropriés.

En termes de risque, ces organisations présentent de risque de gestion très élevé.

11 Organisations (52,4%) ont réalisé des notes variant entre 50,74% et 69 % ; Elles sont caractérisées notamment par :

- des organes qui sont opérationnels en termes de rencontres tenues et leur documentation;
- le système de contrôle interne est fonctionnel mais à renforcer;
- les organisations ont des actions concrètes sur terrain;
- les activités et les rencontres sont bien documentées et le système de rapportage est opérationnel ;
- les relations avec le fisc ne sont pas bien établies pour plusieurs de ces organisations ;
- les outils de gestion demeurent insuffisamment mis en place et/ou exploités ;
- certaines politiques qui règlementent la gestion des organisations sont mises en place ;
- les efforts de mobilisation des fonds sont perceptibles mais demeurent insuffisants.

En termes de risque, ces organisations présentent de risque de gestion moyen.

7 organisations (33,3%) ont eu les côtes variant entre 70% à 92,35%. Ces organisations présentent globalement le profil suivant:

- Bonne expertise dans la gestion des projets ;
- Les outils et les procédures de gestion sont mis en place, suivis et bien exploités;
- Le degré d'ouverture aux partenaires extérieurs est suffisant;
- les comptes sont régulièrement audités, et les activités sont périodiquement évaluées par les experts externes;
- le système de contrôle interne est opérationnel.

Membres

Points forts	Points faibles
Bonne présence sur terrain	Manque de capacités en gestion de projet
Ancrage communautaire	Intérêts individuels parfois concurrents au lieu de coopérer
Diversité des compétences	Peu de leaders féminins
Esprit de collaboration	Manque de moyens financiers

En ce qui concerne le renforcement de capacités des membres, les domaines suivants ont été identifiés comme prioritaires :

- Gestion de projets
- Planification, Suivi, Evaluation
- Gestion financière
- Partenariat avec les autres OSC

En conclusion,

- L'accompagnement technique du Secrétariat général du réseau CREF auprès de ses membres doit permanemment veiller sur le niveau d'organisation et de structuration des dits membres et éviter d'accorder aussi bien des appuis économiques que plus de responsabilités aux structures dont le niveau d'organisation social est encore très faible.

- Au niveau des synergies territoriales, une place de choix devrait aussi être accordée à la question d'organisation et de structuration des membres.
- En vue de soutenir cette vision, les membres ont recommandé à leur Réseau de mettre à jour le plan de renforcement des capacités enfin que les structures au bas de l'échelle reprennent le chemin ascendant d'ici 2 ou 3 ans, surtout que bon nombres d'entre elles sont des structures récemment admises comme membres.

3.2.2 Réalisations et atouts phare et faiblesses perçus par les membres

L'analyse des réalisations des membres et partenaires a permis à la mission de dégager les éléments majeurs suivants :

Succès perçus versus atouts pour affronter la phase suivante de son histoire

1. Savoir

- ✓ Equipe compétente, techniquement forte, Expérimentée,
- ✓ Diversité des compétences au sein du Réseau CREF, Ressources humaines qualifiées, multidisciplinaires,
- ✓ Maîtrise de certains outils comptables au sein du Réseau.

2. Savoir être

- ✓ structure du Réseau CREF principalement "démocratique, transparente, participative et efficace",
- ✓ Bonne attitude des agents du SG et dirigeants perçue à travers : adaptation aux réalités du terrain, animation du Réseau, capacité dans l'accomplissement de leur tâche, collaboration avec les membres, présence sur terrain,
- ✓ une forte volonté de mener à bien et d'améliorer le travail avec les membres,
- ✓ Bonne vision à long terme du Réseau
- ✓ Equipe du Réseau perçue comme collaborant avec les autres acteurs et les membres ; courageuse et compétente ; Serviable, expéditive, Simple, Coopératif, Souple, Stable, dynamique, soudée , avec esprit de collaboration, Légitime,
- ✓ Disponibilité, engagement, bravoure lors de la réalisation des activités sur terrain, même dans les zones à risque
- ✓ Très bonne capacité d'organisation

3. Savoir faire

- ✓ Divers appuis du SG aux membres sous forme de :(1) accompagnement institutionnel des membres ;(2) accompagnement des membres dans la recherche des PTF,(3) lors du montage des différents dossiers de Projets ;(4) audit externe et appui conseils de proximité ;(5)pro activité ,Attraction, feedback de communication ,réaction lors de l'envoi des rapports ;(6) renforcement de capacités des multi-acteurs ;(7) Facilitation des échanges d'expériences entre les membres ;(8) rencontre des membres sur leur terrain d'activité ;(9)Renforcement des capacités des organisations membres
- ✓ Respect du plan d'activité, régularité, professionnalisme dans la réalisation d'activités concrètes telle que l'établissement de 7 sites pilotes pour les CFCL au Nord Kivu et de plaidoyer, l'arrêt de l'exploration pétrolière dans les Virunga,
- ✓ Effort manifeste d'être ponctuel dans la rédaction de ses rapports ;
- ✓ Capacité à collecter des fonds, Mobilisation des fonds en faveur des membres

- ✓ Exécution des tâches avec compétence dans les tâches, professionnalisme,
- ✓ Capacité à faire participer des membres à la conception, planification et la gestion du plan stratégique
- ✓ Exécution des tâches au temps opportun
- ✓ Forte capacité de mobilisation des fonds et un bon leadership
- ✓ Innovateur et expérimenté dans la gestion des ONGD ;
- ✓ capacité à mener un plaidoyer sur base des informations récoltées de terrain.
- ✓ La mise en œuvre d'un partenariat réussi avec la société civile ;

4. Savoir faire faire

- ✓ Ancrage communautaire des actions du Réseau et de ses membres,
- ✓ Agents du R CREF offre l'opportunité à ses membres de réaliser eux mêmes le travail souvent avec assistance de proximité (services comptables) en cas de besoin exprimé,
- ✓ le positionnement en tant que partenaire fiable, disposant de bonnes capacités de communication, visible et capable de mobiliser des fonds, de nouer des partenariats et d'assurer une collaboration entre partenaires nationaux et internationaux
- ✓ l'excellente présence sur terrain, le suivi de proximité et capacité à ouvrir des espaces de dialogues au niveau communautaire et provincial, même dans des situations où des sujets sont difficiles ou sensibles,
- ✓ L'expérience avérée des membres, leur connaissance et maîtrise des enjeux de terrain,
- ✓ Intégration des membres et meilleure mise en Réseau en RDC des partenaires ;
- ✓ L'obtention d'un impact au niveau local, national et régional ;
- ✓ une très bonne participation des acteurs locaux et une bonne réputation du Réseau au niveau local.

Faiblesses perçus versus échecs à éviter

Au niveau technique –opérationnel-organisationnel

1. Faible visibilité du plan d'accompagnement technique des membres ;
2. Faible visibilité du plan de communication entre l'équipe technique et les organisations membres;
3. Faible prise de connaissance du plan de communication entre les financiers des organisations membres et du Réseau CREF ;
4. Accompagnement du SG limité surtout aux bénéficiaires ayant reçu les fonds du Réseaux
5. Faible intégration des femmes aux activités du Réseau,
6. définition peu claire du projet Maison Verte,
7. difficulté du Réseau à mobiliser suffisamment des ressources pour son plan ;
8. surcharge du personnel dans la production des rapports techniques de suite aux diversifications des canevas de rapport,
9. Faible capitalisation des rapports des membres transmis au Secrétariat Général ;de communication avec les membres ;
10. Faible gestion organisationnelle, définition des rôles, priorisation de la gestion, retard dans le rapportage financier, retards réguliers, une baisse de la qualité des rapports, une confusion parfois dans la gestion, le faible niveau de suivi des procédures et règles internes dans la gestion administrative et financière du réseau, rapport financier peu détaillé et retards dans le compte rendu de ceux-ci.
11. Faible présence sur le terrain au courant de l'année ; Faible suivi auprès des membres ;
12. Faible mobilisation de fonds dans le domaine foncier ;
13. Faible transmission de leur connaissance aux membres ;
14. Coordination des rapports de gestion parfois difficile au niveau du SG,
15. Gestion parfois émotive des certaines questions des membres ,
16. Implication disparates des membres dans la mise en œuvre de certaines activités clés ;

17. Perception parfois que le gros du budget est affecté au fonctionnement du SG au détriment des organisations membres sensées exécuter à la base ;
18. Peu de temps pour l'accompagnement technique des structures membres
19. Peu de temps disponible pour le renforcement des capacités des équipes chargées des finances des associations membres du réseau ;
20. Equipe du SG insuffisante par rapport au nombre des membres à accompagnés ;
21. Peu de leaders féminins impliqués dans le programme
22. Retard dans la libération des fonds pour la réalisation des activités sur le terrain.
23. Retard dans le traitement de certains dossiers (Rapport, note conceptuelle,...)
24. Faible système d'information –capitalisation sur les indicateurs du plan d'Écodéveloppement ,

Au niveau institutionnel

- 1) Appui des PTF limité à quelques piliers du plan, Ce qui ne facilitait pas non plus un suivi systématique des indicateurs du plan d'éco- développement.
- 2) Faible visibilité du Réseau au niveau des pays anglophones,
- 3) Faible appui institutionnel aux organisations membres,
- 4) faible vue de planification à long-terme et mobilisation des partenaires ;
- 5) Il faut aussi noter que certains membres ne partageaient pas régulièrement avec leur Réseau les autres actions menées avec les fonds des autres PTF pour que le tout fasse un panier commun de capitalisation à la fin de chaque année.
- 6) immensité des besoins financiers et administratifs semble disproportionnée face aux ressources actuelles :
- 7) Insuffisance dans la transparence du au non partage des rapports financiers et de l'audit du secrétariat avec les membres ;
- 8) Intérêts individuels parfois concurrents au niveau du Réseau,
- 9) le manque parfois de vision à long-terme du rôle du Réseau : une meilleure définition de la théorie du changement est nécessaire.
- 10) le plan stratégique d'écodéveloppement a été élaboré sur des horizons de 2030, sans pour autant échelonner les jalons à atteindre par tranche de 5 ans.
- 11) Le projet de la maison verte et la recherche de financements semblent également avoir pris beaucoup de temps au secrétariat général.
- 12) implication perçu comme parfois peu positive dans la résolution des conflits dans les structures membres
- 13) Peu de valorisation des compétences des membres ;
- 14) poids des responsabilités de l'avenir du Réseau incombe seulement au secrétariat général du Réseau et ne lui permet donc pas de prioriser ses taches et de les mener toutes à bien, Trop forte concentration des responsabilités au niveau du Secrétaire General ;

3.2.3 Réalisations et atouts phare et faiblesses perçus par les PTF

Selon les PTF, les atouts principaux du Réseau CREF en tant que partenaire sont :

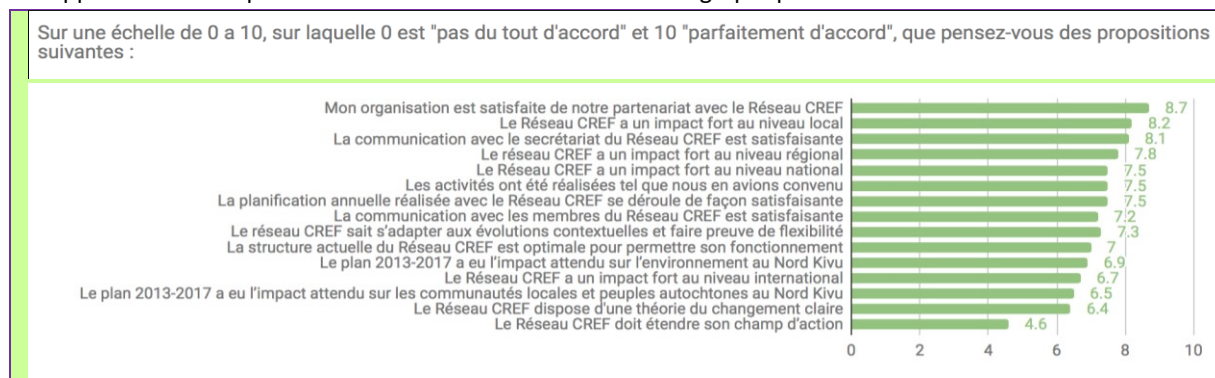
- L'intégration et la meilleure mise en Réseau en RDC des partenaires ;
- La mise en œuvre d'un partenariat réussi avec la société civile ;
- L'obtention d'un impact au niveau local, national et régional ;
- la capacité de mener un plaidoyer sur base des informations récoltées de terrain.

Certains notent que l'effort ne doit pas faiblir afin d'obtenir un changement réel dans les reformes nationales et leur mise en oeuvre au niveau régional et local. Celui-ci leur semble largement avoir atteint ses objectifs. Ils notent également qu'en plus des impacts prévus du plan, celui-ci a permis l'obtention du prix Alex Soros en 2015.

Il ressort cependant de l'évaluation générale du Plan que nombre des partenaires ignorent ce qui est fait par le Réseau CREF en dehors de son partenariat spécifique, ainsi que sur la suite d'activités qu'ils ont pourtant financé par le passé.

Le processus de planification du plan 2013-2017 est perçu comme bon : il a été participatif et inclusif, et s'est basé de façon efficace sur les réalités de terrain. Cependant, certains souhaitent voir à l'avenir une meilleure identification des acteurs clés, des problèmes qui se posent, et de focaliser sur les résultats "en tenant compte des moyens disponibles, du temps, des difficultés et défis en face, et aussi des opportunités à exploiter". "La construction des synergies doit être la clé - ainsi que la responsabilisation directe des acteurs en présence." Un autre point faible identifié dans la planification 2013-2017 est le manque parfois de vision à long-terme du rôle du Réseau : une meilleure définition de la théorie du changement est nécessaire. Ceci s'est illustré lors de l'investissement de la somme reçue par le prix Alex Soros dans la Maison Verte, malgré que la place de ce projet au sein du Réseau et son modèle économique ainsi que les fonds nécessaires à sa finalisation restent à définir et à sécuriser.

Les appréciations des partenaires externes se résument dans le graphique suivant :



Les succès majeurs à célébrer du plan 2013-2017 et à poursuivre pour le plan 2018-2022 sont :

- le positionnement en tant que partenaire fiable, disposant de bonnes capacités de communication, visible et capable de mobiliser des fonds, de nouer des partenariats et d'assurer une collaboration entre partenaires nationaux et internationaux
- l'excellente présence sur terrain, le suivi de proximité et capacité à ouvrir des espaces de dialogues au niveau communautaire et provincial, même dans des situations où des sujets sont difficiles ou sensibles,
- Respect du plan d'activité, régularité, professionnalisme dans la réalisation d'activités concrètes telle que l'établissement de 7 sites pilotes pour les CFCL au Nord Kivu et de plaidoyer, l'arrêt de l'exploration pétrolière dans les Virunga

Du point de vue des activités menées, les plus grandes difficultés, sur lesquelles le Réseau doit travailler sont :

- la capacité à communiquer en anglais avec les partenaires anglophones et pour mener le plaidoyer international ;
- définition claire du projet Maison Verte, planification à long-terme et mobilisation des partenaires ;
- les défis de gestion et de mobilisation financière liés à l'ambition large du plan d'activités.

3.3 Forces et les faiblesses majeures du Secrétariat Général et des membres du Réseau CREF dans la mise en œuvre du plan

a. Point de vue des partenaires :

Dans l'ensemble, 8 des 11 Partenaires consultés ont eu l'occasion d'aller sur terrain, et ont rencontré des membres. Le fait de rencontrer les membres et de se rendre sur terrain influence très positivement les Partenaires. Ils retirent unanimement de cette expérience une excellente impression du travail effectué sur terrain, et ont pu observer une implication et un ancrage effectif des membres, une forte volonté de mener à bien et d'améliorer le travail, une très bonne participation des acteurs locaux et une bonne réputation du Réseau au niveau local.

L'expérience des membres, leur connaissance et maîtrise des enjeux de terrain, leur fédération ont été soulignés. Les enjeux auxquels ils font face et les ressources limitées nécessitent cependant de prioriser les actions dans le prochain plan 2018-2021.

3.4 Efficacité et efficience de la Structure organisationnelle

Dans le cadre du présent rapport, nous abordons l'analyse de l'efficience des actions du programme à travers les points en rapport avec la capacité opérationnelle du personnel affecté au programme et ses aptitudes managériales et le suivi de la gestion et des activités du Programme.

Le programme est animé par un staff dévoué et qui maîtrise les domaines de ses compétences. Les sources administratives avancent un effectif de 18 agents qui ont presté dans le programme : 7 agents techniques et 11 agents administratifs ; le taux de stabilité (analyse des agents stables en comparaison avec les départs des agents et recrutements des nouveaux) dudit personnel a été évalué à près de 78 % pendant les cinq ans du programme. La prise en compte des femmes dans les ressources humaines montrent que les agents femmes représentent 22 % et 78% des hommes. Il faut noter que de ces 18 employés, 3 hommes et 1 femme ont déjà quitté l'organisation dans le cadre de développement de leur carrière professionnelle.

Point de vue des partenaires

Selon les Partenaires Techniques et Financiers, la structure du Réseau CREF est principalement "démocratique, transparente, participative et efficace", ce qui est très positif. Cependant, des critiques sont adressées quant à la structure organisationnelle, la définition des rôles, la priorisation de la gestion, et le rapportage financier. Certains PTF notent des retards réguliers, une baisse de la qualité des rapports, une confusion parfois dans la gestion, le non suivi des procédures et règles internes dans la gestion administrative et financière du réseau. D'autres notent simplement un rapport financier peu détaillé et des retards dans le compte rendu de ceux-ci. Plusieurs pistes sont évoquées pour expliquer ces points : du point de vue de nombreux partenaires, le Réseau est trop centralisé et le Secrétariat fait face à une surcharge de travail. Le poids des responsabilités incombant seulement au secrétariat général est trop important et ne lui permet donc pas de prioriser ses tâches et de les mener toutes à bien, faute de temps. Le projet de la maison verte et la recherche de financements semblent également avoir pris beaucoup de temps au secrétariat général. La recherche d'un partenaire plus important plutôt que de se disperser sur de petits financements est conseillée par les PTF. Egalement, l'immensité des besoins financiers et administratifs semble disproportionnée face aux ressources actuelles : une priorisation serait bienvenue, ainsi qu'un encouragement aux membres de s'autonomiser sur la recherche de financements et la gestion de leurs projets.

Point de vue du SG

- Le personnel d'appui au programme se trouve submergé par leurs tâches. Par conséquent leurs congés ne sont pas faciles à programmer. Ils travaillent toujours au-delà de l'horaire réglementaire.
- C'est pour cela qu'il est difficile de connaître approximativement le temps de travail par semaine pour les assistants techniques cadres ; l'on ne sait même pas quand ces agents pourraient avoir le temps de relaxe sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Point de vue des membres

- L'absence d'une base des données y relatives ne permet pas de se prononcer sur les effectifs des ressources humaines et leaders locaux intervenant à la base au sein des ETD. Le diagnostic fait entre 2014 et 2016 étant le dernier, il ya urgence d'avoir un état de lieux actualisé pour une très bonne appréciation de l'effectivité des ressources humaines et leadership associatif des membres.

3.4.1 La capacité opérationnelle du personnel affecté au programme et ses aptitudes managériales

Secrétaire Général

Points forts	Points faibles
Bonne animation du Réseau Légitimité, expertise	Manque de disponibilité Manque de priorisation des interventions et des allocations des ressources.
Capacité à collecter des fonds	Besoin d'intégrer plus de femmes et d'éviter les changements trop récurrents du personnel technique
Capacité de renforcement de capacités des acteurs	Communications en français seulement - devrait pouvoir parler anglais
Très bonne capacité d'organisation	Trop forte concentration des responsabilités au niveau du Secrétaire General
Bonne vision à long terme du réseau	Faiblesses récentes au niveau de la gestion financière
Forte capacité de mobilisation des fonds et un bon leadership Mobilisation des fonds en faveur des membres Disponible et engagé Ressources humaines qualifiées ; Accompagnement institutionnel des membres ; Tolérant ; Travailleur compétent au service des membres Simple, Coopératif Renforcement des capacités des organisations membres Association des membres à la conception, planification et la gestion du plan Accompagnement des membres dans la recherche des PTF ; Ponctuel et courageux ; Innovateur et expérimenté dans la gestion des ONGD ; courageux et compétent ; Bonne collaboration avec les membres ;	Submergé par le travail (il ne respecte pas le temps de travail tel que prévu dans la législation, cette façon de faire peut l'anéantir avant le temps) ; Faible mobilisation de fonds dans le domaine foncier ; Le gros du budget affecté au fonctionnement du SG au détriment des organisations membres sensées exécuter à la base ; Gestion des certaines questions avec émotivité ; Retard dans l'accusé de réception des courriers ; Faible communication avec les membres ; Retard dans la libération des fonds pour la réalisation des activités sur le terrain. Faible appui institutionnel aux organisations membres Implication disparates des membres dans la mise en œuvre de certaines activités clés ; Faible présence sur le terrain au courant de l'année ; Trop centraliste au point qu'à son absence la machine fonctionne très lentement ; Non implication positive dans la résolution des conflits dans les structures membres

En ce qui concerne le renforcement de capacités du Secrétariat Général, les domaines suivants ont été identifiés comme prioritaires :

- Gestion des ressources humaines
- Gestion des Finances
- Relations avec les membres

- Relations avec les PTF
- Partenariats avec les OSC

c) Recommandations

- Se faire assister quelque fois des consultants selon les thématiques à traiter ;
- Renforcer la mobilisation des fonds dans le domaine foncier ;
- Recourir à l'expertise des ressources humaines des organisations membres dans l'exécution des activités spécifiques ;
- Redynamiser le système de communication avec les membres ;
- Amener les membres à plus de recherche des financements en partageant les différents appels à propositions ;
- Mobiliser les moyens en temps pour permettre aux membres de réaliser les activités en tenant compte de calendrier de rapportage.
- Renforcer l'appui institutionnel aux organisations membres ;
- Mener le plaidoyer pour la finalisation de la maison verte
- Assurer la répartition équitable des ressources financières aux organisations membres suivant les domaines d'intervention ;
- Renforcer la mobilisation des moyens pour un appui institutionnel durable
- Renforcer les AGR chez les membres et au niveau du S G
- Décentraliser certaines tâches du secrétaire Général aux autres staffs pour permettre à la machine de fonctionner normalement en son absence ;
- Implication effective dans la recherche des solutions aux différents conflits des membres.

Equipe technique

a) Forces

- Equipe compétente
- Ponctualité dans la rédaction de ses rapports
- Facilitation des échanges d'expériences entre les membres.
- Accompagnement des organisations membres lors du montage des différents dossiers (Projets ;
- Ressources humaines qualifiées ;
- Engagement et professionnalisme
- Collaborant
- Stable
- Suivi des activités des membres sur le terrain.
- Bonne capacité dans l'accomplissement de leur tâche.
- Exécution des tâches au temps opportun
- Disponibilité et bravoure lors de la réalisation des activités sur terrain, même dans les zones à risque
- Engagement et professionnalisme ;
- Bonne adaptation aux réalités du terrain ;
- Une équipe soudée et multidisciplinaire

b) Faiblesses

- Faible suivi des activités des membres sur le terrain ;
- Absence du plan de communication entre l'équipe technique et les organisations membres;
- Nombre insuffisant des membres de l'équipe technique ;
- Faible capitalisation des rapports des membres transmis au Secrétariat Général ;
- Absence d'un plan d'accompagnement technique des membres ;
- Retard dans le traitement de certains dossiers (Rapport, note conceptuelle,...)
- Manque de feedback dans le processus de rapportage ;
- Rareté des visites dans les associations membres du Réseau ;

- Retard dans la transmission des commentaires aux rapports des membres ;
- Pas de valorisation des compétences des membres ;
- Manque du temps suffisant pour l'accompagnement technique des structures membres.

a) Recommandations

- Multiplier les visites sur le terrain.
- Mettre à place un plan de communication entre l'équipe technique du R. CREF et celle des membres pour plus d'orientation ;
- Recruter les femmes dans l'équipe technique
- organiser régulièrement le renforcement des capacités techniques des membres ;
- Assister les membres à la formulation des propositions bancables
- Participer selon le cas à certains CCT
- Renforcer la collaboration envers les membres ;
- Assurer le feedback lors du rapportage pour que les membres améliorent leur manière de travailler.
- Impliquer les gestionnaires des ONG membres du Réseau lors de réalisation des activités sur terrain par l'équipe technique ;
- Multiplier les visites sur terrain pour l'encouragement des membres
- Décentraliser certaines tâches techniques au niveau des synergies
- partager le rapport de suivi des activités à l'association membre visitée ;
- Aménager l'horaire de travail pour accorder plus temps à l'accompagnement des membres ;
- Renforcer les capacités des staffs des organisations membres dans le rapportage.

Equipe de l'Administration et des finances

a) Forces

- Engagée
- Attractive/Communicative (réaction lors de l'envoi des rapports) ;
- Ressources humaines qualifiées
- Souple
- Audit et appui conseils
- Elle est expéditive et assiste les services comptables en cas de besoin exprimé
- Bonne capacité dans l'accomplissement de leur tâche.
- Compétente dans les tâches
- Serviable et expéditive
- Equipe dynamique ;
- Equipe techniquement forte ;
- Maîtrise de certains outils comptables.
- Expérimenté
- Bonne collaboration avec les membres ;

b) Faiblesses

- Diversification des canevas de rapport
- Absence du plan de communication entre les financiers des organisations membres et du Réseau CREF ;
- Faible transmission de leur connaissance aux membres ;
- Accompagnement limité seulement aux bénéficiaires des fonds du Réseaux
- Insuffisance dans la transparence du au non partage des rapports financiers et de l'audit du secrétariat avec les membres ;
- Faible suivi auprès des membres ;
- Oublie dans l'applicabilité de certaines instructions vitales pour la survie de l'organisation ;
- Moins disponible pour le renforcement des capacités des équipes chargées des

finances des associations membres du réseau ;

- Pas de réaction écrite aux rapports soumis ;

c) Recommandations

- Uniformisation de canevas de rapport
- Réunion ou visite d'échange d'expérience entre l'équipe du Réseau CREF et celles des membres pour harmonisation des vues ;
- Etendre l'appui-conseil même aux membres non bénéficiaires de fonds du Réseaux
- Fournir des efforts pour mieux collaborer avec les autres
- Partager avec les membres les rapports financiers et d'audit du secrétariat général ;
- Veuillez toujours à communiquer le transfert des fonds et le motif
- Tenir des formations de renforcement des capacités et au recyclage sur des faiblesses constaté
- Renforcer l'équipe financière par une nouvelle unité,
- Se mettre à la page dans la mise en œuvre des instructions données
- Renforcer les capacités des équipes financières des associations membres du réseau,
- Effectuer les descentes de suivi comptable auprès des membres ;
- Organiser des séances de renforcement mutuel entre les financiers des organisations membres ;
- Avoir suffisamment de temps pour accompagner les membres ;
- Partager aux membres les rapports financiers et d'audit du secrétariat général.

3.4.2 Efficacité du suivi de la gestion et des activités du Projet

Les éléments repris ci-dessous ont positivement impacté sur l'efficacité des actions du projet, c'est notamment :

- Les organisations membres sont organisées en synergies territoriales qui favorise des échanges mutuels et un suivi de proximité des activités implémentées ;
- Organisation des missions de renforcement des capacités à travers des diagnostics organisationnels et institutionnels des membres par le secrétariat général ;
- Mis à place des outils de suivi et de gestion qui permettent de gérer conséquemment les activités entreprises ;
- La mise en place d'un système de rapportage et de classement très efficace au niveau du secrétariat général;

Les témoignages concordants reçus des membres confirment que le personnel du secrétariat interagit avec eux d'une manière très respectueuse.

3.4.3 Efficacité de la Gestion de la sécurité des membres

Les membres du groupe qui ont subi différentes menaces liées à leur travail de dénonciation de mauvaise exploitation des ressources naturelles ont reçus différentes aides à travers des conseils en matière de sécurité, des formations spécifiques, des relocalisations pour certains.

Le réseautage avec d'autres acteurs a permis de limiter certains incidents ainsi que le plaidoyer qui a facilité la mitigation de certains risques liés aux différentes activités des acteurs.

3.5 Efficacité de la capitalisation des expériences des partenaires, leur partage mutuel et leur valorisation à travers des actions de plaidoyer.

Cette capitalisation a été faite à travers la participation des membres à certaines séances d'échanges d'expérience. Les thématiques sur les entreprises et les droits de l'Homme, la gouvernance des ressources naturelles dans la région des grands lacs africains ont fait objet de partage d'expérience entre les acteurs de la République Démocratique du Congo, du Burundi, de l'Ouganda ainsi que du Rwanda. Les expériences des acteurs des pays où les ressources naturelles (pétrole, mines, gaz...) sont en pleine exploitation ont été partagées avec les pays dont les projets d'exploration et exploitation sont en cours pour renforcer le plaidoyer et/ou la mobilisation communautaire. Ces expériences ont renforcé le travail des uns et des autres dans le plaidoyer pour le respect des droits des communautés locales et la protection de l'environnement lors des activités des industries extractives.

Les communautés locales ont été mobilisées pour respecter et faire respecter des textes régissant le secteur des ressources naturelles et surtout les textes relatifs à la protection des écosystèmes du Parc National des Virunga en général et du lac Édouard en particulier.

Après la mobilisation de ces communautés par les acteurs de mise en œuvre du programme ; ces dernières se sont appropriées le débat sur la problématique de l'exploration et/ou de l'exploitation du pétrole dans le parc National des Virunga.



Message de la communauté lors de la mobilisation contre le projet d'exploitation du pétrole dans le Parc National des Virunga.

Les membres de la communauté locale accompagnés par les organisations de la société civile environnementale du Nord-Kivu notamment CREDDHO, IDPE, SOPR et FECOPEILE, sous la coordination du Réseau CREF ont aussi profité, en date du 16 Décembre 2015, de la présence du Président de la République à la cérémonie de l'inauguration de la centrale hydro-électrique à Matebe pour aussi se mobiliser contre le même projet d'exploitation du pétrole dans le Parc National des Virunga.

Différents messages lui ont été adressés par une centaine des manifestants pour l'amener à procéder par l'annulation de l'ordonnance n°10/044 du 18 Juin 2010 portant approbation du Contrat de partage de production (pétrolière) conclu entre la République Démocratique du Congo (RDC) et l'Entreprise SOCO International, pour le bloc V.



A ce jour les activités de la compagnie pétrolière SOCO ne sont pas visibles à l'intérieur du Parc National des Virunga malgré que l'existence de l'ordonnance autorisant les activités à son sein soit toujours considérée comme une grande menace.

Au-delà de la mobilisation, plusieurs actions de plaidoyer ont été menées tant au niveau local, provincial, national qu'international pour une gestion rationnelle et durable des ressources Naturelles de la République Démocratique du Congo en général et celles du Nord-Kivu en particulier.

Des lettres dénonçant les mauvaises pratiques de l'entreprise SOCO lors de ses activités à l'intérieur du Parc National des Virunga ont été adressées aux dirigeants de la République Démocratique du Congo.

Certains panels de plaidoyer ont été tenus afin de rapprocher toutes les parties prenantes vers un objectif commun qui est la sauvegarde et la protection des écosystèmes de la sous-région des grands lacs Africains.

Plusieurs correspondances ont été initiées pour plaider auprès des gouvernements de la sous-région des grands lacs africains afin d'abandonner différents projets d'exploitation du pétrole dans les Aires Protégées ainsi protéger les défenseurs des droits de l'Homme et de l'environnement lors de leurs métiers face au travail des industries extractives.

De ce qui précède, on observe à un changement de comportement dans le chef de certains responsables gouvernemental qui, commencent à intérioriser la logique du développement à travers l'économie verte.

Un plaidoyer législatif a été orienté vers certains représentants du peuple pour les amener à adopter un code des hydrocarbures incluant à son sein des véritables principes de protection de l'environnement et droits des communautés locales.

Les industries extractives ainsi que leurs mentors n'ont pas échappé aux différentes actions des acteurs que nous sommes, pour les appeler à adopter un comportement responsable.

Suite à ces actions, un des investisseurs de la compagnie pétrolière SOCO, notamment l'Eglise Anglicane d'Angleterre a pris l'engagement ferme contre cette dernière en suspendant l'allocation de ces fonds jusqu'à ce qu'elle est des réponses claires.



Plaidoyer vers la délégation de la RDC - COP 21



Le Président de la RDC et le bailleur des fonds BUFFET, lors de la cérémonie inaugurale de la centrale Hydro-électrique de Matebe, une des initiatives de l'économie verte

L'observatoire a été effectif à travers plusieurs activités dont la formation des observateurs, le monitoring, des visites et échange d'expérience sur la problématique de l'exploitation des ressources Naturelles de la Région des grands lacs africains. Un outil a été créé pour matérialiser ceci ; il s'agit d'une plateforme en ligne connu sous le nom de Enanga www.enanga.org pour le partage de photos et de vidéos de témoignages de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda sur les problèmes et les promesses des ressources naturelles.

Cet outil combine les perspectives communautaires capturées dans des documentaires photos et vidéos avec des analyses d'experts pour favoriser des solutions responsables et participatives de gestion des ressources naturelles

3.6 Durabilité et pérennisation des actions du projet

Le concept durabilité appliqué à ce programme 2013-2017 du Réseau CREF est entendu comme sa capacité de continuer à avoir un impact positif même après la clôture du programme.

La durabilité des actions de R-CREF en général et celle du programme évalué en particulier tient sur:

L'approche associative utilisée à travers des organisations locales membres suffisamment renforcées en capacités et qui pilotent les activités du programme sur terrain. Le programme 2013-2017 a été largement mis en œuvre par les organisations membres conformément à la philosophie du Réseau. Ces organisations ont été suffisamment renforcées en capacité et se sont approprié des connaissances nécessaires leur permettant de poursuivre efficacement l'exécution des activités entreprises comme relevé au point 2.2 en rapport avec l'évaluation de la performance organisationnelle des membres.

Les synergies des organisations membres

Le travail en synergie tel que développé par les organisations membres du Réseau CREF dans les 6 territoires et 3 villes du Nord-Kivu est axé sur l'appropriation des actions du programme par les membres dans leurs territoires respectifs. Notons cependant que pour une bonne pérennisation des actions du programme, le Secrétariat Général du R-CREF devra accompagner les organisations regroupées dans une synergie à se doter aussi bien d'une bonne coordination que de leur propre plan d'action conjoint émanant du programme d'ensemble.

En outre, un système de responsabilisation des membres au sein de la synergie devra être clairement défini afin de s'assurer de l'implication de tous dans la mise en œuvre du programme développé. A cet effet, un mécanisme de gestion des plaintes des membres et des conflits éventuels devra être envisagé afin de limiter les frustrations et les désengagements des organisations membres.

Le Conseil de Concertation Territorial « CCT ».

Le conseil de concertation territorial est un cadre par excellence d'échange réunissant aussi bien les acteurs étatiques et ceux de la société civile intervenant directement ou indirectement dans le secteur de l'environnement. Une Emanation du R-CREF, le CCT permet de rapprocher les acteurs de développement durable des autorités territoriales en vue d'échanger sur divers thèmes relatifs à la gouvernance forestière et les défis majeurs pour la mise en œuvre des politiques forestières / environnementales, les résultats des interventions, faisant ainsi du CCT un cadre par excellence de redevabilité. La pérennisation du Conseil de Concertation Territorial à l'instar de synergie des organisations membres du réseau CREF sous-tend la durabilité des interventions du R-CREF dans la province du Nord-Kivu. Cependant, au stade actuel, ce cadre dépend quasi-exclusivement pour son fonctionnement, des fonds mobilisés par le secrétariat du Réseau CREF. En vue de pérenniser ce cadre (CCT), les options suivantes sont à explorer : (i) décentraliser les CCT au niveau des Secteurs ou chefferies, (ii) négocier l'inclusion du fonctionnement de CCT dans le budget des ETD; (iii) développer un mécanisme efficace de suivi de l'application des recommandations des CCT, (iv) obtenir un cadre juridique contraignant les autorités territoriales à appuyer le CCT et (v) sensibiliser les parties prenantes sur l'auto-prise en charge lors des réunions CCT,...

En conclusion, les acquis du programme 2013-2017 du R-CREF sont susceptibles de se pérenniser car ils sont portés par des organisations membres institutionnellement fortes, ayant une certaine notoriété dans leurs zones d'intervention à condition que la dynamique « Synergie territoriale/urbaine » et le « Conseil de Concertation Territoriale sont renforcées ».

Comme pour l'évaluation du plan 2007-2012, le Réseau CREF a franchi un pas important vers un exercice de fonctionnement autonome, décentralisé en tant que famille environnementale. Il s'est réalisé progressivement un transfert progressif vers les membres des pouvoirs (membre avec personnalité propre et qui décide de comment se servir des appuis du Réseau CREF), des compétences (formations reçues et mise en œuvre), des ressources (comment mobiliser les moyens, comment les sécuriser...); Cependant, « Si les PTF se retirent en ce moment, le Réseau CREF et son secrétariat Général risquent de fermer progressivement. » à cause du faible taux d'autofinancement : taux faible dépendant une fois de plus des projets financés de l'extérieur. Mais aussi voir le Réseau développer des pistes d'autofinancement fait peur à certains bailleurs ! Pourtant évoluer vers l'entrepreneuriat environnementale appelle à une certaine autonomie financière !

Capacité d'Auto-financement : (1) Dès sa création, le Réseau a eu le souci de travailler dans une vision de mobiliser aussi de l'intérieur des ressources pour diverses activités, au-delà de la cotisation des membres. (2) C'est ainsi qu'une politique d'autofinancement a été instaurée et les membres ont adopté le principe d'un « panier commun » pour une prise en charge des besoins institutionnels des membres et les besoins d'investissement progressif ;

Capacité de recevoir et transférer les fonds : Dès sa création, les procédures de gestion des fonds du Réseau passe par des institutions financières fiables et reconnues. Le secrétariat général gère ainsi chaque bailleurs par un compte propre. Cette même ligne de conduite se fait progressivement de cette manière chez les membres. Ce qui accroît la transparence dans la gestion et versus la confiance. Les contrôles internes et les audits externes attestent annuellement de capacité à recevoir et à transférer les fonds malgré quelques problèmes mineurs que certains membres ont eu avec quelques COOPEC tombées en faillite il y a quelques années.

Adhésion au code de conduite sur la bonne gouvernance et transparence dans la gestion : en adoptant ces textes, le Réseau CREF évolue déjà à partir de 2013, vers un processus interne d'assurance qualité. Il s'agit de la transparence, la solidarité, la synergie et l'amour du travail bien fait (article 8 des Statuts). Sur le plan organisationnel : fonctionner sur base des textes. Sur le plan opérationnel : participation et consultation des parties prenantes. Sur le plan comptable et financier : se doter des cadres formés et informatisation de la comptabilité. Politique anti-corruption : évoluer vers la signature par les membres de la politique anti-corruption.

3.7 Alignement, harmonisation et flexibilité

L'analyse du dossier du plan stratégique a permis de constater que les différents ayant fait objets d'articulations des principaux résultats-effets du plan, sont en cohérence avec divers programmes développés axés sur l'économie verte à travers la RDC et regroupés dans les 7 piliers de la stratégie-cadre nationale REDD+. Il est évident que le nouveau plan envisagé devra d'avantage s'aligner sur les enjeux provinciaux, nationaux et internationaux environnementaux regroupés dans les grandes lignes du plan provincial d'économie verte en cours d'élaboration.

3.8 Flexibilité

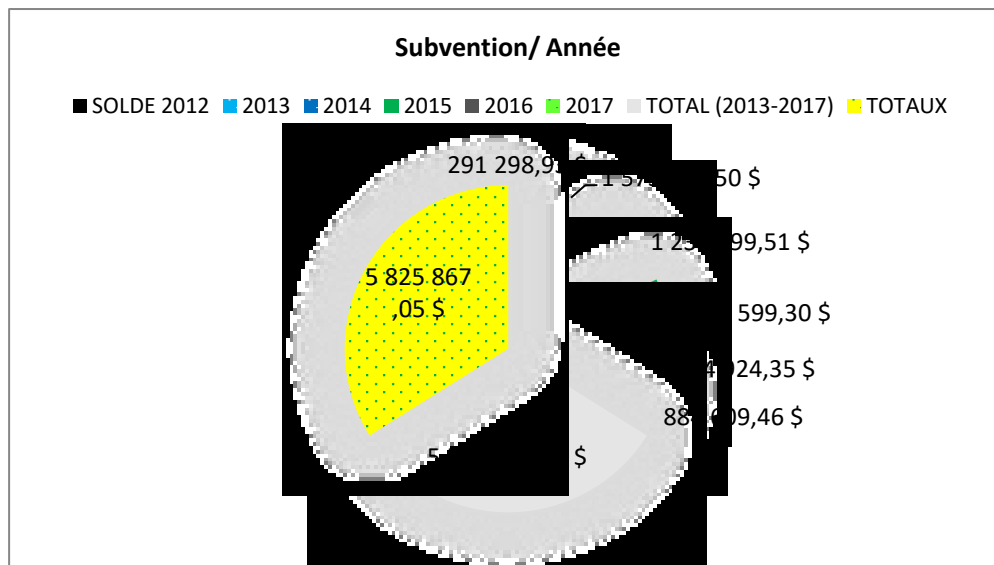
Né en 2003, dans un contexte de guerre de libération et grandi dans le contexte de guerre des M23, des ADF – Nalu, ainsi que dans la turbulence des multiples bandes de Milices locales « Mai Mai », la mission constate que

le Réseau CREF a développé des stratégies de travail sous stress et d'adaptation aux situations d'insécurité. Le programme TGAL, entre autre, a pu permettre au Réseau de se professionnaliser dans certaines stratégies de prise en compte des paramètres sécuritaires dans le quotidien des membres. Cependant, une prudence s'impose pour bien apprécier les facteurs de l'environnement politico-sécuritaire de la province. Un renforcement des alliances locales, nationales et internationales est fortement recommandé.

3.7 Efficacité et efficience du mode de gestion financière & comptable

Le rapprochement des moyens financiers mis à la disposition du programme par rapport aux services rendus ne sera pas effectué suite à l'indisponibilité des données financières au moment de l'élaboration du présent rapport.

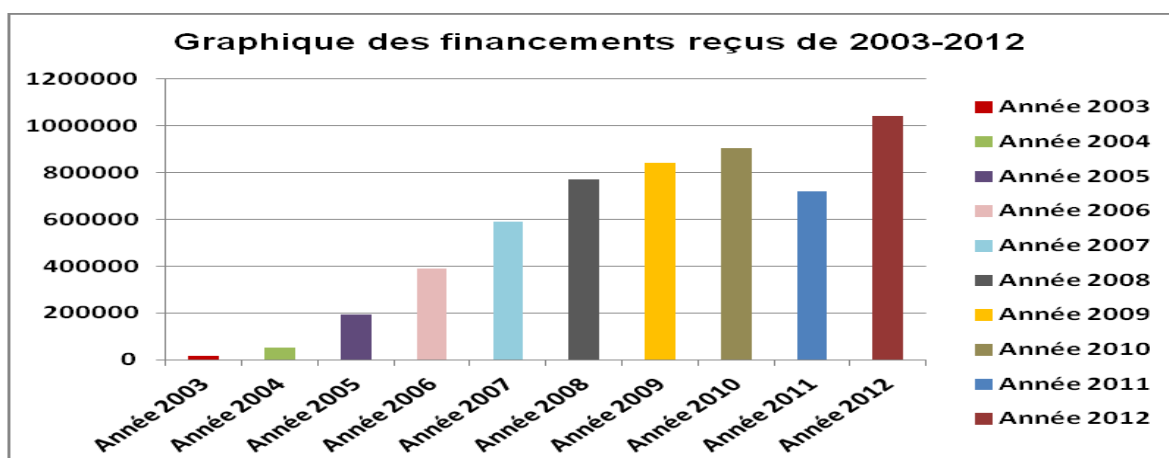
3.7.1 Flux Financiers



Graphique : Comparaison avec les période antérieures ¹⁶:

Un plan directeur, outil stratégique de crédibilisation du Réseau :

Taux de mobilisation passant de 12% à 88%. Avant 2007 : sans plan -taux de mobilisation : \$US 649403,28 (%=12%). A partir de 2007 avec un outil de mobilisation (plan directeur) : \$US 4866038,33 (88%) : Total mobilisé : 5515441,61\$US (5.515M).



¹⁶ Tiré du rapport Bilan 10 ans Réseau CREF

Commentaires :

- S'observe un accroissement progressif du budget de recette du Réseau en fonction des outils de mobilisation des ressources, le plan directeur et le plan d'éco- développement.
- Tendance à un plafonnement de mobilisation de fonds sur un pic d'environ 5M\$US sur 5 ans soit une moyenne annuelle de \$US1M.
- Se dessine un besoin d'avoir une nouvelle stratégie pour accéder à des fonds public ou partenariat de nouvelle forme comme celui vers les fonds bilatéraux à travers le pouvoir public dont la province ou les Ministères sectoriels.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SUBVENTIONS & FONDS LOCAUX DE 2013 EN 2017

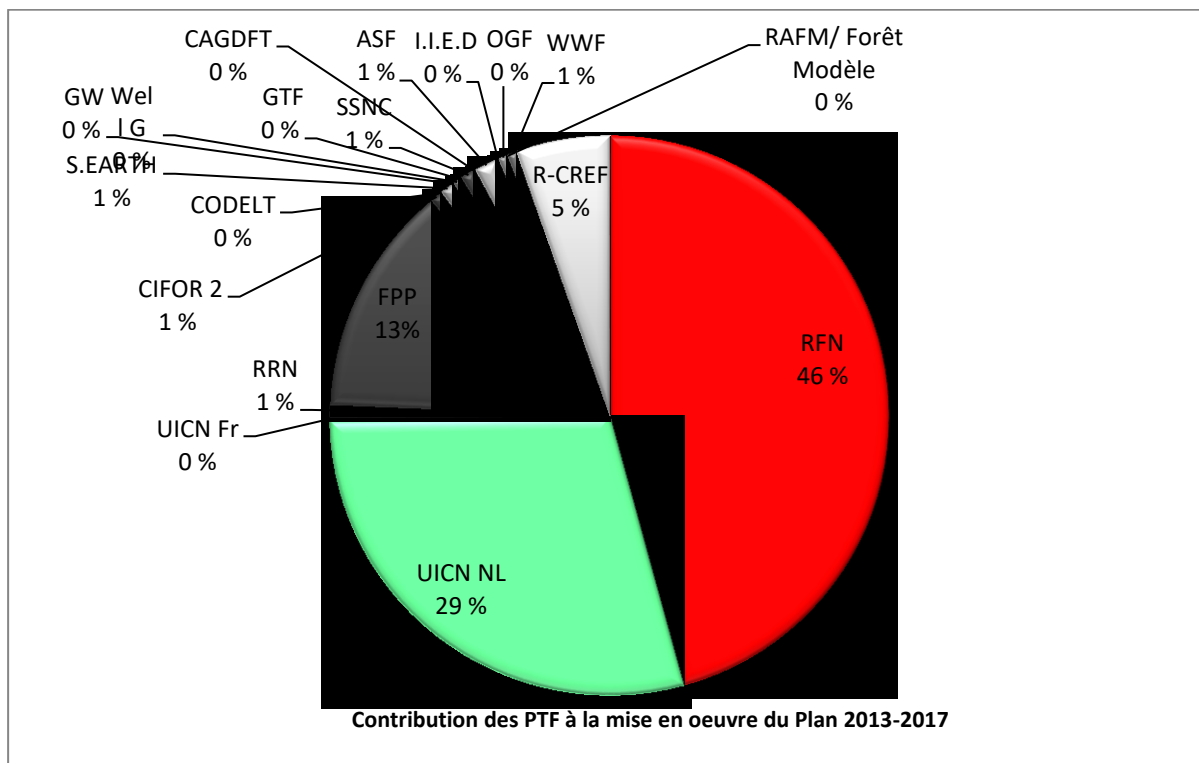
N°	PARTENAIRE / PROJET	SOLDE 2012	SUBV. 2013	SUBV. 2014	SUBV. 2015	SUBV. 2016	SUBV. 2017	TOTAL
1	Plan opérationnel	3 498,14 \$	365 218,69 \$	417 757,57 \$	327 592,69 \$	308 012,38 \$	308 203,63 \$	1 730 283,10 \$
2	Réseau des Ressources Naturelles (RRN)	2 806,71 \$	2 700,00 \$	20 850,00 \$	10 575,00 \$	3 450,00 \$	-	40 381,71 \$
3	IUCN Transfrontalier	-	389 804,00 \$	284 888,13 \$	219 442,00 \$	154,56 \$	-	894 288,69 \$
4	UICN Alliance Ecosystème	89 349,43 \$	105 290,94 \$	16 842,00 \$	7 974,04 \$	159,00 \$	-	219 615,41 \$
5	Projet KEFRI	-	1 421,00 \$	2 426,00 \$	-	-	-	3 847,00 \$
6	UICN France, PPI - FFEM	-812,20 \$	-	16 172,86 \$	34,07 \$	-	-	15 394,73 \$
7	CIFOR 2014	-4 519,74 \$	21 770,00 \$	22 759,80 \$	-	-	-	40 010,06 \$
8	FPP	37 732,81 \$	157 364,00 \$	104 725,00 \$	108 358,00 \$	160 618,00 \$	181 533,75 \$	750 331,56 \$
9	RFN / REDD & Société Civile	-	-	-	10 000,00 \$	-	-	10 000,00 \$
10	Foresterie communautaire	-	-	79 860,60 \$	77 057,13 \$	199 790,41 \$	170 755,78 \$	527 463,92 \$
11	Projet Formation du Directeur Technique en EIES	-	-	-	8 400,00 \$	-	-	8 400,00 \$
12	Projet CODELT	-	-	3 204,00 \$	-	-	-	3 204,00 \$
13	SYNCHRONICITY EARTH	-	31 285,40 \$	-	15 020,00 \$	-	-	46 305,40 \$
14	Projet MOABI	-	-	16 693,00 \$	4 000,00 \$	-	-	20 693,00 \$
15	Projet I.I.E.D	-	-	-	7 164,53 \$	-	-	7 164,53 \$
16	UICN NL Formation en Anglais	6 652,69 \$	-	-	-	-	-	6 652,69 \$
17	GLOBAL WITNESS Proj Sécurité des domiciles pour 2 acteurs	4 752,20 \$	-	-	-	-	-	4 752,20 \$
18	Well Grounded	-	-	11 068,00 \$	8 797,00 \$	-	-	19 865,00 \$
19	GTF Contrat 2012 - 2013	12 621,17 \$	-	-	-	-	-	12 621,17 \$
20	FPP Projet "Formation juridique" & Fonds pour projet CAFI	-17,21 \$	14 212,65 \$	-	-	5 000,00 \$	-	19 195,44 \$
21	FPP Evaluation Parajuristes & Analyse du rapport alternatif	-	7 000,26 \$	-	-	-	-	7 000,26 \$
22	Projet RAFM	4 917,73 \$	-	-	-	-	-	4 917,73 \$
23	SSNC Projet "Atelier de sensibilisation sur la REDD et CLIP"	-	43 381,25 \$	0,21 \$	-	-	-	43 381,46 \$
24	UICN NL - participation à la COP21	-	-	-	11 187,10 \$	-	-	11 187,10 \$
25	UICN NL - Green Livelihoods alliance "GLA"	-	-	-	-	15 240,00 \$	134 116,30 \$	149 356,30 \$
26	WW - projet CAFEC Virunga	-	-	-	-	18 000,00 \$	15 000,00 \$	33 000,00 \$
27	OGF - projet MOABI	-	-	-	-	6 000,00 \$	-	6 000,00 \$
28	CAGDFT - projet Foresterie communautaire	-	-	-	-	8 500,00 \$	-	8 500,00 \$
29	Alexander Soros Foundation "ASF" - projet Genre & PNVi	-	-	-	-	-	75 000,00 \$	75 000,00 \$
30	Organes	2 301,24 \$	5 588,39 \$	5 187,98 \$	4 376,11 \$	-	-	17 453,72 \$
31	Amortissement des équipements des membres	20 671,35 \$	2 336,93 \$	820,67 \$	947,19 \$	-	-	24 776,14 \$
32	Appui au fonctionnement du personnel (*)	36 493,38 \$	281 008,76 \$	200 951,32 \$	233 419,43 \$	-	-	751 872,89 \$
33	Gestion des équipements	74 851,23 \$	144 753,23 \$	4 450,61 \$	45 493,07 \$	-	-	269 548,14 \$
34	Gestion des audits (*)	-	-	26 641,76 \$	16 761,94 \$	-	-	43 403,70 \$
	TOTAUX	291 298,93 \$	1 573 135,50 \$	1 235 299,51 \$	1 116 599,30 \$	724 924,35 \$	884 609,46 \$	5 825 867,05 \$

(*) En réalité les subventions indiquées avec ce signe sont déjà incluses dans celles des partenaires ayant contribué aux paniers respectifs (RFN, FPP, UICN, etc.).

3.7.2 Liste des PTF et mobilisation financière 2013-2017.

Partenaires 2013 à 2017

PTF	Période	Pilier –activités
RFN	2013-2017	Plaidoyer provincial sur la plan d'affectation des terres ; REDD et mobilisation multi acteurs Ecodéveloppement, foresterie communautaire en territoire de Walikale
UICN transfrontalier –Alliance	2013-2016	TGAL
UICN-France		Foresterie communautaire
UICN GLA	2016-2017	Etude préliminaire et démarrage en 2017 programme GLA
Projet KEFRI		Etude sur ...voir ISAC
CIFOR	2014	Etude sur les flux de bois au Nord Kivu en RDC
FPP	2013-2017	REDD et sécurisation des moyens d'existence des communautés locales et PA au Nord Kivu Formation des para juristes
SSNC-Gouvernement Suède	2013	Sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques à la REDD et la CLIP
WWF CAFEC	2015	Ferme modèle dans le CFCL en territoire de Beni-CADMIR
CAGDFT	2015	Foresterie communautaire
WELL GROUNDED	2012-2013 2014-2015	-Projet sur la gouvernance et la transparence dans le secteur forestier -Renforcement des capacités du Réseau CREF et de ses membres R CREF
ASF Alexandre SOROS Foundation	2016-2017	Protection PNVI basée sur la dynamique genre
SYNCRONICITY EATH	2013 et 2015	Foresterie communautaire dans Beni et Lubero
OGF-MOABI	2014-2015	Gouvernance forestière
IIED-Institut international pour l'environnement et développement /KEFRI	2015	Renforcement des capacités du Réseau CREF et de ses membres R CREF
Projet CODELT	2014	Analyse de la foresterie communautaire et question foncière



Il ressort de ce graphique que la mise en œuvre du plan stratégique décennal du R-CREF sur ces 5 dernières années a été rendue possible grâce à la contribution des plusieurs partenaires au sommet desquels figure RFN avec une contribution de 46% du Budget Global, suivi de UICN NL avec 29% et du FPP 13%. En outre, le R-CREF a pu mobiliser à l'interne, 5% du Budget total. Ceci à travers les cotisations des membres, la gestion et amortissement des équipements.

3.7.3 De la pérennité des actions et du fonctionnement du Réseau

- ❖ Un Réseau, un exercice de fonctionnement autonome, décentralisé en tant que famille environnementale de 2007 à 2012, s'est réalisé progressivement un transfert progressif vers les membres des pouvoirs (membre avec personnalité propre et qui décide de comment se servir des appuis du Réseau CREF, compétences (formations reçus et mise en œuvre), ressources (comment mobiliser les moyens, comment les sécuriser...);
- ❖ Cependant, « Si les PTF se retirent, le Réseau CREF et son secrétariat Général risquent de fermer progressivement. » à cause du faible taux d'auto-financement : taux faible dépendant une fois de plus des projets financés de l'extérieur ;
- ❖ Capacité d'Auto-financement : (1) Dès sa création, le Réseau a eu le souci de travailler dans une vision de mobiliser aussi de l'intérieur des ressources pour diverses activités, au-delà de la cotisation des membres. (2) C'est ainsi qu'une politique d'autofinancement a été instaurée et les membres ont adopté le principe d'un « panier commun » pour une prise en charge des besoins institutionnels des membres et les besoins d'investissement progressif ;
- ❖ Capacité de recevoir et transférer les fonds : Dès sa création, les procédures de gestion des fonds du Réseau passe par des institutions financières fiables et reconnues. Le secrétariat général gère ainsi chaque bailleurs par un compte propre. Cette même ligne de conduite se fait progressivement de cette manière chez les membres. Ce qui accroît la transparence dans la gestion et versus la confiance. Les contrôles internes et les audits externes attestent annuellement de capacité à recevoir et à transférer les fonds malgré quelques

problèmes mineurs que certains membres ont eu avec quelques COOPEC tombées en faillite il y a quelques années.

- ❖ Adhésion au code de conduite sur la bonne gouvernance et transparence dans la gestion : en adoptant ces textes, le Réseau CREF évolue déjà en 2013 vers un processus interne d'assurance qualité. Il s'agit de la transparence, la solidarité, la synergie et l'amour du travail bien fait (article 8 des Statuts). Sur le plan organisationnel : fonctionner sur base des textes. Sur le plan opérationnel : participation et consultation des parties prenantes. Sur le plan comptable et financier : se doter des cadres formés et informatisation de la comptabilité. Politique anti-corruption : évoluer vers la signature par les membres de la politique anti-corruption.

3.8 Impact des actions du programme

L'impact des actions du projet est abordé sous ces lignes comme un effort d'analyse des changements positifs ou négatifs induits par le fait du projet aussi bien sur les bénéficiaires que dans la communauté, soit comme une contribution, soit comme un effet du projet.

La démarche visant à apprécier l'impact du présent programme part de l'analyse de la contribution à l'atteinte du but du projet « Asseoir une dynamique globale d'implication de la Société Civile dans l'éco-développement pour les générations futures, fondée sur la paix sociale, la bonne Gouvernance des ressources naturelles et le développement durable vert des Communautés Locales et Peuples Autochtones au Nord-Kivu ».

Impacts majeurs : (1) la mobilisation multi-acteurs à travers le plan stratégique au niveau provincial est effectivement à ce jour multi-acteurs sous la thématique d'écodéveloppement (2) une remarquable contribution au niveau de la province dans les efforts de lutte contre la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion durable grâce à la protection des forêts et leur régénération; (3) un renforcement progressif des avantages économiques, sociaux et écologiques tirés des écosystèmes forestiers du Nord-Kivu permettant l'amélioration des moyens de subsistance des populations tributaires de forêts.

Effets majeurs du plan : (1) Des ETD dotés des sous piliers 4 de plan d'écodéveloppement orienté vers des initiatives REDD+(MDP). (2) Une vision d'évoluer vers un projet REDD+ intégré au niveau de la province autour de la thématique « concessions forestières des communautés locales (Walikale et Beni-Lubero) au sein des PDL des ETD réunissant les acteurs publics, les organisations internationales actives dans la gestion/monitoring de la faune et flore, les organisations de la société civile à travers le Réseau CREF. (3) Un plan quinquennal 2013-2017 d'écodéveloppement porté par le Réseau CREF, financé et mis en route à travers les CCT.

Les résultats majeurs : (1) Culture de travailler sur base d'un plan ; (2) Des synergies opérationnelles ; (3) Consolidation des compétences en lobbying et plaidoyer environnemental ; (4) Des membres de plus en plus visibles sur le terrain. (5) prise de conscience du changement climatique ; (6) de la nécessité de conserver les Ecosystèmes forestiers existants ; (7) promouvoir les droits des communautés locales et des peuples pygmées ;

« Les résultats obtenus ont permis au réseau CREF d'être une plateforme forte au service de la communauté de la Province du Nord Kivu ».

Les performances à célébrer du plan stratégique 2013-2017 :

- ❖ Impact majeur : la mobilisation multi-acteur à travers le plan stratégique au niveau provincial est effectivement à ce jour multi-acteurs sous la thématique d'écodéveloppement ;
- ❖ Effets majeurs du plan : (1) Des ETD dotés de sous piliers 4 de plan d'écodéveloppement orienté vers des initiatives REDD+(MDP). (2) Une vision d'évoluer vers un projet REDD+ intégré au niveau de la province

autour de la thématique « concessions forestières des communautés locales (Walikale et Beni-Lubero) au sein des PDL des ETD réunissant les acteurs publics, les organisations internationales actives dans la gestion/monitoring de la faune et flore, les organisations de la société civile à travers le Réseau CREF.(3) Un plan quinquennal 2013-2017 d'écodéveloppement porté par le Réseau CREF , financé et mise en route à travers les CCT.

4. EVALUATION PAR PILIER DU PROGRAMME 2013-2017

Considération introductive

Les réalisations (produits) phares du plan durant les cinq dernières années telles qu'inventoriées par les membres par pilier sont reprises dans les tableaux en annexe. Cependant il faudra noter que le Secrétariat Général n'avait pas tenu une base des données informatisée pouvant permettre de simuler les réalisations selon les indicateurs retenus dans le plan d'Écodéveloppement validé. Bien plus, le plan d'écodéveloppement a été élaboré sur des horizons de 2030, sans pour autant échelonner les jalons à atteindre par tranche de 5 ans. Cela n'a pas permis à la mission de bien traduire les effets atteints pour 2013-2017. Malgré cela, les lignes qui suivent traduisent par pilier, une certaine appréciation des changements atteints.

Bien plus, les PTF ne proposaient des piliers à appuyer de manière spécifique, ce qui ne facilitait pas non plus un suivi systématique des indicateurs du plan d'éco-développement. Il faut aussi noter que certains membres ne partageaient pas régulièrement avec leur Réseau les autres actions menées avec les fonds des autres PTF pour que le tout fasse un panier commun de capitalisation à la fin de chaque année. C'est ainsi que les données ci-dessous sont purement indicatives.

A l'absence d'un système informatisé de documentation et d'information sur les indicateurs, il a été très difficile à la mission d'assurer une mesure professionnelle (quantitative et qualitative) des résultats atteints par le Réseau de 2013-2017. C'est pour cela que le développement d'une base de données et l'avancement vers « l'assurance qualité programme » s'impose en urgence.

Pour chaque pilier, sont identifiés les prévisions effectuées lors de la planification, les réalisations après 5 ans, et sont soulignés les victoires : comme effets majeurs, ces victoires à célébrer sont tirés par la mission des résultats du programme. Ces éléments permettent de tirer des conclusions sous forme d'observations sur chacune des thèmes d'action du Réseau CREF.

4.1 Pilier 1 : Information, Education, Information et Recherche-Action Environnementale.

Prévisions :

- la culture environnementale est promue à travers les 18 ETD ciblés du Nord Kivu et se fait voir à travers (1) Les Bonnes pratiques de gestion et de conservation de l'environnement contribuant à l'amélioration de vie des communautés connues et appliquées par au moins 30% des membres des communautés cibles;(2) le nombre de pratiques de gestion et de conservation de l'environnement contribuant à l'amélioration de vie des communautés appliquées passe de 1 (un) à 5 (cinq) ;(3) le pourcentage de la population connaissant et appliquant les pratiques de gestion et de conservation de l'environnement

Réalisations 5ans

- ✓ En considérant la situation de 2013 et celle d'aujourd'hui, et partant des sondages capitalisés au niveau du Réseau CREF lors de l'atelier d'auto-évaluation de juin 2017, effectué il est apparu aux yeux du public provincial qu'entre autre, la culture environnementale est davantage promue à travers les 18 ETD ciblés du Nord-Kivu et se fait voir à travers (1) l'émergence progressive de bonnes pratiques de gestion et de conservation de l'environnement contribuant à l'amélioration de vie des communautés connues et appliquées par au moins 30%¹⁷ des membres des communautés cibles;(2) le nombre de pratiques de gestion et de conservation de l'environnement contribuant à l'amélioration de vie des communautés appliquées passe de 1 (un) à 5 (cinq) ;(3) le pourcentage de la population connaissant et appliquant les pratiques de gestion et de conservation de l'environnement passe de 5%¹⁸ à 30%. Un Plan de communication chapeaute les activités IEC au niveau du Réseau CREF, avec comme point cime, le démarrage de la Maison Verte environnementale.
- ✓ Au niveau de chaque entité, les populations sont devenues capables d'identifier les comportements à problème selon les secteurs. Par la même occasion, les acteurs touchés identifient aussi les stratégies de communication appropriées pouvant influencer les changements des comportements.
- ✓ Par ailleurs, il y a de plus en plus de l'intérêt croissant des grands acteurs locaux qui emboîtent le pas au Réseau CREF : Universités : UCG, ISDR-Beni, ISTou (Journée Int de l'Arbre, du Climat,...) ; Evêque du Diocèse Catholique Butembo- Beni, Mgr Melchisédech SIKULU qui parle à ces fidèles des thématiques suivantes : (i) Réchauffement climatique, (ii) Droits des peuples autochtones pygmées, (iii) Encyclique du Pape François en rapport avec l'environnement.
- ✓ Sur le plan de recherche –développement, des études sur les Moyens d'existence des communautés locales et des peuples autochtones, ouvrent la porte à des plans d'investissements environnementaux. Cela va de pair avec la mise en place des alternatives économiques visant la réduction de la pression anthropique sur les ressources fauniques.
- ✓ Dans le secteur agricole, il y a des pratiques durables dont l'agriculture sédentaire dans les jachères et sans brûlis en zone forestières.
- ✓ Plus de 3892 leaders communautaires et ceux de services étatiques renforcés en capacités dans la gestion des ressources naturelles et financières.
- ✓ Prise de conscience de la nécessité de bien entretenir l'environnement pour avoir accès aux ressources de manière durable.

Observations :

- ✓ Avec une moyenne de 35 participants par CCT, il y a lieu de conclure qu'au moins 315 personnes annuellement ont été touchées dans les 9 CCT.
- ✓ En Territoire de Walikale, par exemple, il y a eu augmentation des rendements d'une gamme variée des produits agricoles ; mais qui n'a pas contribué à améliorer les revenus des communautés, faute d'infrastructures de transport pour atteindre les débouchés des produits agricoles.
- ✓ Ces renforcements des capacités ont concerné les thèmes en rapport avec (i) à la gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, (ii) la gestion durable des ressources forestières, (iii) la gouvernance foncière et forestière; (iv) les ressources naturelles et le genre; (v) la mise en œuvre des politiques, etc.
- ✓ A Kiwanja, (Territoire de Rutshuru) par exemple la population a déjà compris que la disparition des arbres présente des conséquences négatives sur le micro-climat local. Elle se décide de bien remplacer les arbres coupés de suite de la cuisson des briques. Elle est allée jusqu'à prendre la décision d'en promouvoir les blocs à ciment.

¹⁷ Sondage auprès des membres du Réseau en juin 2017 lors de l'atelier d'auto-évaluation.

¹⁸ Sondage lors des CCT d'Aout 2012.

4.2 Pilier 2: Gouvernance du secteur forestier et foncier.

Prévisions :

- ✓ A l'horizon 2025, les communautés s'approprient les lois forestières par leurs leaders délégués, permettant ainsi de voir le (1) pourcentage des communautés s'appropriant les lois forestières et s'assurant en tant que citoyen de passer de 15% à 50% dans le rayon du programme; (2) des structures locales d'appui à la bonne gouvernance de gestion des ressources forestières opérationnelles; (3) Des outils/ textes de lois dont l'Edit provincial réglementant les régimes forestiers au Nord – Kivu et consacrant la Gestion concertée des ressources naturelles sur base des normes préétablies du CLIP mises en place par les décideurs.

Réalisations 5 ans

- ✓ Plus de 50% des couches touchées maîtrisent le cadre juridique régissant le secteur forestier; surtout les textes de lois en rapport avec la foresterie communautaire.
- ✓ Plus de 35% de nos cibles adoptent l'agroforesterie comme alternative dans la protection des sols.
- ✓ Les cibles de nos actions maîtrisent les grands principes de bonne gouvernance des ressources naturelles en général; et particulièrement les ressources forestières.
- ✓ 3892 leaders communautaires et ceux de services étatiques ont été renforcés en capacités dans la gestion des ressources naturelles et financières. La moyenne annuelle étant de 973 personnes.
- ✓ Dynamique progressive manifeste des communautés qui s'approprient les lois forestières par leurs leaders délégués s'installe au Nord Kivu, permettant ainsi de voir le (1) pourcentage des communautés s'appropriant les lois forestières et s'assurant en tant que citoyen qui passe 15% à 50%¹⁹ dans le rayon du programme; en effet, plus de 50% des couches touchées maîtrisent le cadre juridique régissant le secteur forestier; surtout les textes de lois en rapport avec la foresterie communautaire. (2) des structures locales d'appui à la bonne gouvernance de gestion des ressources forestières sont opérationnelles; (3) des outils/ textes de lois (plusieurs arrêtés du Ministre en charge de l'environnement dont celui de fonctionnement du conseil provincial des forêts) réglementant les régimes forestiers au Nord-Kivu et consacrant la Gestion concertée des ressources naturelles, sur base des normes préétablies du CLIP.
- ✓ L'établissement participatif d'un Etat des lieux des pratiques de gouvernance forestière et foncière avec notamment l'engagement des fermiers de Lubero pour impliquer les CoLo dans la négociation des espaces d'exploitation agricole; la Cartographie des espaces impactés par la création de nouvelles villes et communes rurales: structuration communautaire, plan d'actions.

Observations :

- ✓ Les hommes et les femmes en passant par les jeunes et les peuples autochtones pygmées maîtrisent mieux le processus d'obtention des titres d'une CFCL. Il en est de même des outils de gestion en foresterie communautaire.
- ✓ Les intérêts politiques ayant primé sur les aspects de gouvernance, l'institution législative de la province privilégiait surtout les arrangements politiques au détriment du travail de légiférer.
- ✓ Les populations ont mis en place les mécanismes communautaires de gestion durable des ressources dans leurs terroirs à travers le monitoring sur les pratiques d'exploitation.
- ✓ Au cours de ce plan, il a été surtout question de renforcer les capacités des acteurs au tour de la gestion et de la bonne gouvernance des ressources naturelles.

Points forts	Points faibles	Conclusions
Très bonne capacité de recherche, excellente connaissance du terrain et professionnalisme, rigueur méthodologique, bonne	aucun sur le contenu	Réseau CREF est vu comme un excellent partenaire pour la Recherche-Action

¹⁹Sondage Réseau CREF de janvier - juin 2017

appropriation par les membres des aspects juridiques		
--	--	--

4.3 Pilier 3: Foresterie communautaire

Prévisions :

- ✓ A l'horizon 2025, les écosystèmes forestiers des communautés locales et PA, dotés des dispositifs légaux notamment les droits collectifs d'accès à la terre et aux forêts sont gérés durablement en tant que CLCF (forêts des communautés), assurant ainsi la lutte contre la déforestation et la dégradation où : (1) au moins 600.000 hectares des espaces forestiers sécurisés par des titres en tant que forêts des communautés locales ; (2) les communautés locales accèdent aux titres fonciers de leurs forêts des communautés conformément à la loi sur les CFCL et le nombre des titres disponibles auxquels accèdent évolue de 0 à 15 ; (3) les plans intégrés de gestion /de développement des CFCL respectueux des normes environnementaux passe de zéro à 15 ; (4) le pourcentage de la population embarquée dans la dynamique de la foresterie communautaire passe de 5% à 50% ; (5) Les gestionnaires publics, des programmes en ressources naturelles et les communautés riveraines collaborent au profit d'une gestion durable des ressources forestières /aires protégées/ressources naturelles

Réalisations 5 ans

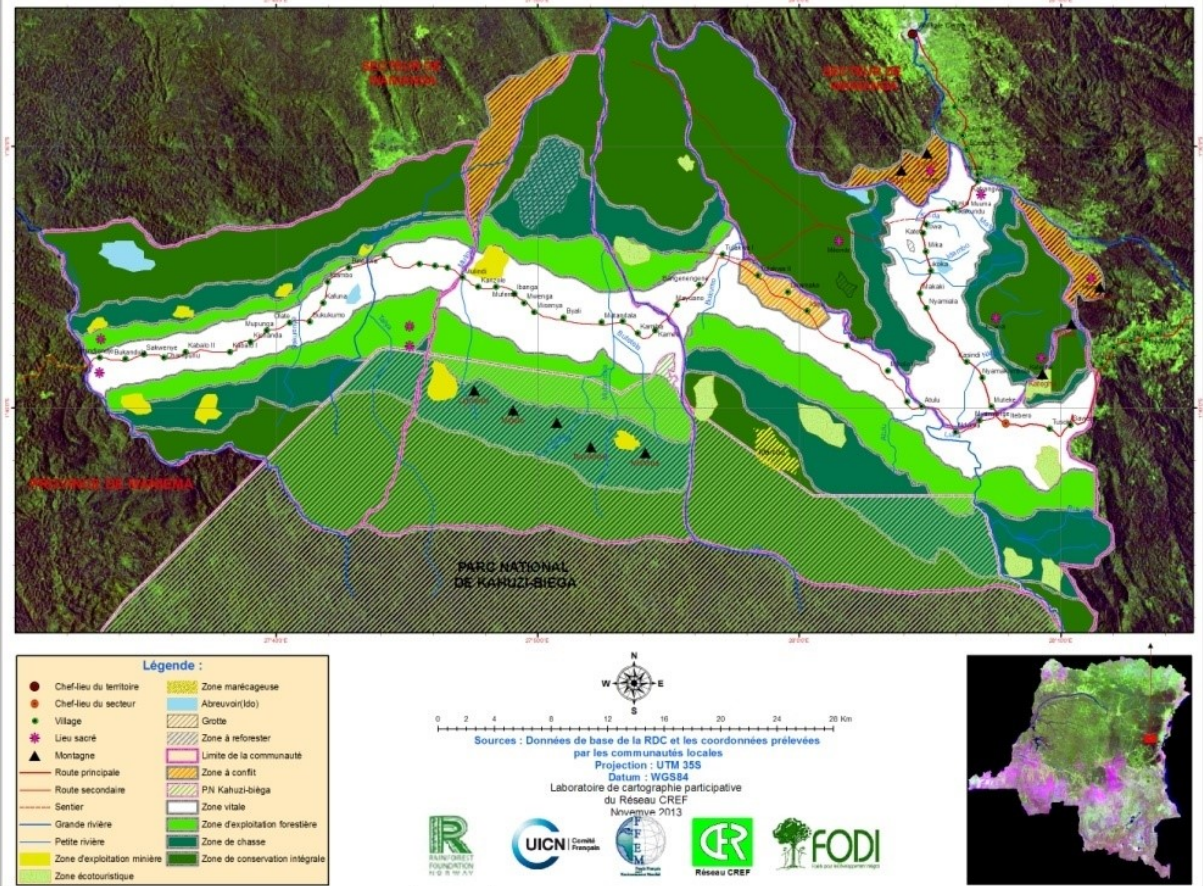
- ✓ Depuis 2010, les initiatives communautaires de gestion durable des terroirs coutumiers atteignent 442 573,14 hectares cartographiés dans le seul Territoire de Walikale. De ces superficies, 7 communautés couvrant 240 881,30 hectares évoluent vers les titres officiels.
- ✓ 7 dossiers (2 en secteur des Bakano et 2 autres en celui des Wanyanga) sont en cours d'élaboration par les communautés de Walikale.
- ✓ Les 7 communautés de Walikale sont dotées des plans d'utilisation de leurs espaces vitaux.
- ✓ Partant de Walikale depuis 2010, toute la province du Nord Kivu vibre au rythme de la dynamique de foresterie communautaire. Effectivité de 7 CFCL : 239.352,154 ha; ambition atteindre : 500 000 ha, appropriation du processus par les APA.
- ✓ Le cheminement vers les CFCL est désormais clair et sert de modèle au niveau provincial et national à partir des expériences de territoire de Walikale : les écosystèmes forestiers des communautés locales et PA, sont en voie de se doter des dispositifs légaux notamment les droits collectifs d'accès à la terre et aux forêts gérés durablement en tant que CFCL (forêts des communautés).
- ✓ Dès la fin du plan 207-20112, les initiatives communautaires de gestion durable des terroirs coutumiers atteignent 442. 573,14 hectares cartographiés dans le seul Territoire de Walikale. De ces superficies, 7 communautés couvrant 240. 881,30 hectares évoluant vers les titres officiels. 7 dossiers (2 en secteur des Bakano et 2 autres en celui des Wanyanga) sont en cours d'élaboration par les communautés de Walikale. Les 7 communautés de Walikale sont dotées des plans d'utilisation de leurs espaces vitaux.
- ✓ Une liaison directe est établie entre le processus de CFCL et la lutte contre la déforestation et la dégradation où : (1) au moins 600.000 hectares des espaces forestiers vont être sécurisés par des titres en tant que forêts des communautés locales ; (2) les communautés locales engagées sont sur le chemin d'accès aux titres fonciers de leurs forêts des communautés conformément à la loi ; (3) les plans intégrés de gestion /de développement des CFCL sont jusqu'à respectueux des normes environnementaux ; (4) le pourcentage de la population embarquée dans la dynamique de la foresterie communautaire passe de 5% à 50%.²⁰ ; (5) Les gestionnaires publics, des programmes en ressources naturelles au niveau provincial et national ainsi que les communautés riveraines collaborent au profit d'une gestion durable des ressources forestières /aires protégées/ressources naturelles.
- ✓ Prise de conscience – Diminution de la pression sur les forêts primaires = pratiques d'intensification agricole
- ✓ Les dirigeants des CFCL en devenir qui décident notamment : pas de calibre douze dans les CFCL, pas de piège, zéro empoisonnement des rivières, surveillance des CFCL par les jeunes des villages,...
- ✓ La dynamique Genre – couple et foresterie communautaire qui s'installe de plus en plus et oriente les plans futures.

Observations :

- ✓ Mais au total 21 communautés sont accompagnées dans les Territoires (Walikale, Lubero et Beni) du Nord-Kivu. Parmi ces communautés, il y a 3 qui sont essentiellement pygmées et d'autres sont, soit mixte, soit bantou seulement.

²⁰Même sondage

PLAN D'AFFECTATION DES TERRES POUR LES 4 FORETS DES COMMUNAUTES LOCALES DE BAKANO



4 concessions forestières des communautés locales d’une superficie approximative de 174.161,277 ha réparties de la manière suivante: BANISAMASI: 64.335,806ha, BASENGELE: 43.604,107ha, BANANEIGHA: 37.642,981ha et BAFUNA-BAKANO: 28.578,383 ha .

Points forts	Points faibles	Conclusions
Excellent travail d’engagement et de structuration avec les communautés, bon travail de plaidoyer sur base des informations locales, positionnement du réseau comme pionnier de la foresterie communautaire en RDC	Manque de suivi et de communication vers les partenaires des avancements des projets, difficultés liées à la participation des peuples autochtones, lenteur du processus dans l’élaboration et la mise en place des plans de gestion, risques liés cadre légal national encore flou, manque de moyens à Beni et Lubero (zones les plus instables)	Besoin de temps pour avancer sur la foresterie communautaire et de planifier sur le long-terme. Capacité du réseau à être un modèle pour la foresterie communautaire en Afrique

4.4 Pilier 4: REDD+ et changement climatique

Effets majeurs selon indicateurs cibles:

- Un programme ER juridictionnel opérationnel au Nord Kivu.
- Les acteurs environnementaux du Nord Kivu unis, agissant dans la dynamique d'écodéveloppement : (1) s'organisent pour développer des projets REDD+, des initiatives REDD+ ou initiatives alignées à la REDD+ ;(2) se dotent d'un programme juridictionnelle multi acteurs de réduction des émissions ; (3) promeuvent des activités alternatives à la déforestation et dégradation des forêts et contribuent à la lutte contre la pauvreté en Province du Nord-Kivu.

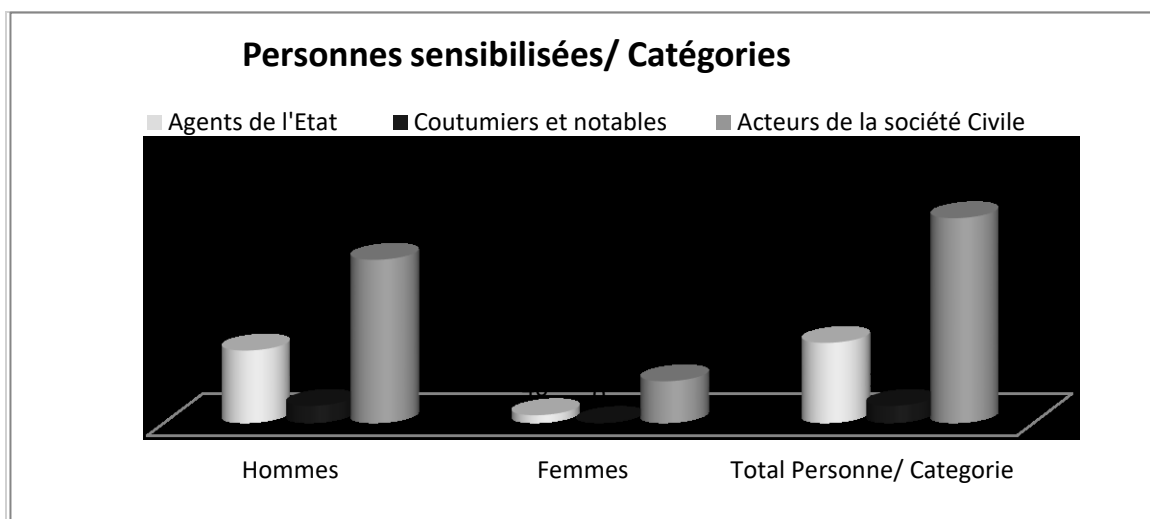
Réalisations 5ans

- campagne de sensibilisation à la REDD et changement climatique à travers les ETD et villes du Nord Kivu.
- Par contre la Province s'est engagée dans une dynamique de développement de l'économie verte sur initiative des acteurs non étatiques.
- Un seul projet REDD est enregistré (Eco-Makala).
- xxx d'exploitations forestières, les fermiers, charbonniers et autres Grands propriétaires fonciers développant des initiatives alignées à la REDD+. : Après des réunions de concertations avec différents acteurs, les exploitants forestiers, agricoles/fonciers ont accepté de s'inscrire dans la logique de réduction de la déforestation et la dégradation des forêts.
- xxx d'hectares au sein des ETD reboisés annuellement / emblavé par les espèces agro forestières. : Jusque-là 40 hectares ont été emblavés avec des essences agro-forestières.
- Au cours de cette année, il est envisagé 30 hectares agro-forestiers seront emblavés dans les territoires de Rutshuru, Lubero, Beni et Masisi. :
- xxx Taux de réduction de la pauvreté des communautés locales dans et autour des projets ciblés;: Huit domaines d'activités alternatives à l'exploitation des ressources forestières sont mises en œuvre à travers les Territoires de la Province.-
- xxx Taux de réduction de la pression humaine sur les forêts. : Le secrétariat Général du Réseau CREF dispose déjà des compétences lui permettant d'accompagner les communautés dans le travail de MRV communautaire afin d'évaluer leur niveau d'implication dans la réduction de la déforestation et de la dégradation.
- Dès le début du plan en 2013, une forte campagne de sensibilisation à la REDD a été menée à travers la province, malgré le contexte des M23 de l'époque. Les réalisations majeurs des ateliers et actions de sensibilisation sont résumés dans le profil suivant : 18 mois de campagne, 93 séances de sensibilisation organisées , 1806 personnes leaders d'opinion sensibilisées dont 295 femmes suivant une méthodologie d'ateliers de sensibilisation et conférences débats décentralisés dans différentes entités de la province du Nord Kivu et dans des provinces voisines comme l'axe Beni –Mambasa, axe Wakilakele Lubutu ,axe Masisi-Kalehe.
- Ainsi donc, Utopie en 2013, aujourd'hui en 2017, la province du Nord Kivu réfléchit sur un programme ER juridictionnel d'économie Verte au Nord Kivu. L'atelier de lancement a eu lieu en fin novembre-début décembre 2016 à Goma. L'atelier a réuni les délégués multi-acteurs environnementaux du Nord Kivu, agissant dans la dynamique d'écodéveloppement .Ceux –ci sont à ce jour engagés et organisés pour développer des projets REDD+, des initiatives REDD+ ou initiatives alignées à la REDD+. Certains d'entre eux promeuvent des activités alternatives à la déforestation et dégradation des forêts et contribuent à la lutte contre la pauvreté en Province du Nord-Kivu notamment la vente des PFNL, apiculture, etc.Toute cette dynamique est consécutive à une vaste campagne menée en 2013-2014 de sensibilisation à la REDD et changement climatique à travers les ETD et villes du Nord Kivu. Cependant, Un seul projet REDD est en voie de se faire enregistré (Projet Eco-Makala de WWF).
- Il faut compter un nombre non négligeable d'exploitants forestières artisanaux , fermiers, charbonniers et autres Grands propriétaires fonciers développent à ce jour des initiatives sur la voie d'alignement à la REDD+. : Après des réunions de concertations avec différents acteurs, les exploitants forestiers, agricoles/fonciers ont accepté de s'inscrire dans la logique de réduction de la déforestation et la dégradation des forêts.
- A ce jour, les membres du Réseau CREF ont plus de 100 ha au sein des ETD reboisés annuellement / emblavé par les espèces agro forestières. La dynamique se contamine de sorte qu'annuellement, il est envisagé 30 hectares agro-forestiers emblavés dans chaque ETD : territoires de Rutshuru, Lubero, Beni et Masisi.

- Le secrétariat Général du Réseau CREF dispose déjà des compétences lui permettant d'accompagner les communautés dans le travail de MRV communautaire afin d'évaluer leur niveau d'implication dans la réduction de la déforestation et de la dégradation.
- Il ya à ce jour une forte mobilisation de la jeunesse scolaire et des parents autour de la question climatique et même un Prix mondial et un financement spécifique ASF(SOROS) ont été obtenus en 2016-2017.
- Les activités de sensibilisation à la REDD & CLIP ont eu lieu à travers toute la province du Nord Kivu, y compris dans les espaces sous M23. Les thèmes divers comme changement climatique, REDD, CLIP, réglementation forestière,...ont été abordés et discutés.

Observations :

- En 2012 quand s'élaborait ce plan, la RDC était entrain de finaliser et faire valider la Stratégie –cadre national REDD+. Le Réseau s'est servi plus des orientations qui étaient contenu dans le plan de préparation R-PP dans lequel les aspects de sensibilisation étaient plus en vedette.
- A présent, les initiatives REDD ne sont pas encore enregistrées; mais déjà identifiées dans tout ce que les acteurs font sur le terrain. :
- Depuis le début 2017, le Réseau CREF a adopté l'approche de reboisement à base familiale en impliquant les écoliers.
- xxx petits projets de développement économique (PDE) sont des initiatives communautaires permettant aux communautés d'avoir accès aux revenus et de trouver un autre moyen de gérer durablement leurs terroirs
- La formation en MRV communautaire a été envisagée pour renforcer les capacités des acteurs locaux en Monitoring, Rapportage et vérification des pratiques d'exploitation des ressources naturelles; mais aussi du respect des droits humains.



Points forts	Points faibles	Conclusions
Bonne capacité de suivi indépendant des projets REDD+, excellent travail avec les communautés pour leur appropriation de la conception et de la mise en oeuvre.	Besoin de renforcement de capacités encore sur les aspects techniques du suivi indépendant, manque d'impact sur les politiques et reformes nationales	Besoin de planifier en prenant en compte les retards inhérents a la situation politique et sécuritaire de la zone

4.5 Pilier 5: Dignité et stabilité pygmée

Prévisions :

- Une nouvelle loi /Un édit publié sur les droits des PA.
- Les droits des PA sont prises en compte et respectés par toutes les parties prenantes (État, PA, CoLo et autres intervenants tant nationaux qu'internationaux) visibles à travers (1)les espaces de vie des ménages des PA stabilisés et couverts par des titres reconnus ;(2) Le nombre des ménages des peuples autochtones stables sur leur terre et exerçant une activité d'autopromotion estimé à 2²¹%.passe à 20%;(3) le nombre des leaders PA occupant des postes pour la bonne marche de la chose publique qui passe de 0.5% .à 5%;(4) le nombre des ménages des peuples autochtones stables sur leur terre et exerçant une activité d'autopromotion estimé en 2012 à 2% passe à 20%.

Réalisations 5 ans

La loi sur le PA est à la commission des lois de l'Assemblée Nationale et l'Edit provincial est au niveau du gouvernement provincial.

Observations :

En 2015, le caucus des députés sur les questions autochtones pygmées avait pris part à la foire sur la promotion des savoirs traditionnels pygmées. A cette occasion, le représentant de ce caucus avait pris l'engagement de poursuivre les contacts avec ses collègues autour du processus d'examen de cette loi.

4.6 Pilier 6: Dynamique communautaire autour des aires protégées.

²¹Données de 2012

Effets majeurs selon indicateurs cibles:

- Indicateurs : degré d'implication volontaire et consultation de toutes les parties prenantes dans la gestion des aires protégées PNVi -PNKB, PNM.

Prévisions :

- D'ici 10 ans ,les droits et intérêts de communautés riveraines des aires protégées (PNVi -PNKB, PNM,RFO,...) sont pris en compte par les acteurs publics et de fait (1) leurs exercices s'améliorent en passant de médiocre à très bonne à travers la prise en volontaire et consultation de toutes les parties prenantes ; (2)le niveau de connaissance des limites réelles des CFCL, réserves naturelles et Parcs par toutes les parties prenantes évolue de bonne à excellente;(3)le nombre d'actions pertinentes menées par secteur d'activités convenues avec les parties dans le rayon PNVi passe dans 10 ans de 5²² à 25;(4) , le nombre d'hectares d'agroforesterie en gestion durable du terroir réalisés par populations riveraines notamment du PNVi passe de 2500²³ .à 12500 ha sur l'ensemble du rayon cible;(5)le degré de confiance restauré entre les parties prenantes dans les efforts de gestion communautaire du PNVi et du DCR s'améliore en passant de médiocre à très bonne;(6) des micro- entreprises socio-économiques rurales durables et d'écodéveloppement riveraines des aires protégés du Nord Kivu sont promus et appuyées.

Réalisations 5 ans

- Il y a eu des rencontres d'échanges autour de la conservation communautaire/participative des aires protégées, aussi bien dans le PNVi, PNKB et la Maiko.
- Il y a eu délimitation/démarcation participative du PNVi. Le processus de délimitation/démarcation participative du PNVi a continué et calqué sur le foresterie communautaire. Ce processus tarde encore du côté du PNKB et de la Maiko.
- Bon nombre d'actions pertinentes ont été menées par secteur d'activités convenues avec les parties dans le rayon PNVi : Autour des aires protégées,
- il y a eu émergence d'initiatives visant à concilier la conservation et les intérêts vitaux des communautés riveraines. Et là l'on peut citer le renforcement du fumoir amélioré dans la pêche de Vitshumbi, la cartographie des terres arables autour du PNVi.
- En 2013, degré d'implication volontaire et consultation de toutes les parties prenantes dans la gestion des aires protégées PNVi -PNKB, PNM était très bas, caractérisés par des conflits ouverts ici et là..
- Avec les activités menées dans une vision multi-acteurs , dès 2013-2014 , progressivement ,les droits et intérêts de communautés riveraines des aires protégées (PNVi -PNKB, PNM,RFO,...) sont de plus en plus pris en compte par les acteurs publics et de fait (1) leurs exercices s'améliorent en passant de médiocre à très bonne à travers la prise en volontaire et consultation de toutes les parties prenantes ; (2)le niveau de connaissance des limites réelles des CFCL, réserves naturelles et Parcs par toutes les parties prenantes évolue de bonne à excellente;(3) le nombre d'actions pertinentes menées par secteur d'activités convenues avec les parties dans le rayon PNVi est visible et participatif 4) , le nombre d'hectares d'agroforesterie en gestion durable du terroir réalisés par populations riveraines notamment du PNVi passe de 2500²⁴ .à 12500 ha sur l'ensemble du rayon cible;(5)le degré de confiance restauré entre les parties prenantes dans les efforts de gestion communautaire du PNVi et du DCR s'améliore en passant de médiocre à très bonne;(6) des micro-entreprises socio-économiques rurales durables et d'écodéveloppement riveraines des aires protégés du Nord Kivu sont promus et appuyées.
- Pout ceci a été rendu possible grâce à la dynamique développée par le PNVi –ICCN œuvrant dans une vision PPP (Partenariat public-privé), mais aussi grâce à l'engagement de la société civile environnementale de la province dans la dynamique Plan de développement local –pilier 4 des ETD.
- Le programme TGAL –UICN (2014-2016) a permis de faire un pas de géant dans cette mission de conservation et REDD+ en embrassant aussi le volet Lac E Edouard transfrontalier.

Observations :

- Le Réseau CREF a milité en faveur de l'application de la stratégie nationale de conservation communautaire prônée par le gouvernement de la RDC à travers l'ICCN;
- Le travail de cartographie des terres arables autour de PNVi se déroule dans les groupements riverains.

Points forts	Points faibles	Conclusions
--------------	----------------	-------------

²² Chiffre et types d'actions à préciser

Bonne capacité de médiation avec les populations sur les conflits fonciers, maîtrise du contexte.	Retards dans la reconnaissance officielle des forêts communautaires, fragilité encore des relations, difficultés à mobiliser des fonds pour l'appui communautaire autour des aires protégées	Les acteurs de terrain sont essentiels pour l'obtention de résultats
---	--	--

4.7 Pilier 7: Gestion rationnelle des ressources halieutiques

Il faut noter que le pilier 7 a bénéficié des appuis spécifiques de UICN de 2014 à 2016 à travers un programme TGAL portant sur la Gestion transfrontalière basée sur les écosystèmes des ressources halieutiques et Gouvernance pétrolière dans la région des Grands Lacs. ce projet a également touché le pilier 8

Prévisions :

- Le projet visait à contribuer aux efforts de conservation et protection des écosystèmes, les organisations locales de la RDC, Ouganda, Rwanda et du Burundi à travers la mise en place du programme transfrontalier .celui-ci s'inscrit dans une dynamique multi- acteurs de gestion transfrontalière basée sur les ressources halieutiques et gouvernance pétrolière dans la région des grands lacs Africains.

Réalisations 5 ans :

- Dans un contexte d'insécurité alimentaire due à la baisse sensible de la production des poissons au lac Edouard, des conflits entre pêcheurs ougandais-congolais (lac Edouard et Albert), rwandais-congolais (lac Kivu) et burundais-congolais (lac Tanganyika), d'exploration et exploitation des hydrocarbures dans le Rift Albertin face aux moyens de subsistance des communautés et la survie de la biodiversité; ces organisations ont développé des actions d'accompagnement des communautés locales dans la participation à la prise des décisions, des sensibilisations sur le respect des normes ayant trait à la conservation et protection des écosystèmes mais aussi elles ont développées les alternatives économiques basées sur le système durable des ressources du lac Edouard avant de mener des actions de plaidoyer en vers les autorités tant locale, provinciale, nationale , régionale qu'internationale.

- Après avoir travaillé sur la conscientisation des communautés locales, ces dernières se sont approprié l'approche en mettant en place des cadres d'échanges, des comités locaux et autres structures locales pour faire de monitoring de l'exploitation des ressources Naturelles, de sensibilisation sur l'importance des écosystèmes et des plaidoyers locaux pour la protection des moyens de subsistance des communautés locales.

- A ce jour (2016-2017) on assiste à plus d'engagement au niveau de nos communautés respectives dans la manière de pousser pour leurs participations à la gestion des ressources naturelles en général et la conservation et protection des écosystèmes en particulier. Des lettres de plaidoyer, des manifestations pacifiques, des contacts directs sont menés par les membres de la communauté pour revendiquer les différents droits sociaux, culturels et économiques.

- Les alternatives économiques développées par ces organisations, ont contribué à la diminution de la pression exercée sur les écosystèmes du Parc National des Virunga en général et plus particulièrement ceux du Lac Edouard.

- La mobilisation communautaire, des visites d'échanges et autres actions de plaidoyer menées ont contribué au changement de comportement de certains acteurs de destruction des écosystèmes et de surcroît à l'abandon du projet d'exploitation du pétrole dans le plus ancien parc d'Afrique qui est le Parc National des Virunga. Il faut noter que le pilier 7 a bénéficié des appuis spécifiques de UICN de 2014 à 2016 à travers un programme portant sur la Gestion transfrontalière basée sur les écosystèmes des ressources halieutiques et Gouvernance pétrolière dans la région des Grands Lacs (RDC, l'Ouganda, Rwanda.).

- Le projet visait à contribuer aux efforts de conservation et protection des écosystèmes, les organisations locales de la RDC, Ouganda, Rwanda et du Burundi à travers la mise en place du programme transfrontalier .celui-ci s'inscrit dans une dynamique multi- acteurs de gestion transfrontalière basée sur les ressources halieutiques et gouvernance pétrolière dans la région des grands lacs Africains.

²³Données de base à valider

²⁴Données de base à valider

- Grâce aux initiatives locales favorisant une bonne gestion et accès aux ressources halieutiques et grâce aux acteurs locaux renforcés en capacités sur les techniques de monitoring lacustre, sur les textes de lois s'observe aujourd'hui notamment (1), le relèvement économique du secteur de la pêche et au développement socioéconomiques apprécié à partir du taux d'augmentation de la productivité du lac et rivière ;(2)une coopération multi-acteurs et transfrontalière de Gestion responsable des ressources halieutiques mise en place et opérationnelle ;(3) un plan d'écodéveloppement redynamisant les Entreprises communautaires de pêches qui sont appuyées, devenues performantes et compétitives ;(4) l'émergence du pourcentage non négligeable de citoyens riverains adoptant des bonnes attitudes et pratiques en matière de pêche;(5)l'option prise de relance de la COPEVI;(6) l'émergence d'initiatives de pisciculture ;(7) une coopération multi-acteurs et transfrontalière de Gestion responsable des ressources halieutiques opérationnelle .

- Echanges transfrontaliers sur la pêche entre congolais et ougandais au lac Edouard ; et entre congolais et rwandais au lac Kivu. C'est à travers des rencontres que ces échanges entre acteurs de ces pays de la sous-région des grands lacs africains ont eu lieu. Ce rapprochement entre pêcheurs et autorités de la RDC et de l'Ouganda sur la gestion commune des ressources halieutiques du lac Edouard; et les pêcheurs congolais et rwandais du lac Kivu ont contribué à la réduction des conflits transfrontaliers relatifs à la pêche et à ce jour, une proposition d'accord est sur le point d'être signé pour résoudre les différents conflits entre pêcheurs ougandais et congolais. Bref, Il existe à ce jour, une collaboration active entre les pêcheurs congolais et ougandais.

Observations :

- Il ya lieu de croire que effectivement dans une vision du plan 2013-2017 , grâce aux initiatives locales favorisant une bonne gestion et accès aux ressources halieutiques et grâce aux acteurs locaux renforcés en capacités sur les techniques de monitoring lacustre, sur les textes de lois, un pas est fait pour que au fur et en mesure on arriver à s'observer notamment (1), le relèvement économique du secteur de la pêche et au développement socioéconomiques apprécié à partir du taux d'augmentation de la productivité du lac et rivière ;(2)une coopération multi-acteurs et transfrontalière de Gestion responsable des ressources halieutiques mise en place et opérationnelle ;(3) un plan d'écodéveloppement redynamisant les Entreprises communautaires de pêches qui seront appuyées, devenues performantes et compétitives ;(4) l'émergence du pourcentage des citoyens riverains adoptant des bonnes attitudes et pratiques en matière de pêche évoluant 15 à 60%;(5)la relance de la COPEVI;(6) l'émergence d'initiatives de pisciculture encouragées passe de 1 à 45;(7) une coopération multi-acteurs et transfrontalière de Gestion responsable des ressources halieutiques opérationnelle ;

4.8 Pilier 8: Mines et Hydrocarbures

Il faut noter que le pilier 7 et 8 ont bénéficié des appuis spécifiques de UICN de 2014 à 2016 à travers un programme TGAL portant sur la Gestion transfrontalière basée sur les écosystèmes des ressources halieutiques et Gouvernance pétrolière dans la région des Grands Lacs.

Effets majeurs selon indicateurs cibles:

Prévisions :

- Niveau de participation des parties prenantes dans la mise en œuvre et de suivi des mesures des réformes dans le domaine des ressources naturelles au Nord Kivu.
- A l'horizon 2025, les structures de gouvernance notamment en rapport avec la matrice réajustée de gouvernance plus motivées et efficace, dotées d'une information plus transparente et réactive, pourront permettre une mise en œuvre et un suivi plus effectifs des mesures réformes dans le domaine des ressources naturelles et de la REDD+ au Nord Kivu passant notamment à travers (1) la cohérence et d'harmonie entre l'Etat& les assujettis et au profit du développement local qui pourra passer de médiocre à très bon; (2) des cahiers de charge élaboré dans les normes du CLIP entre communautés au préalable et les concessionnaires miniers &hydrocarbures au début de plan avec les parties ; (3) permettant ainsi une exploitation ordonnée des sites miniers dans l'Harmonie entre l'Etat et les assujettis et au profit du développement local;(4)la de prise compte des intérêts des communautés en conformité avec les cahiers de charge signés dans la recherche du bien-être qui aura évolué de 5% à 75%.

Réalisations 5 ans

- Depuis 5 ans, les communautés dénoncent les mauvaises pratiques d'exploitation minière; cas d'une communauté du Secteur des Bapere.
- Il y a eu aussi la suspension des activités pétrolières dans le PNVi.

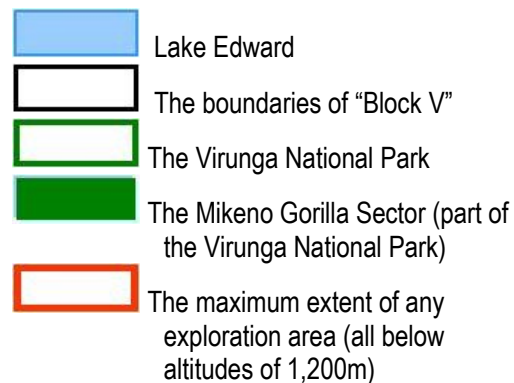
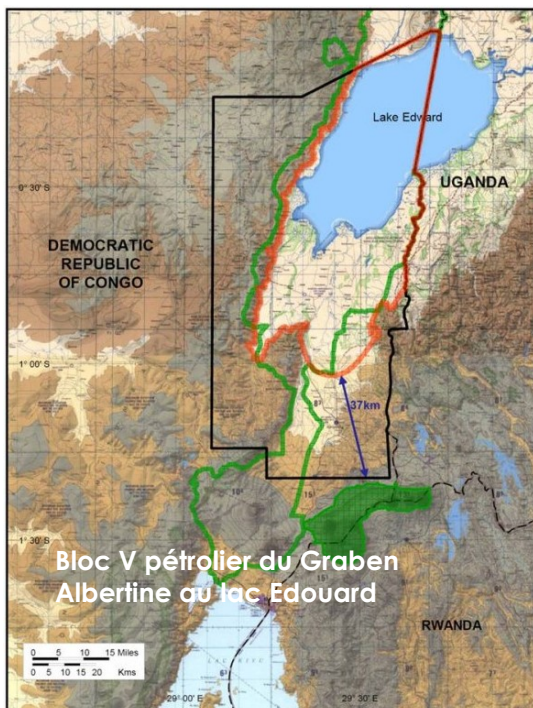
- Les succès dans ce pilier sont passés à travers les résultats clés phares suivants :(1) : Promotion de la dynamique de GIRE dans le sous-bassin versant Ouest du lac Edouard. (2). Promouvoir la bonne gestion des immondices dans les pêcheries et sur le lac Edouard. (3). Mobilisation des scientifiques pour la conservation des écosystèmes. (4). Installation d'une unité de production des mycéliums et autres substances pour la production des champignons en faveur des populations riveraines de deux aires protégées (PNVi et Queen Elizabeth). (5). Développement des alternatives économiques basées sur le système durable des ressources du Lac Edouard.(6.) Accompagnement des communautés locales dans la participation de l'élaboration des politiques de gestion des écosystèmes dans et autour des bassins versants. (7). Gestion pacifique et prévention des conflits entre populations riveraines du lac et ICCN à la côte ouest. (8). Installation d'une radio communautaire environnementale. (9). Prévention des scénarios conflictuels dans les pêcheries par l'implication des communautés dans la gestion des revenus générés par le Parc National des Virunga. (10). Gestion de la sécurité des membres. (11): Capitalisation des expériences des partenaires, leur partage mutuel et leurs valorisations à travers des actions de plaidoyer. (12) : Echanges transfrontaliers sur la pêche entre congolais et ougandais au lac Edouard ; et entre congolais et rwandais au lac Kivu. (13). Mobilisation, Plaidoyer et observatoire.
- Quelques principales illustrations des résultats atteints :
- (1) : Promotion de la dynamique de GIRE dans le sous-bassin versant Ouest du lac Edouard. Un Plan d'Actions de Gestion Intégrée et Protection des Ressources en Eau du Bassin Ouest du Lac Edouard a été élaboré et rendu disponible. Dans cet axe figure aussi les activités en rapport avec le projet d'exploration pétrolière du Bloc V du Graben Albertine comprenant le lac Edouard et tout son bassin au Nord-Kivu. Ce projet qui a suscité des craintes d'impacts néfastes aux moyens de subsistance des communautés dépendantes du lac et de son bassin est probablement dans une phase de suspension.
- (2) . Promouvoir la bonne gestion des immondices dans les pêcheries et sur le lac Edouard.
- (3) . Mobilisation des scientifiques pour la conservation des écosystèmes. Certaines missions de plaidoyer ont été menées auprès des autorités locales par les membres de ces équipes des scientifiques et ces derniers ont contribué à faire disparaître les pratiques de pêche au roseau et au bassin par leur monitoring quotidien sur la situation d'exploitation des ressources naturelles locales (halieutiques et du PNVi). C'est grâce aux formations organisées en faveur des élèves, étudiants et enseignants dans les villages de pêche de Vitshumbi , Nyakakoma et de Kyavinyonge que ces derniers se sont constitués en équipe pour non seulement sensibiliser autour de la gestion des ressources halieutiques et de la biodiversité du Parc National des Virunga mais aussi de plaidoyer pour des bonnes pratiques de pêche.
- (4) . Installation d'une unité de production des mycéliums et autres substances pour la production des champignons en faveur des populations riveraines de deux aires protégées (PNVi et Queen Elizabeth).
- Les populations qui ont consommées le champignon ont louées l'initiative et à ce jour, elles sensibilisent contre l'envahissement du Parc National des Virunga et pour l'expansion de la culture de champignons à travers les agglomérations autour du Parc National des Virunga et au total 106 personnes ont été formées par les autres membres de la communauté lors de la formation organisée par l'IDPE en 2014 et à ce jour on enregistre la production de 127 kg des champignons dont 80Kg pour l'IDPE et 47Kg produit par certains membres des communautés déjà formées en culture des champignons autour du Parc National des Virunga. Notons que c'est grâce aux semences (450 boîtes des (Blanc de mycelium) semences de dernières générations) produites par le laboratoire mycologique installé à kiwanja au profit des communautés autour du Parc national des Virunga.
- (5). Développement des alternatives économiques basées sur le système durable des ressources du Lac Edouard.
- (6.) Accompagnement des communautés locales dans la participation de l'élaboration des politiques de gestion des écosystèmes dans et autour des bassins versants.
- Les leaders communautaires sont actuellement capables d'influencer différentes politiques de gestion des écosystèmes.
- A titre illustratif, Les membres des comités locaux de paix et développement ont élaborés des lettres de plaidoyer pour l'électrification de la chefferie des Bashu par l'ICCN à partir de la rivière Taliha-Nord et rédiger des lettres de plaidoyer pour la réhabilitation des infrastructures locales pour le désenclavement des villages et l'évacuation des productions agricoles.
- (7). Gestion pacifique et prévention des conflits entre populations riveraines du lac et ICCN à la côte ouest. Pour bien gérer ce conflit qui s'observe à la côte ouest entre la population et l'ICCN, les personnes (20) qui se sont désengagé de la pêche illicite ont été organisées en AVEC (Association en Villages d'Epargnes et Crédit), une approche d'auto-prise dans la localité de Bukununu à partir des frais de réhabilitation de la route de desserte agricole Kasisi-Bukununu. En outre, un appui à l'élevage familial

de 60 chèvres a été lancé pour 60 chefs de ménages dont 16 femmes : 60 géniteurs distribués ont mis bas 15 chevreaux en fin décembre 2015. A ce jour, les tensions ont un peu baissée.

- (8). Installation d'une radio communautaire environnementale. L'installation de cette radio communautaire environnementale a renforcé la prise de conscience des communautés du danger de la destruction des écosystèmes de la région. Les communautés adoptent progressivement un comportement positif par rapport à la protection des écosystèmes de la région. A ce jour, la radio a produit plus de 107 émissions magazines et spot, 150 émissions diffusées et 174 rediffusion basés essentiellement sur la protection du PNVi et du lac Edouard.
- (9). Prévenir les scénarios conflictuels dans les pêcheries par l'implication des communautés dans la gestion des revenus générés par le Parc National des Virunga. Ceci a été concrétisé par la création et la mise en place des cadre d'échange multi-acteurs à travers de sensibilisation et formation sur la gestion des ressources naturelles. Un nouveau système de collaboration, de brise de glace entre les autorités locales et membres de cadres d'échange s'est installé dans le but de traiter des questions spécifiques d'exploitation de ressources naturelles d'une manière transparente et qui rassurent à la population une autonomie économique, le respect de droits humains, la justice environnementale et l'équité. Il s'observe aujourd'hui un début de rapprochement entre membres de la communauté et autorité locale à travers des échanges que les autorités locales considèrent déjà comme une paillotte de paix.

Observations :

- les activités minières et des hydrocarbures sont suivies à cause de leurs impacts sur les écosystèmes et les moyens d'existence des communautés dépendants des ressources naturelles.



Source: SOCO

Le Bloc V du Graben Albertine couvre 7 000 km² dont toutes les eaux congolaises du lac Édouard et 60% du PNVI dans sa partie sud.

4.9 Pilier 9 : Gestion de l'environnement urbain

Effets majeurs selon indicateurs cibles:

Prévisions :

- Nombre de programmes habilitants de décentralisation et d'urbanisation axés sur l'écodéveloppement élaborés au niveau des communes urbaines et rurales, villes et citées émergentes du Nord Kivu.
- Les communes urbaines et rurales, villes et citées émergentes avec statuts de ETD développent de nouveau projet environnemental (reboisements, assainissement, infrastructures de gestion durable de l'espace urbain, alternatives au bois-énergies, ...) de gestion durable et de stabilisation en milieu attestés par notamment : (1) de programmes habilitants de décentralisation et d'urbanisation axés sur l'écodéveloppement élaborés ; (2) les PDL mise en œuvre dans une vision multi acteurs ; (3) de plan urbanistique pour chaque communes urbaines et rurales, villes et citées émergentes élaboré ; (4) de dispositif de mécanismes de mise en œuvre du plan urbanistique mis sur pieds avec une équipe de suivi de l'exécution ; (5) de projet d'assainissement et hydraulique élaboré et mise en œuvre avec l'appui du contrôle citoyen de l'action publique ; (6) des ménages et groupes organisés améliorant la gestion des déchets ; (7) de nouveaux mécanismes pratiques de promotion d'utilisation des alternatives énergétiques développés localement ;

Réalisations 5 ans

- Depuis plus huit ans, il y a opérationnalité du principe de rendre compte au niveau des conseils de concertation territoriale (CCT) sur les thèmes liés à l'urbanisme, les érosions urbaines, l'approvisionnement en eau potable, les espaces verts, les marchés dits pirates, etc.
- Les années 2013, le processus d'élaboration des PDL étaient à ces débuts. En 2017, toutes les ETD (secteurs et chefferies) du Nord Kivu, ont e leurs PDL. Les communes urbaines et rurales, villes et citées émergentes avec statuts des ETD sont restées en veilleuse.
- Avec la vision de travail multi-acteurs, se développent de nouveau projet environnemental (reboisements, assainissement, infrastructures de gestion durable de l'espace urbain, alternatives au bois-énergies, ...) de gestion durable et de stabilisation en milieu urbain attestés par notamment : (1) de programmes habilitants de décentralisation et d'urbanisation axés sur l'écodéveloppement ; (2) les PDL mise en œuvre dans une vision multi acteurs ; (3) de plan urbanistique pour chaque communes urbaines et rurales, villes et citées émergentes se définissent comme des priorités d'action d'aménagement provincial ; (4) de mécanismes de mise en œuvre du plan urbanistique mis sur pieds avec une équipe de suivi de l'exécution ; (5) de projet d'assainissement et hydraulique élaboré et mise en œuvre avec l'appui du contrôle citoyen de l'action publique notamment en ville de Goma, Butembo et Beni ; (6) des ménages et groupes organisés améliorent la gestion des déchets ; (7) de nouveaux mécanismes pratiques de promotion d'utilisation des alternatives énergétiques se développent localement notamment avec les solaires ;

Observations :

- Chaque année, les acteurs environnementaux se retrouvent au niveau de chaque territoire et chaque ville du Nord-Kivu pour échanger sur la gouvernance des ressources naturelles.

4.10 Pilier 10 : Gestion institutionnelle du plan

Effets majeurs selon indicateurs cibles:

Prévisions :

- Pourcentage d'acteurs au niveau des ETD partageant les résultats de diverses activités, et consolidant au niveau de la province la culture de gestion transparente et de réédition des comptes,

Réalisations 5 ans

- A l'horizon 2025, la vision multi-acteurs du plan d'écodéveloppement et l'évolution vers un programme de réduction des émissions au niveau de la province repose sur des fortes hypothèses de gouvernance, de participation, de transparence de lutte anti-corruption. Ainsi les structures tant publiques que privées tireront profit des acquis de gestion et de partenariat dont le Réseau CREF est porteur et cela va (1) induire des synergies multi –PTF évaluant vers des coopérations entre Etats et la province ;(2) que 80 % des acteurs au niveau des ETD arrivent à partager les résultats de diverses activités, Consolident au niveau de la province la culture de gestion transparente et de réédition des comptes;(3) que 60% des ETD répondent à la norme minimale de mise en œuvre participative du PDL à travers le pilier 4;(4) le pourcentage des acteurs au niveau des ETD partageant les résultats de diverses activités, et la culture de gestion transparente et de réédition des comptes auprès des membres passe de 10.à 80%.
- Les dynamiques CCT et CCC ont effectivement permis d'avoir la quasi totalité d'acteurs au niveau des ETD partageant les résultats de diverses activités, et consolidant au niveau de la province la culture de gestion transparente et de réédition des comptes.
- Il est heureux de constater à ce jour que grâce à la vision multi-acteurs du plan d'écodéveloppement et l'évolution vers un programme juridictionnel d'économie verte au niveau de la province, un pas est franchi sur le dénouement des langues en rapport avec le suivi de la gouvernance, de participation, de transparence de lutte anti-corruption.
- Les divers projets de lutte contre les violences sexuelles et de protection de la société civile (ABA-Rule - Province du Nord Kivu) ont permis de cultiver la culture d'alerte rapide à temps réel se répercutant aussi sur la gestion de l'environnement global de la province (même si les actions de riposte de suivent pas les même rythme).
- Ainsi les structures tant publiques que privées tireront profit des acquis de gestion et de partenariat dont le Réseau CREF est porteur et cela est entrain de (1) induire des synergies multi –PTF évaluant vers des coopérations entre Etats et la province ;(2) plus de 80 % d'acteurs au niveau des ETD arrivent à partager les résultats de diverses activités, consolident au niveau de la province la culture de gestion transparente et de réédition des comptes;(3) et plus au moins 60% des ETD répondent à la norme minimale de mise en œuvre participative du PDL à travers le pilier 4;

Observations :

- Lent processus de revue institutionnel ne permettant pas d'aller vite vers des plans stratégiques des membres ;
- Couverture difficile des membres en terme de suivi à la carte n'ayant pas permis à certains services comme les finances de rendre sur le terrain.

4.11 Piliers connexes : Sécurité alimentaire et Mécanisation agricole, Agroforesterie, paix et cohésion sociale.

Ces effets sont à prendre en compte dans le rayonnement du plan en cours d'évaluation. Ce qui est évident au niveau de ce volet complémentaire, c'est que par rapport à 2013, en 2017 émergent d'initiatives à la base de lutte contre la pauvreté sur base des activités résilientes notamment l'élevage pro-pauvres, une agriculture durable en plein essor comme le cacao hors forêts primaires, des solidarités dans les ménages engagés dans l'environnement, en mécanisation agricole là où c'est possible.

Sécurité alimentaire et Mécanisation agricole - Produits phares sur 5 ans :

- 15 ruches installées
- 1037 ha de champs de cacao enregistrés,
- 1 Formation de 25 femmes sur l'apiculture
- 1227 planteurs de cacao encadrés,
- 25000 plantules d'arbre produites

- 2704 géniteurs de cobayes distribués à 75 ménages
- 450 ha labourés
- Promotion, certification et commercialisation des cacao des communautés locales pour le renforcement socioéconomique des ménages :
- 12328 arbres plantés pour servir d'ombrage dans les champs de cacao,
- 42543Kg de cacao conventionnel collectés auprès de membres et vendus au prix moyen de 2 dollars le kilo, depuis janvier 2016 jusqu'au mois de mars 2017

Infrastructures de base - Produits phares sur 5 ans :

- 2 écoles secondaires de Six classes chacune construites et équipées, dotées d'un bâtiment administratif et de deux blocs de latrine chacune dont une à Chabakungu et l'autre à Ndjingala. L'institut Risa offre aux élèves la possibilité d'étudier même la nuit ;
- Un bloc opératoire (de l'hôpital Général de référence d'Itebero) agrandi accordant un espace de confort pour les opérations chirurgicale.
- Construction de 174 abris transitionnels(21 Tôles, mesurant 5m sur 4 m) dans 20 villages dont : MAMBAU, MBUTABA, MANZUA, KATIMADOKO, KANUNU, SAYO, BULOLOMA, MWANGWANGA, MATEKELAMBI, MAYTATU, MATEMBELA, MAMBAU, KUKUTAMA, LINZOSISENE, MUNDIDUDU, A part ces maisonnettes ,il ya la construction des WC (PAP-RDC avec appui de World vision) .

Consolidation de la paix - Produits phares sur 5 ans :

- La cohabitation pacifique entre les clans Babuluko et le clan Bafuna-Bongwé améliorées d'une part et celle entre les Bafuna-Bongwe et les Banakinkalo d'autres part. Ces communautés qui jadis ne se fréquentaient plus, ont repris leurs bonnes habitudes de se côtoyer.

5. RECOMMANDATIONS 2018-2022

Recommandations formulées par l'équipe d'évaluation du Plan Stratégique 2013-2017 (CEFAD & MARINE GAUTHIER) et partagées par les membres du Réseau CREF en Atelier d'Auto-évaluation du 26 au 27 Juin 2017.

5.1 Développement Institutionnel

a. Recommandations au niveau des PTF : le Réseau est appelé à :

- Informer les partenaires régulièrement sur l'avancement de l'ensemble du plan, par une infolettre générale trimestrielle reprenant chaque pilier et leurs avancées majeures ;
- Effectuer un travail d'identification des acteurs, des défis et des ressources préalables à la prochaine planification ;
- Construire plus de synergies formelles notamment pour avoir impact au niveau national
- Planifier en donnant plus de temps, développer une vision long-terme de chaque pilier et projet,
- Miser sur la connaissance de terrain et les acteurs de terrain.
- Révision des rôles du Secrétariat
- Responsabilisation accrue des membres dans les projets
- Décentralisation
- Renforcement de capacités sur les questions financières
- Travail de priorisation des tâches et attention mise sur le respect des échéances de rapportage
- Encourager les visites terrain des partenaires
- Renforcer les capacités financières du secrétariat général
- Décharger le secrétaire général d'une partie de ses responsabilités afin de le rendre plus disponible et de lui permettre de prioriser ses tâches
- Décentraliser la structure afin de donner plus de poids aux structures membres
- Intégrer plus de femmes
- Renforcer régulièrement les capacités des membres
- Renforcer les capacités du secrétariat général à communiquer en anglais

b. Recommandations au niveau des membres : le Réseau est appelé à :

- Afin de nourrir le travail d'élaboration de la théorie du changement par le Réseau CREF, les PTF ont suggéré les pistes suivantes : (1) Donner le pouvoir aux femmes et aux PA d'être leader dans le combat pour la protection de l'environnement face à l'exploitation des ressources ;(2) Devenir le porte-parole national et international des enjeux au nord Kivu et du travail mené par les organisations sur terrain ;(3) Améliorer la gouvernance des ressources naturelles au Nord Kivu ;(4) Être un centre d'information et de formation sur la gouvernance des ressources naturelles.
- Amener les membres à plus de recherche des financements en partageant les différents appels à propositions ;
- Assurer la répartition équitable des ressources financières aux organisations membres suivant les domaines d'intervention ;
- Avoir suffisamment de temps pour accompagner les membres ;
- C'est pour cela que le développement d'une base de données et l'avancement vers « l'assurance qualité programme » s'impose en urgence.
- Construire plus de synergies formelles notamment pour avoir impact au niveau national
- Décentralisation des responsabilités, Décentraliser certaines tâches du secrétaire Général aux autres staffs pour permettre à la machine de fonctionner normalement en son absence ; Décentraliser la structure afin de donner plus de poids aux structures membres, Décharger le secrétaire général d'une partie de ses responsabilités afin de le rendre plus disponible et de lui permettre de prioriser ses tâches ;

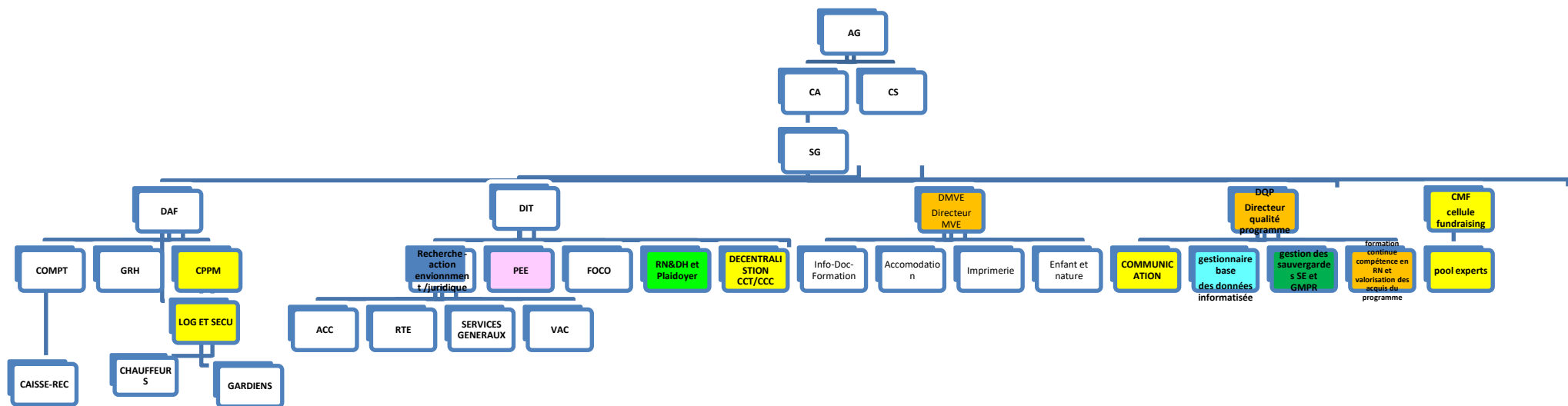
- Effectuer les descentes de suivi comptable auprès des membres ;Effectuer un travail d'identification des acteurs, des défis et des ressources préalables à la prochaine planification ;
- En ce qui concerne le renforcement de capacités des membres, les domaines suivants ont été identifiés comme prioritaires : Gestion de projets, Planification- Suivi- Evaluation, Gestion financière, Partenariat avec les autres OSC
- Etendre l'appui-conseil même aux membres non bénéficiaires de fonds du Réseau
- Fournir des efforts pour mieux collaborer avec les autres
- Implication effective dans la recherche des solutions aux différents conflits des membres
- Informer les partenaires régulièrement sur l'avancement de l'ensemble du plan, par une infolettre générale trimestrielle reprenant chaque pilier et leurs avancées majeures ;
- Intégrer plus de femmes ;
- La question à se poser est : en tant que Réseau qui voulons nous être et quelle est notre mission ? Il est nécessaire de trouver sa « niche ».
- La recherche d'un partenaire plus important plutôt que de se disperser sur de petits financements est conseillée par les PTF.
- le Réseau CREF doit travailler à développer une vision claire de son rôle et de sa valeur ajoutée dans une perspective à long terme (2030).
- Mener le plaidoyer pour la finalisation de la maison verte
- Miser sur la connaissance de terrain et les acteurs de terrain.
- Mobiliser les moyens en temps pour permettre aux membres de réaliser les activités en tenant compte de calendrier de rapportage.
- Organiser des séances de renforcement mutuel entre les financiers des organisations membres ;
- Partager aux membres les rapports financiers et d'audit du secrétariat général ;Partager avec les membres les rapports financiers et d'audit du secrétariat général ;
- Planifier en donnant plus de temps, développer une vision long-terme de chaque pilier et projet,
- priorisation serait bienvenue, ainsi qu'un encouragement aux membres de s'autonomiser sur la recherche de financements et la gestion de leurs projets.
- Recourir à l'expertise des ressources humaines des organisations membres dans l'exécution des activités spécifiques ;
- Redynamiser le système de communication avec les membres ;
- Renforcement de capacités sur les questions financières ;Renforcer les visites terrain des partenaires ; Renforcer l'appui institutionnel aux organisations membres ;Renforcer l'équipe financière par une nouvelle unité, Renforcer la mobilisation des fonds dans le domaine foncier ;Renforcer la mobilisation des moyens pour un appui institutionnel durable ;Renforcer les AGR chez les membres et au niveau du S G ;Renforcer les capacités des équipes financières des associations membres du réseau, Renforcer les capacités du secrétariat général à communiquer en anglais ;Renforcer les capacités financières du secrétariat général ; Renforcer régulièrement les capacités des membres ;Responsabilisation accrue des membres dans les projets
- Réunion ou visite d'échange d'expérience entre l'équipe du Réseau CREF et celles des membres pour harmonisation des vues ;
- Révision des rôles du Secrétariat : revue institutionnelle du SG
- Se faire assister quelque fois des consultants selon les thématiques à traiter ;
- Se mettre à la page dans la mise en œuvre des instructions données
- Tenir des formations de renforcement des capacités et au recyclage sur des faiblesses constaté
- Travail de priorisation des tâches et attention mise sur le respect des échéances de rapportage
- Uniformisation de canevas de rapport
- Veuillez toujours à communiquer le transfert des fonds et le motif

Recommandations et besoins en renforcements des RH pour mieux porter le plan 2018-2022

- Révision des rôles du Secrétariat : revue institutionnelle du SG
- Responsabilisation accrue des membres dans les projets
- Décentralisation des responsabilités

- Renforcement de capacités sur les questions financières
- Travail de priorisation des tâches et attention mise sur le respect des échéances de rapportageLe profil des ressources humaines du plan 2018-2022 semble plus chargé que celui des 5 dernières années.
- Il se dessine un besoin urgent de : Volet direction administrative: 1 assistant en passation des marchés ; 1 Assistant administratif (chargé des questions administratives) ; 1 Assistant à la logistique ; 1 Caissier (ère) chargé(e) des caisses des projets exigeants (FPP, ..) ; 1 Chauffeur (second). Les autres volets sont en réorganisation des services.

5.1.1 Proposition organigramme 2018-2022



5.1.2 Projection de l'organisation des services – Réseau CREF : 2018-2002

Direction A.	Rang	Dépendance hiérarchique	Collaboration plus étroite	Services dépendants
1. Directeur Technique	Directeur	DT		
3. PEE (projet d'entrepreneuriat environnemental)	Chef de service	DT		
4. FOCO (Gestion durable des Forêts)	Chef de service	DT		
5. RN&DH(Transition énergétique, plaidoyer et droits humains)	Chef de service	DT		
6. Décentralisation & Renforcement autonomie des CCT/CC et RODI membres	Chef de service	DT		
Direction B.				
1. Directeur MVE	Directeur	DMVE		
2. assistant chargé de information documentation (radio, télévision, bibliothèque) et formation	Chef de service	DMVE	DAF et DT	ACC, RTE, SG, VAC
3. assistant chargé des accommodations	Chef de service	DMVE	DAF	
4. assistant chargé de l'imprimerie et diffusion	Chef de service	DMVE	DAF	
5. assistant chargé de projet enfant et nature	Chef de service	DMVE	DT	
Direction C. DAF		DSQP	DT	
1. Directeur Suivi Qualité Programme	Directeur	DSQP		
2. Gestion base des données informatisées	Chef de service	DSQP		
3. Communication&feuillet, visibilité et site WEB	Chef de service	DSQP	Maison verte	
4. formation continue, renforcement des compétences en RN et valorisation des acquis du programme	Chef de service			
5. gestion des sauvegardes SE et GMPR (gestion des plaintes et recours	Chef de service			
6. décentralisation CCC/CCT/synergie				
Direction D.				
1. DAF	Directeur	DAF	DT	
2. assistant Comptable	Chef de service	DAF		Caissière et réception
3. assistant chargé de GRH(gestion des ressources humaines)	Chef de service	DAF		
4. assistant chargé de CPPM (chef de service passation des marchés)	Chef de service	DAF		Logistique, sécurité, chauffeurs et gardiens
Direction E				
1. cellule Mobilisation financière - fundraising	Directeur	SG	DT et DSQP	Expatrié (e)
2. pool experts	Experts consultants			

Commentaires sur le nouvel organigramme

- 1) L'innovation de l'organigramme permettant une certaine décentralisation passe par les directions agissant comme des adjoints au Secrétaire Général. Il s'agit de :
- Directeur Technique
 - Directeur Maison Verte Environnementale (MVE)
 - Directeur en charge de Suivi Qualité Programme
 - Directeur administratif et Financier
 - Directeur en charge de la cellule Mobilisation financière –

Une fois les différentes directions opérationnelles, l'ensemble des directeurs pourront se comporter comme un conseil de direction.

1. vision : ce dispositif se veut de corriger les lacunes observées en positionnant de nouvelles directions avec des nouveaux services.
2. les services pourront faire objet d'analyse et de possibilité de les pourvoir au fur et en mesure selon une stratégie opérationnelle adaptée comme notamment le recours à des stagiaires professionnels diplômés, comme le font plusieurs structures de taille du Réseau CREF.
3. améliorations attendues par rapport au plan : plus de qualité du programme à travers les directions plus compétitives ; des partages d'informations verticales et horizontales plus fluides ;
4. risques à gérer : accroissement des effectifs plus grands avec des défis de mobilisations de moyens plus accrus, plus d'agents signifie plus de familles à prendre en charge ,plus de cohésion à gérer et plus de cohérence avec les effectifs de membres ,un leadership plus fort à gérer en tant que dynamique genre couple –environnement, etc.

Exemple synthèse d'un descriptif à effectuer pour chaque direction afin de guider la mise en œuvre :

Cahiers de charge indicatif des divers services liés à la direction « DSQP »

Poste	Référentiel du poste (à remplir)	Mandat principal	Profil du candidat à ce poste (à remplir)	Livrables clés
1. Directeur Suivi Qualité Programme	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Supervision des services ci-dessous selon cahiers de charge établie ✓ centralisation quantitative et qualitative des résultats selon indicateurs ✓ proposition des encadrés des qualités des programmes /projets (effets et impacts des programmes et projets) ✓ contribution-enrichissement des rapports annuels – périodiques avant expédition ✓ proposition des options de dissémination des leçons apprises du programmes/projets 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Publication des rapports synthèses des états d'avancement des projets /programmes à l'attention SG ✓ productions des rapports statistiques - quantitatives et qualitatives des résultats (effets et impacts des programmes et projets) ✓ publication des encadrés clés des qualités des programmes /projets (effets et impacts des programmes et projets) et autres ouvrages hard

Poste	Référentiel du poste (à remplir)	Mandat principal	Profil du candidat à ce poste (à remplir)	Livrables clés
				et soft, annuaires Réseau CREF ;
2. Gestion base des données informatisées	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition des outils de collectes d'information selon logiciel approprié ✓ Centralisation des données ✓ Traitement / analyse ✓ Proposition d'interprétation des données et tendances ✓ Production rapport synthèse à l'attention DSQP 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bases des données à jour mensuellement ✓ Production rapport synthèse des états d'avancement des projets /programmes à l'attention DSQP
3. Communication & feuillet, visibilité et site WEB	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition des outils IEC-NTIC appropriés selon supports multimédia à produire ✓ Centralisation des données IEC-NTIC selon activités des diverses directions du Réseau ✓ Traitement / analyse et proposition d'interprétation des données et tendances ✓ Production des supports multimédia selon profil défini au niveau du SG ✓ Proposition des supports multimédia de visibilité ✓ Appui aux programmes - Maison Verte Environnementale 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Divers outils IEC-NTIC multimédia appropriés selon projets et programmes produits ✓ Supports multimédia de visibilité disponibles et effectifs ✓ Sites Web à jour ✓ Rapports d'appui aux programmes -Maison Verte Environnementale
4. formation continue, renforcement des compétences en RN et valorisation des acquis du programme	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production des propositions des référentiels des postes de travail du SG et des membres ✓ Appui aux projets dans la production des propositions des référentiels des curricula des profils techniques des compétences à acquérir dans le volet ressources naturelles au niveau des projets et programmes ✓ Appui RH dans la définition des besoins de formation SG et des membres ✓ Appui au DAF/DT/DMVE/SG dans le développement d'un plan stratégique de formation continue au SG et chez les membres 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recueils des référentiels des postes de travail du SG et des membres ✓ un plan stratégique de formation continue au SG et chez les membres ✓ cadre de rendement du plan disponible ✓ rapports de suivi des résultats de mise en œuvre du plan stratégique de formation ✓ rapports de capitalisation des données de suivi de résultats des formations réalisées

Poste	Référentiel du poste (à remplir)	Mandat principal	Profil du candidat à ce poste (à remplir)	Livrables clés
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement des stratégies de renferment des compétences-formation continue des agents du SG et membres ✓ Appui à la mise en œuvre du plan stratégique de formation continue R CREF ✓ Capitalisation des données de suivi de résultats des formations réalisées 		
5. gestion des sauvegardes SE et GMPR (gestion des plaintes et recours)	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ révisation du plan des risques du programme Réseau CREF ✓ production d'un tableau à jour des risques et mesures d'atténuation du programme du Réseau CREF ; ✓ développement d'un guide pratique de gestion des plaintes et recours au niveau du Réseau CREF, ✓ gestion informatisée quotidienne des plaintes et recours ✓ suivi de gestion des sauvegardes et plaintes et recours 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production d'un guide pratique de gestion des plaintes et recours au niveau du Réseau CREF, ✓ Rapports mensuels de gestion informatisée quotidienne des plaintes et recours ✓ Rapport mensuel de suivi de gestion des sauvegardes ;
6. monitoring des indicateurs carbonés et non carbonés	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement d'un système de collaboration avec les services compétents dans le monitoring des indicateurs carbonés du programmes et projets en cours (données MRV suivi carbonés REDD+) ✓ Développement d'un système de suivi des indicateurs non carbonés (indicateurs de Développement durable du plan Réseau CREF) du programme et projets et liaison avec la base des données informatique ✓ Mission de suivi des indicateurs carbonés et non carbonés ✓ Production des stratégies pratiques de capitalisation 	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ un système de collaboration avec les services compétents dans le monitoring des indicateurs carbonés du programmes et projets en cours (données MRV suivi carbonés REDD+) adopté, ✓ un système de suivi des indicateurs non carbonés (indicateurs de Développement durable du plan Réseau CREF) du programme et projets et liaison avec la base des données informatique opérationnel ✓ rapports d'états des lieux de suivi des indicateurs carbonés et non carbonés

Poste	Référentiel du poste (à remplir)	Mandat principal	Profil du candidat à ce poste (à remplir)	Livrables clés
		et valorisation des acquis du programme/projets		✓ rapports de capitalisation et valorisation des acquis du programme/projets

5.2 Les nouveaux défis versus nouveaux enjeux à gérer :

1. Comment le Réseau CREF peut conserver son leadership provincial dans la construction d'un plan stratégique d'économie verte dans une vision provinciale, juridictionnelle multi acteurs;
2. Comment construire une province où la vision verte est portée par une grande couche de la population

Regards des évaluateurs

- ✓ Comment accroître la couverture des actions d'info-éducation dans une province continuellement en insécurité et d'accès difficile à plusieurs ETD ;
- ✓ Comment concilier la spéculation foncière, lutte contre la pauvreté et la conservation des écosystèmes forestiers face à la valeur des arbres plantés (reboisement à l'eucalyptus par les acteurs commerciaux);
- ✓ Comment concilier les pratiques aux principes face aux intérêts des grands et à la précarité des conditions de vie des agents de l'Etat ?
- ✓ comment les peuples autochtones peuvent aussi accéder aux CFCL alors qu'ils n'ont de chefs coutumièrement attirés et sans espace forestier (ailleurs qu'à Walikale) ;
- ✓ Comment les Femmes rurales, surtout PA faiblement instruites peuvent participer activement au processus de gestion durable des forêts;
- ✓ Peut-t-on bâtir des durables CFCL là où le délabrement des infrastructures est très avancé ;
- ✓ La dynamique des membres est en baisse suite à une faible communication et/ou engagement qui ne permet pas aux coordinations des organisations membres de mobiliser suffisamment des ressources;
- ✓ Les CCT sont des cadres d'échange multi-acteurs pertinents, mais leur dépendance totale du secrétariat général ne rassure pas de leur durabilité ; il convient d'étudier un mécanisme d'autonomisation de leur fonctionnement.
- ✓ Comment exploiter rapidement le cadre des résultats du plan à partir d'une base des données claires qui permet d'assurer un suivi à temps réel des indicateurs ;
- ✓ Comment recadrer et recentrer les actions du plan autour d'un nombre réduit de piliers ;

6.3 Recommandations aux différents acteurs

6.3.1 Par rapport aux Membres

a) Recommandations jugées urgentes

- ✓ Développer une feuille de route issue de l'exercice de diagnostic organisationnel et institutionnel et en assurer une évaluation régulière avant le test d'auto-évaluation annuel menée par le Réseau; cela implique pour les membres entre autres de poursuivre des démarches de dotation de la personnalité juridique au niveau tant provincial que national; Renforcer la bonne gouvernance au sein des organisations ;Initier l'exercice de se doter des plans stratégiques ;de renforcer la collaboration avec les institutions étatiques ;de se professionnaliser dans la gestion des programmes et des finances ;et

de consolider la culture de rendre compte (fonctionnement régulier des organes :exécutif , conseil d'administration, Contrôle interne, Audit et évaluation externe)

- ✓ Œuvrer pour la mobilisation des ressources financières internes & externes ; pour se faire, les membres devront se donner l'obligation d'être pro-actifs pour répondre aux appels à manifestation des projets, de préférence en consortium; Echanger les informations sur les opportunités de financement ; Mettre en place d'un plan de développement économique pour les synergies territoriales et au niveau des ETD ; avoir une banque des projets Bancables tirés de leurs plans stratégiques individuels et des synergies; se doter d'un plan stratégique interne pour la mobilisation des ressources ;
- ✓ Promouvoir le professionnalisme dans la mise en œuvre des projets /programmes .Pour y arriver il faut au préalable se doter d'un plan continue de renforcement des compétences en maîtrisant leurs différents postes organiques , savoir respecter les engagements contractuels notamment à travers le respect du chronogramme des activités, respect des dealine des rapports, bonne répartition des tâches, bonne gestion des e-mails,...

b) Recommandations à court et moyen terme

- ✓ Informatiser la gestion comptable et financière ainsi que la base des données de l'organisation ; pour ce faire chaque membre devrait développer un plan interne de renforcement des capacités se don organisation en gestion des programmes et des finances ;
- ✓ Développer les activités socio-économiques dans la valorisation durable des ressources naturelles ; cela devrait s'accompagner d'un plan interne d'entrepreneuriat économique et écologique ;
- ✓ Décliner au niveau des membres la politique de promotion du genre du Réseau CREF;
- ✓ Opérationnaliser au sein des organisations membres des plans de communication du Réseau CREF; participer aux réunions des clusters stratégiques.

d) Recommandations spécifiques aux membres engagés dans le processus de foresterie communautaire,

Afin de répondre aux urgences d'introduire des dossiers de demande des titres en CFCL à la coordination provinciale de l'environnement : les actions urgentes suivantes s'imposent :

- ✓ Mettre en place d'une base des données à jour de réalisations des activités de Foresterie communautaire ;
- ✓ Organiser les activités liées à la validation les études socio-économiques, inventaires dans les CFCL, plan de gestion, etc,
- ✓ Préparer les dossiers de demande des titres des futures CFCL selon consignes ad hoc et dans le respect des outils y relatifs;
- ✓ Organiser les divers services au sein de l'organisation d'accompagnement avec des supports plausibles ;
- ✓ Produire des rapports de fonctionnalité des organes dans le suivi et contrôle des activités ;
- ✓ Assurer une liaison aux réseaux de communication cellulaire afin de garantir l'accès continue des membres à l'Internet.
- ✓ Organiser des activités de délimitation participatif des Aires protégées et des CFCL;

6.3.2 Par rapport au Secrétariat Général du Réseau CREF.

Recommandations jugées urgentes

- ✓ Renforcer au sein du Réseau CREF les capacités accrues de suivi de la qualité des programmes sur base d'une forte maîtrise des données informationnelles multidimensionnelles portés par des indicateurs clairs du plan stratégique du Secrétariat Général et des membres ;cela implique une forte maîtrise de suivi des indicateurs de développement durable ,des indicateurs des gestion des données de la foresterie communautaire avec les indicateurs carbones en tant acteur de la société civile environnementale ;amis aussi cela exige du Réseau un suivi régulier des sauvegardes socio-environnementaux et le développement d'un mécanisme interne de gestion des plaintes et recours au niveau du Réseau mais aussi au niveau des projets /programmes REDD+ développés à travers la province du Nord Kivu ; Mettre en place un système de suivi de proximité des activités des membres et un système de rapportage en ligne ,
- ✓ Revisiter le plan stratégique d'éco- développement en l'adaptant aux enjeux nationaux et internationaux du moment et à la dynamique de développement d'un programme juridictionnel d'économie verte en cours d'élaboration au Nord Kivu; pour cela il faut notamment : Informer les partenaires régulièrement sur l'avancement de l'ensemble de la vie du Réseau , effectuer un travail d'identification des acteurs, des défis et des ressources pouvant accroître les opportunités de

financement des programmes ;planifier la construction des synergies plus élargies locales et interprovinciales notamment pour avoir d'impact au niveau national et international ;Planifier en donnant plus de temps, développer une vision long-terme de chaque pilier et projet ;valoriser les connaissances de terrain et les acteurs de terrain ;

- ✓ Accompagner les membres dans la mise en œuvre de la feuille de route issue de l'exercice de diagnostic organisationnelle et institutionnelle
- ✓ Accompagner les membres dans le développement de l'entrepreneuriat environnemental et l'exploitation durable des ressources forestières ; PFNL, et autres alternatives ;
- ✓ Développer des mécanismes pratiques de gestion efficace en matière de coopération avec d'autres réseaux de l'environnement
- ✓ Mettre en œuvre le plan de communication en cohérence avec la Maison Verte Environnementale

Recommandations à court et moyen terme

- ✓ Ouvrir au sein du Réseau CREF une cellule d'accompagnement des membres dans le montage des projets et la mobilisation des fonds .Pour ce faire , il est important de mettre en place d'un plan de partage des appels à projets aux membres (site de publication des appels) ou orientation des partenaires vers les membres basés dans la zone ou thématique , constituer une base des données de réalisations de membres et développer une feuille de route de renforcement des capacités des membres en technique de mobilisation du fond
- ✓ Appuyer les membres dans la mobilisation des fonds pour l'entrepreneuriat économique ;
- ✓ Mettre à jour le plan d'accompagnement des capacités et compétences des membres incluant entre autre le Fundraising et montage des Plans d'Affaires ;
- ✓ Renforcer le programme d'appui institutionnel des organisations membres.
- ✓ Consolider les actions de plaidoyer en faveur d'une synergie d'actions des PTF afin que le Réseau soit plus efficace dans l'appui aux programmes de développement de l'entrepreneuriat environnemental ;
- ✓

Par rapport au fonctionnement global du réseau et du SG.

- ✓ Partager et vulgariser la vision et le plan d'affaires de la MVE-Maison Verte Environnementale en tant que levier de la promotion du plan de communication pour le changement de comportement en vue de la durabilité des ressources naturelles et des moyens de subsistance ; cela permettrait de surmonter les perceptions diverses parfois contradictoires vis-à-vis des aspects de business immobilier afficher par certains partenaires;
- ✓ Accompagner les synergies territoriales /CCC-CCT en tant cadre d'échanges multi-acteurs vers une plus grande autonomie d'organisation et de mobilisation des fonds afin d'ouvrir des pistes de décentralisation des actions du Réseau et de pérennisation;
- ✓ Accroître les capacités de Réseau CREF à interagir presque à temps réels (NTIC) par rapport aux multiples défis de communication et de sécurité à l'instar du programme développé par ABA et la province du Nord Kivu dans le domaine de protection civile et gestion de sécurité ;
- Revisiter l'organigramme du Réseau en s'appuyant sur la suggestion de cette mission et envisager une mise en œuvre progressive des services les plus urgents afin de faciliter la mise en pratique des recommandations de cette évaluation ; cela permettrait au plus vite d'évoluer vers une plus grande organisation des services permettant au secrétaire général de se consacrer davantage à l'avenir du Réseau et aux plans d'affaires mobilisateurs des partenariats PPP (public-privé);promouvoir une communication bilingue français –anglais au niveau du SG et des membres avec implication sur le service de communication NTIC ;
- ✓ Elever à un rang plus stratégique le programme genre-couple/jeunesse de gestion durable des ressources forestières ;

6.3.3Par rapport aux PTF

- ✓ Poursuivre la dynamique vers une plate forme des partenaires techniques et financiers accompagnant le Réseau; cela à terme pourrait assouplir le travail du SG en évoluant vers des plaidoyers commun face aux enjeux du moment et évoluer vers un système l'harmonisation des rapports techniques et financiers communs c'est-à-dire en surmontant les obstacles du passé ayant bloqué cette dynamique ;
- ✓ Soutenir le plaidoyer du Réseau envers des lobby des acteurs environnementaux pouvant faciliter la réalisation de la vision PPP-partenariat public privé dans la gestion des ressources naturelles ;

6.4 Pistes d'amélioration du travail réalisé dans une perspective 2030

L'ensemble des partenaires relèvent que le Réseau CREF doit travailler à développer une vision claire de son rôle et de sa valeur ajoutée dans une perspective long terme (2030). La question à se poser est : en tant que Réseau qui voulons nous être et quelle est notre mission ? Il est nécessaire de trouver sa "niche". La définition d'une mission claire aidera à la priorisation des piliers, actions et activités, et donc à prioriser les demandes faites aux bailleurs. Afin de nourrir le travail d'élaboration de la théorie du changement par le Réseau CREF, les PTF et les membres ont suggéré les pistes suivantes :

- Donner le pouvoir aux femmes et aux PA d'être leader dans le combat pour la protection de l'environnement face à l'exploitation des ressources
- Devenir un modèle de réseautage multi acteurs efficace et crédible des OSC
- Devenir le porte parole national et international des enjeux au nord Kivu et du travail mené par les organisations sur terrain
- Améliorer la gouvernance des ressources naturelles au Nord Kivu
- Piloter un centre d'information et de formation sur la gouvernance des ressources naturelles au Nord-Kivu.
- Etre un centre d'information et de formation sur la gouvernance des ressources naturelles

Au cours des prochaines années, le Réseau CREF fera face à de nombreux défis et devra s'y préparer, planifier en fonction et en intégrant des solutions lorsque nécessaire:

	Défis	Ressources à mobiliser
Externes	lenteurs du gouvernement, situation économique difficile, situation de conflits dans la zone	Renforcer le plaidoyer
	contexte de discrimination envers les PA et les femmes	Axer le travail communautaire sur la mobilisation de ces segments de la populations
	ONG internationales poursuivant leur propre agenda	Definir clairement le role du Reseau et garder une "ligne d'action" Légitimité à parler au nom d'un consortium
Internes	Manque de financement	Etablir des priorités selon le futur plan 2018-2021
	Intégration de femmes	Mettre en oeuvre la politique du genre du réseau CREF
	Concentration des responsabilités du Secrétaire General	Responsabiliser d'autres acteurs dans le Secrétariat et parmi les membres
	Emancipation des membres, responsabilisation	Capacités humaine et partenariats, renforcement de capacités des membres
	Définir sa propre ligne de façon indépendante des PTF	Travail bien fait, légitimité et force du Réseau à travers l'implantation sur terrain de ses membres

6.5 Performance et compétences à promouvoir dans une vision 2022 et 2030 au sein du Réseau CREF.

Gestion durable des forêts tropicales au Nord-Kivu 2018-2022 : Contribution de la Société civile à la réduction des moteurs de la déforestation fondée sur les droits humains et le développement local.

Compétences dont dispose le Réseau CREF pour affronter la vision 2022-2030 :

Depuis 2003, soit durant 14 ans, le Réseau CREF possède une forte expérience en matière de protection des forêts fondée sur les droits. Il a ainsi des compétences tant internes qu'externes dans les domaines des piliers définis dans son plan d'écodéveloppement de la province. A titre indicatif, nous pouvons établir le bilan suivant :

Dans le domaine de la lutte contre les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière : (i) Initiation d'un programme d'intensification agricole (techniques agricoles respectueuses de l'environnement) dans les CFCL en territoire de Walikale : en 2016, il a été possible de préserver 100 ha des forêts primaires dans 4 CFCL des Bakano ; (ii) La promotion des pratiques locales de préservation des forêts : sylviculture, agroforesterie et foyers améliorés pour l'économie de l'énergie-bois; (iii) Etude sur le suivi du couvert forestier dans les CFCL en Territoire de Walikale.

Dans le domaine des politiques nationales (et provinciales) : (1) Plaidoyer pour l'effectivité de la foresterie communautaire en RDC : (i) Participation à l'élaboration et plaidoyer pour le Décret 14/018 du 02 Août 2014, de l'Arrêté 025/CAB/MIN/ECNDD/CJ/00/RBM/2016 et de la Stratégie Nationale sur la foresterie communautaire ; (ii) Plaidoyer en cours pour la déclinaison provinciale du processus de foresterie communautaire; (2) Mobilisation du Gouvernement provincial autour des questions de gouvernance forestière et des droits humains : (i) Lutte contre le trafic illégal du bois accentuant la déforestation, (ii) Etat des lieux des pratiques locales destructrices des forêts à soumettre au Conseil Consultatif Provincial des Forêts ; (iii) Appropriation du processus de foresterie communautaire, (iv) Projet d'Edit relatif à la réglementation forestière au Nord-Kivu ; (v) Participation à l'élaboration de la politique forestière en RDC, ²⁵ (vi) Participation à l'élaboration de l'Edit provincial portant protection des journalistes et Défenseurs des droits humains ;

(3) Plaidoyer contre l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le Bloc pétrolier V, incluant le Parc National des Virunga (site du patrimoine mondial de l'UNESCO) ; (4) Plaidoyer pour la mise en place du Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF) pour le Nord-Kivu : le Réseau CREF fait partie du CCPF ; (5) Plaidoyer pour l'annulation de l'arrêté n°013/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 13 avril 2006 portant création d'une Réserve Intégrale de Kisimba-Ikobo (RPKI), espace communautaire de 97.053,483 ha classé sans consentement communautaire ; (6) Diverses études sur l'exploitation artisanale et le commerce du bois d'œuvre afin de contribuer à la meilleure gouvernance forestière au Nord-Kivu.

Dans le domaine de la gestion locale durable : (1) L'instauration des approches participatives dans tout le travail mené par le Réseau CREF et ses membres dans le processus d'accompagnement des communautés locales et des peuples autochtones pygmées ; (2) La participation au processus de reconstitution forestière au Nord-Kivu pour contribuer à contrer la déforestation et la dégradation forestière : 1.814,66 ha de sylviculture et d'agroforesterie communautaires ; 42.042 foyers améliorés ayant permis d'économiser l'énergie-bois à au moins 50 % au profit de la sauvegarde de la biodiversité forestière ; (3) L'accompagnement de 7 communautés locales et autochtones dans la dynamique de foresterie communautaire sur 239.352,154 ha ; l'ambition étant de 500 000 ha dans les dix (10) prochaines années. (4) L'accompagnement des femmes dans l'installation du fumoir

²⁵ Bien que le processus n'a pas évolué au niveau national

amélioré des poissons à Vitshumbi, en plein Parc National des Virunga pour la préservation des écosystèmes et produits ligneux de ce parc, l'allègement du travail de la femme et l'amélioration de ses conditions sanitaires ; (5) L'implémentation de huit (8) Projets communautaires de Développement Economique en tenant compte de piliers de durabilité (social, économique et écologique) dans les zones forestières du Nord-Kivu ;

(6) Contribution à la dignité et à la stabilité des Peuples Autochtones Pygmées : (i) Sécurisation forestière des PA sur 9 ha ; (ii) la cartographie en cours des terres PA en vue de l'évaluation de la tenure foncière sur l'ensemble de la Province du Nord-Kivu ; (iii) Valorisation des savoirs locaux des PA à travers la Foire forestière sur les savoirs traditionnels des PA ; (iv) Accompagnement juridique et judiciaire des PA ; (v) Promotion des savoirs locaux et droits des PA à travers l'organisation annuelle de la Journée Internationale des PA ; (7) Le renforcement des capacités des organisations de la Société civile et des communautés forestières dans la gestion durable des forêts et la promotion des droits humains : formation par objectif, évaluation, suivi, audit des comptes, ... (8) Etude sur la chaîne des valeurs des PFNL (Produits Forestiers Non Ligneux) dans les CFCL au Nord-Kivu ;

(9) Etude préliminaire d'impacts socio-économique de l'exploitation industrielle du bois en RDC (2006) ; (10) Etude sur les alternatives à l'exploitation industrielle du bois (2008) ; (11) Mobilisation communautaire autour du processus REDD : Monitoring de l'impact des projets pilotes sur la vie des communautés, réflexion sur les mécanismes de partage des bénéfices, ... (12) Renforcement du leadership féminin dans la dynamique de foresterie communautaire, avec l'approche Genre-couple ; (13) Mise en place, au sein du Réseau CREF, de la « Politique genre et équité » et « Politique anti-corruption ».

Fort de ces résultats encourageants et au regard du positionnement actuel en tant que Team leader de la Thématique Environnement des Organisations de la Société Civile du Nord-Kivu, Coordinateur Provincial du GTCR-R, le Réseau CREF estime nécessaire de consolider les acquis, avec un accent particulier sur les principaux moteurs de déforestation, les droits humains de communautés y compris l'approche genre et en améliorant les conditions d'existence des populations forestières par les mécanismes locaux de gestion durable des écosystèmes.

6.6 axes stratégiques d'intervention suggérées qui devront alimenter les résultats, la progression vers la vision sont :

- ✓ Axe 1 : appui aux dynamiques communautaires d'évolution vers les concessions des forêts des communautés locales-CFCL ;
- ✓ Axe 2 : accompagnement des actions de sécurisation de droits fonciers et forestiers locaux des villages engagés dans le processus CFCL ;
- ✓ Axe 3 : appui à la valorisation des produits PFNL ;
- ✓ Axe 4 : développement des valeurs socio-culturelles et de la recherche scientifique ;
- ✓ Axe 5 : appui au plaidoyer environnemental / réforme et à la gestion institutionnelle des CFCL ;
- ✓ Axe 6 : promotion du genre-couple et leadership communautaire des CFCL.

Résultats axe 1 : appui aux dynamiques communautaires d'évolution vers les concessions des forêts des communautés locales-CFCL ;

Résultat 1 : les forêts des communautés locales ayant fait objet accompagnement par les membres du Réseau CREF sont couvertes par des titres et devenues CFCL.

Résultats clefs visés à échéance 2022	<p>Performance écologique-environnementale des CFCL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Jalon 2030 : Livrable : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de CFCL agréés ; - Nombre d'hectares sécurisés par les titres de CFCL ; ✓ Talon 2022 : Livrables :
---------------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des requêtes pour obtention des CFCL couverts par des plans d'aménagement et de gestion ; - Pourcentage en ha des Superficies conservées dans les forêts primaires (communautaires y compris les CFCL) ; - Taux de bonnes pratiques d'exploitation artisanale du bois et des minerais ; - Développement d'un processus continue d'apprentissage par compétence au sein des CFCL en devenir ;
--	--

Résultats axe 2 : accompagnement des actions de sécurisation de droits fonciers et forestiers locaux des villages engagés dans le processus CFCL;

Résultat 2 : les terrains, espaces ou collines des chefs des familles ciblés soumis à l'administration ETD vers CFCL sont complets et couvertes par des titres coutumiers ou fonciers locaux CDI et autres ;

Résultats clefs visés à échéance 2022	<p>Performance écolo-foncière des CFCL :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jalon 2030 : Livrable : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de terrains, collines des chefs des familles couverts par des droits fonciers et forestiers sécurisés dans le cadre des CFCL; 2. Talon 2022 :Livrables : <ul style="list-style-type: none"> - Accord formel de l'administration de l'ETD et territoire pour poursuivre le processus vers CFCL ; - Nombre et qualité des dossiers remplis et soumis à l'administration ETD et forestière-foncière ; - Taux de concessions agro-pastorales érigées ; - Catalogue des droits fonciers et forestiers produits ; - Leadership des chefs PA promu à travers les CFCL en devenir ;
---------------------------------------	---

Résultats axe 3 : appui à la valorisation des produits PFNL et autres alternatives d'exploitation de bois d'œuvre durable au sein des CFCL,

Résultat 3 : les CFCL fournissent des alternatives en moyen d'existence des communautés de base et peuples autochtones permettant de répondre aux besoins essentiels des ménages

Résultats clefs visés à échéance 2022	<p>Performance économique des CFCL :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Jalon 2030 : Livrables ; <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans d'investissements Verts opérationnels dans le rayon des CFCL ; - Nombre de contrats PSE en œuvre dans le rayon du CFCL ; 4. Talon 2022 :Livrables : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étude économiques de faisabilité des PFNL et produits forestiers ligneux selon la spécificité de chaque foret des communautés locales ; - Nombre de plan d'affaires produits au niveau de chaque CFCL en devenir ; - Taux des pratiques écologiquement durables de la part des communautés ; - Niveau d'amélioration des conditions de vie des populations ;
---------------------------------------	--

Résultats axe 4 : développement des valeurs socioculturelles et de la recherche scientifique

Résultat 4 : Les valeurs locales socio –culturelle et environnementales de foresterie communautaire sont promues à travers des mécanismes locaux de promotion culturelle et à travers le développement de l’industrie scolaire environnementale dans la paysage des CFCL ;

Résultats clefs visés à échéance 2022	<p>Performance socio culturelle des CFCL :</p> <p>5. Jalon 2030 : Livrable : x ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouvelles écoles à vocation environnementale installées dans le cadre de l’émergence des CFCL ; - Nombre des TFC, mémoires de licence master et doctorats élaborés sur base des recherches locales et publiés ; - Taux d’accroissement des ventes des produits culturels et valeurs intellectuels issus du rayon CFCL ; <p>6. Talon 2022 :Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d’enfants s’inscrivant dans des écoles, instituts et universités environnementales issus du rayon des CFCL ou dans le rayon direct des CFCL ; - Pourcentage des familles –ménages ayant envoyé leurs enfants vers l’enseignement agissant pour la promotion de l’environnement ;
---------------------------------------	---

Résultats axe 5 : promotion du genre-couple et leadership communautaire des CFCL ;

Résultat 5 : Les valeurs locales socio –culturelle, économiques et environnementales de foresterie communautaire sont promues et portées à travers la dynamique et leadership genre- couple –famille /ménage

Résultats clefs visés à échéance 2030	<p>Performance genre couple famille au sein des CFCL :</p> <p>7. Jalon 2030 : Livrable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d’émergence pratiques dans le vécu au quotidien des valeurs ciblées socioculturelles, économiques et environnementales de foresterie communautaire portées à travers la dynamique et leadership genre- couple –famille /ménage dans le rayon des CFCL; <p>8. Talon 2022 :Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des couples familles /ménages engagés dans le processus à travers rayon CFCL ; - Pourcentage des jeunes et enfants impliqués dans les activités des CFCL ;
---------------------------------------	---

Résultats axe 6 : appui au plaidoyer environnemental/reforme et à la gestion institutionnelle des CFCL ;

Résultat 6 : Les performances ciblées au niveau écologique REDD+, économique, foncière,... sont atteints grâce à l’implication des multi-acteurs environnementaux s’appuyant sur le leadership genre couple famille- environnement.

Résultats clefs visés à échéance 2022	<p>Performance gouvernance verte, REDD+ et institutionnelle au sein des paysages des CFCL :</p> <p>9. Jalon 2030 : Livrable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d’atteinte des indicateurs carbones et non carbones de bonne gouvernance- en rapport avec l’environnement et les CFCL ; <p>10. Talon 2022 : Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination de plaidoyer environnemental provincial impulsé par la dynamique du Réseau CREF ;
---------------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de notes de dispositions en rapport avec la mise en œuvre des dispositions légales ;- Nombre de propositions faites au projet des réformes des lois en cours et prenant en compte le consentement communautaire ;- Degré de prise en compte des propositions faites aux décideurs.- Nombre de contrats de performance REDD géré par le programme- Culture de conformité à la grille de performance organisationnelle verte- Culture de valorisation des acquis des compétences vertes à travers le programme du Réseau et des membres ;
--	---

Annexes

Annexe1 :Liste des organisations membres et PTF du R-CREF ayant répondu au questionnaire de l'évaluation

Membres

No	Synergie	Organisations
1	Territoire de Walikale	PIDP, FODI, FOCODER, UPFOC
2	Territoire de Masisi	AAP, PIDP, REID
3	Territoire de Lubero	ADIMIRU, AGIR, ASOJED
4	Territoire de Beni	ADEPE, FOPRADI, CEDAK
5	Territoire de Rutshuru	PADERU, PIDP, UECN
6	Territoire de Nyiragongo	PIDP
7	Ville de Beni	GLRHP,PAP-RDC, CAATID, SOPED, ISDR_BENI, CADIMR, CEDAK
8	Ville de BUTEMBO	PREPPYG, AGIR
9	Ville de Goma	AAP, PIDP, REID

23 organisations membres du R-CREF sur 30 ont répondu au questionnaire d'évaluation. Soit 76.7%.

PTF

TYPE	ORGANISATION	PERSONNE-CONTACT	EMAIL
Partenaire	IIED	Xiaoxue Weng	xiaoxue.weng@iied.org
Partenaire	Synchronicity Earth	Katy Scholfield	katy@synchronicityearth.org
Partenaire	Rainforest Foundation	Torstein Skjeseth	torstein@rainforest.no
Partenaire	Centre d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Tropicales "CAGDFT"	Théophile GATA DIKULUKILA	gdktheo2013@gmail.com
Partenaire	Comité français de l'UICN	Paul Estève	paul.esteve@uicn.fr
Partenaire	IUCN NL	Tina Lain	tina.lain@iucn.nl
Partenaire	OGF	Essylot Lubala	essylotl@gmail.com
Partenaire	Forest Peoples Programme	Patrick Kipalu	pkipalu@forestpeoples.org
Partenaire	Center for International Forestry Research (CIFOR)	Paolo Omar Cerutti	p.cerutti@cgiar.org
Partenaire	Global Witness	Nathaniel Dyer	n.dyer@globalwitness.org
Partenaire	Reseau Ressources Naturelles	Joseph Bobia	jb.bobia@gmail.com

Annexes 2 – Termes de Référence de l'étude

Annexes 3 – Piliers et activités du programme 2013-2017

Pilier 1 : Education, Information, Documentation et Recherche-Action Environnementale.

☞ Produits phares sur 5 ans :

- 548 Emissions radio diffusées à travers les chaînes locales de Radio sur divers thèmes en rapport avec la gestion environnementale, l'importance de reboisement et techniques agro-sylvo-pastorales, etc. ;
- 40% des auditeurs de nos émissions adoptent des bonnes pratiques de gestion de déchets dans leurs parcelles à travers nos émissions sur l'éducation environnementale ;
- 32359 leaders y compris les jeunes sensibilisés et ont améliorés leurs connaissances sur (i) les textes de lois régissant les secteurs forestier, foncier, minier, eau et ceux d'autres relatifs à la protection ; (ii) les bonnes pratiques de l'agroforesterie et de gestion environnementale ;
- 443 concours interscolaires organisés par les jeunes scolaires, 83 lauréats ont reçus des bourses scolaires d'une année dont 32 écolières ;
- 4 pratiques agro-écologie vulgarisés (Assolement, Rotation de culture, agroforesterie, lutte antiérosive)
- Création d'une école mobile de transmission des Savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones aux enfants par les vieux sages ;
- Projet d'élaboration d'un projet de formalisation de l'approche « Enfant – Nature » par le Réseau et ses membres (CAMIR).
- Elaboration d'un guide de CLIP pour enfant dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles ;
- Elaboration du catalogue des savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones liés à la conservation des ressources naturelles ;
- 7 centres d'éducation environnementale mise à place en territoire de Walikale ;
- Une catalogue des savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones liés à la conservation des ressources
- Opérationnalisation d'une bibliothèque multisectorielle de 1852 livres, rapports et revues : biologie, littérature, religion, environnement, gestion financière et organisationnelle,
- Rapprochement entre les notables locaux et les autres couches grâce à leurs interventions directes dans les émissions radio PREPPYG (plus de 20 grandes personnalités sont intervenues dans l'émission rafikiwamazingira, dont l'évêque du diocèse Butembo –Beni ainsi qu'au moins 4 éminents prof d'universités) ;
- Elaboration du catalogue des savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones liés à la
- Au moins 10 % des populations vivant dans les CFCL peuvent parler adéquatement de la foresterie
- la résilience communautaire et la conservation en territoire de Walikale analysées et documentées ;
- Consultation et information à travers une analyse participative des femmes autochtones et Bantous sur les ODD à travers le programme Women2030 ;
- Les populations touchées dans les quatre CFCL s'expriment valablement sur certains articles du code forestier, comme l'article 22, 111,112 et 113 sur les CFL. Elles savent que le code forestier est complété par le Décret et l'arrêté ;
- 14 séances de vulgarisation du COFO à partir des fiches à images effectuées,
- 20 % de la population urbano-rurale de BENI est sensibilisée et informée sur les principes de la gestion des déchets ; un dépôt public, 4 poubelles sont acquises et aménagées pour recueillir les déchets.
- 15 Courriers des auditeurs reçus.
- Une étude d'impact social et environnementale sur les usines des de transformations des produits agricoles sur la gestion des forêts effectuées ;

conservation des ressources naturelles.

Pilier 2: Gouvernance du secteur forestier et foncier.

☞ Produits phares sur 5 ans :

- Un guide de la gouvernance et la gestion des ressources naturelle élaboré ;
- 5 réunions thématiques sur la gouvernance forestière au Nord –Kivu tenues (synergie Beni ville et territoire) ;
- 175 parties prenantes aux réunions thématiques s'engagent activement dans la mise en œuvre de la bonne gouvernance et transparence dans les secteurs forestier et foncier ;
- 6 contacts d'orientation et de plaidoyer menés auprès des parties prenantes pour le suivi des recommandations prises lors des réunions CCT (Beni ville et territoire) ;
- Sécurisation foncière de 18 champs des paysans.
- 300ha reboisé dans les champs individuels et communautaires (églises, écoles,...) ;
- 50 ménages sensibilisés sur l'utilisation des foyers et fours amélioré afin de réduire la pression faite aux écosystèmes forestiers ;
- 17 familles de gorilles de 162 individus identifiées dans les forêts communautaires en Localité Banamuruhya ;
- (Babuluko) est mise en place ;
- 157871 personnes sensibilisées sur la loi foncière congolaise dont 96920 hommes et 60951 femmes ;
- 1200 Copies de lois et autres produits et distribuées ;
- 45 acteurs informés sur les principes fondamentaux des forêts.
- Les communautés prennent des décisions au sein des Assemblées Communautaires au compte de CFCL ;
- Mise en place des organes de gestion et de prise de décision des futures concessions des forêts communautaires pygmées (Babuluko) en territoire de Walikale ;
- Une base des données sur l'exploitation illégale des ressources naturelles forestières grâce au monitoring et documentation de l'exploitation illégale des ressources naturelles dans et autour des aires protégées et les futures concessions des forêts communautaires des peuples autochtones pygmées.

Pilier 3: Foresterie communautaire

☞ Produits phares sur 5 ans :

- Structuration de la communauté du groupement BanandeKainama autour de la gestion du CFCL.
- Cartographie et validation de la carte du groupement BanandeKainama
- Un plan d'affectation des terres de quatre CFCL de BANANZIGA, de BAFUNA BONGWE, de BASEBGELE et de BANISAMASI en secteur de
- 38 exemplaires du règlement Intérieur produits régissant les CFCL ;
- Production des 5 cartes des droits et mise en place des 6 structures de gestion des futures CFCL BANARINDIRWA-BUTEMBO et BANAMURUHYA;
- 30 membres des structures de gestion de la future CFCL
- Accompagnement des communautés dans le montage du dossier de demande d'arrêter du gouverneur sur la reconnaissance de la future concession de FC – KisimbosaChamakasa ;
- Inventaire préliminaire réalisé dans la concession de FC – KisimbosaChamakasa ;

- BAKANI, comprenant les zones agricoles, de chasses, de sites sacré, d'exploitation minière et de zone intégrale qui guident désormais la nouvelle utilisation des espaces au niveau de chaque CFCL a été élaboré ;
- Un plan de gestion élaboré pour chacune des quatre CFCL ((i) la forêt des communautés locales de BANANZIGA ; (ii) la forêt des communautés locales de BANISAMASI ; (iii) la forêt des communautés locales de BAFUNA BONGWE et (iv) la forêt des communautés locales de BASEBGELE) de manière participative, jette une base rationnelle d'utilisation des ressources forestières pendant 5ans, tout en axant les priorités sur 3 piliers principaux (le pilier opérationnel ; le pilier institutionnel et le pilier REDD+) ;
 - Les textes légaux (Code forestier, Décret n°14 et Arrêté n°025) sont vulgarisés ;
 - Appropriation du processus de la foresterie par la communauté et la production d'une carte de la CFCL BATIRI
- Babarindirwa-Butembo renforcés en capacités sur la gouvernance forestière ;
- Etude socio-économique, inventaire multi ressources, étude sur le couvert forestier et accompagnement des 10 ménages des communautés sur l'intensification agricole dans la future CFCL Banarindirwa-butembo conduisant à l'amélioration des techniques culturelles effectuée ;
 - Accompagnement de 65 fermiers potentiels vivant dans et autour des CFCL Banyangala- Kikingi en techniques agrosylvopastorales : (i) 65 fermiers dont 20 femmes ont des capacités renforcées en techniques d'élevage des lapins, cobayes, chèvres ainsi que la gestion durable des ressources naturelles
 - (ii) 4 comités de gestion opérationnel au niveau de chaque ferme modèle pilote en prenant en compte le Genre ; (ii) 4 champs fermes modèles pilotes de 3ha sont en production permanente des cultures maraichères ; (iii) 10 ménages dotés des géniteurs des chèvres sont suivi régulièrement ; (v) 65 fermiers pilotes améliorent leurs moyens de subsistance grâce au rendement agropastorale obtenu.
- Un labo SIG est fonctionnel au sein de AGIR : plus de 10 cartes sont déjà produites ;
 - Deux communautés forestières du Secteur des Bapere (ASIMIA et MAMBELEKA) disposent de leurs cartes participatives pour une superficie totale de 8.787,39ha ;
 - Communautés locales (chefs coutumiers, leaders locaux, autorités politico-administratives) de la chefferie des watalinga et secteur de Ruwenzori sensibilisées sur le processus de la foresterie communautaire et le CLIP : Communautés de la chefferie des watalinga et secteur de Ruwenzori s'approprient le processus comme mode de sécuriser leurs terroirs coutumiers,
 - Cartographie des droits et structuration communautaire des communautés de Banyangala-kikingi, BanandeKainama autour de leur CFCL : (i) 17 cartographes locaux formés s'occupent du monitoring de leur CFCL, (ii) 1 CFCL Opérationnelle en groupement Banyangala et Bolema, secteur Ruwenzori en territoire de Beni, (iii) 5 organes de gestion fonctionnelle.

Pilier 4: REDD+ et changement climatique

☞ Produits phares sur 5 ans :

- 58206 plantules ont été produites et distribuées à la communauté locale riveraine du PNvi à Karuruma, Kasongwere, Vusorongi et Museya ;
- 80 personnes sensibilisées sur REDD+ et changement climatique.
- Les peuples autochtones pygmées sont Informés et consultés sur le processus REDD+ en RDC et en province du Nord-Kivu ;
- 1 Monitoring sur les effets du changement climatique en Territoire de Rutshuru suivi de la publication du rapport ;
- 2 Journées scientifiques sur l'apport de l'enseignement supérieur et universitaire dans le processus REDD en RDC, Bilan, défis et perspectives pour les investissements REDD+

- mise à place quatre pépinières pour les essences fruitières, médicinales, agro forestières ;
- Pérennisation des sites des pépinières en essences diverses de légumineuses avec accent particulier sur les fruitiers ;
- Appropriation des techniques agro-sylvicoles pour la restauration du sol et la gestion de l'économie villageoise par les communautés
- 5807 foyers améliorés produits et utilisés dans les ménages de communautés locales
- 74 Foyers améliorés fixes construits, ont permis de réduire la consommation du bois énergie dans les ménages et assouplir les travaux des femmes ;
- Les communautés locales et peuples autochtones sont sensibilisés sur le processus REDD, CLIP et changement climatique : (i) 17 conférences débat Organisées à l'occasion des journées mondiales de l'environnement (5 juin), de l'arbre (10 Octobre) et du climat (8 Décembre) en Beni ville et territoire, (ii) 26973 personnes ressources développent la politique de reforestation pour jouer sur les effets du changement climatique ;
- Publication d'un rapport sur La problématique de la Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ;
- Des événements parallèles ont été organisés sur les droits et l'implication des peuples autochtones dans le processus REDD+ au niveau international lors du COP21 à Paris et COP22 à Marrakech
- 50 ménages sensibilisés sur l'utilisation des foyers et fours amélioré afin de réduire la pression faite aux écosystèmes forestiers ;
- 1960 cobayes distribués à 569 bénéficiaires dont 439 femmes. 82 moutons dont 64 brebis distribués à 69 bénéficiaires dont 29 femmes ;
- 42 ménages ont aménagés des jardins potagers à Mambasa, Alimbongo, Nduta, Mutongo et Lubango ;
- organisées à Beni par l'ISDR-BENI ;
- Mise en place des structures de suivi et engagement communautaire pour la prise en compte de leurs droits d'usage vis-à-vis de la RPKI ;
- 200 hectares des forêts debout protégées à la suite de l'intensification agricole, maintiennent leurs stocks de carbone ;
- 7 Réunions des leaders étatiques et non étatiques ciblés en territoire de Lubero et dans le groupement kanyabayonga /Rutshuru sur la problématique REDD+ et changement climatique ont été tenues ;
- Autres réunions de sensibilisation des leaders locaux (62 personnes dont 24 femmes) en localités de Bulindi et Lusogha en groupement Kanyabayonga/Rutshuru.

Pilier 5: Dignité et stabilité pygmée

☞ Produits phares sur 5 ans :

- 1328 personnes sensibilisées sur la dignité et égalité humaine et sur le genre dans les classes de 5e, 6e années secondaires à Kyondo et au graben ;
- Prise de conscience sur les droits des peuples autochtones pygmées au niveau local et provincial
- Elaboration des plans de développement socioéconomiques des peuples autochtones pygmées des territoires Kalehe, Walikale et Masisi.
- Renforcement socioéconomique des peuples autochtones à travers l'élevage du petit bétail à Rutshuru ;
- Prise en charge de 58 cas de transferts médicaux des pygmées en ville de Beni et assistance sociales ponctuelles
- Assistance humanitaire en faveur de 137 ménages pygmées victimes des crises dans le territoire de Beni (Organisations des sites d'accueil des déplacés pygmées, vivres, non vivres) ;

- grâce à l'organisation de la JIPA chaque année ;
- Les peuples autochtones pygmées maîtrisent leurs droits et sont capables de les défendre ;
 - Cartographie des peuples autochtones à travers la province du Nord-Kivu : 1 carte des droits fonciers des PA produite et disponible pour la sécurisation et plaidoyer ;
- (Funérailles, vivres, non vivres, accompagnement, plaidoyer, émissions Radiodiffusées :
- Une base des données sur les cas de violation des droits des peuples autochtones pygmées est rendue disponible ;
- Assistance multisectorielle en faveur des 93 ménages pygmées déplacés à Oicha (Distribution de cash direct)
 - Prise en charge scolaire des 157 écoliers pygmées.
 - Construction en pisé de deux salles de classe à l'Ecole Primaire BAHATSA.

Pilier 6: Dynamique communautaire autour des aires protégées.

☞ Produits phares sur 5 ans :

- Deux MUSO sont opérationnelles à Manguredjipa ;
- Impulsion de la dynamique genre pour la gestion durable des écosystèmes du PNVi secteur –Nord : 614 écoliers(ères) des écoles primaires MUZINGA et WASINGYA axe Kasindi –Lubirha sous – division de Bulongo dont 317 écolières soit 52% contre 297 écoliers soit 48% et leurs parents ont améliorés leurs connaissances environnementales sur les valeurs écologique, économique, sociale et environnementale pour des attitudes plus positives vis-à-vis des écosystèmes du PNVi ;
- (ii) 8 lauréats à travers 14 écoles primaires écolières ont gagnés des bourses scolaires d'une année chacun(e)
- Appui conseils techniques à 13 organisations de base pour la dynamique associative et l'entreprenariat en chefferies des Bamate, Batangi et Bwito/Rutshuru ;
- Mobilisation des communautés locales de Vitshumbi, Nyakakoma et Kiwanja contre le projet d'exploration et d'exploitation du pétrole dans le Parc National des Virunga ;
- Une ferme modèle est mise en place à Biruma.
- Développement des initiatives économiques d'autopromotion à la base : (i) 1 centre de multiplication des géniteurs des cobayes et Lapins fonctionnel à Kikura au bénéfice des communautés locales pour des investissements dans les actions de développement communautaire, (ii) 8 AVEC issues des bénéficiaires d'élevage Opérationnelles pour soutenir leurs AGR communautaires à partir des crédits de proximité des capitaux constitués les membres, (iii) Développement d'esprit d'épargne et d'entreprenariat par les membres.

Pilier 7: Gestion de l'environnement urbain

☞ Produits phares sur 5 ans :

- Développement de 3 synergies urbaines multi-acteurs fonctionnelles, propulsées par le R-CREF à travers 3 villes (Goma, Butembo et Beni);

- Des conseils de concertation urbains, cadre multi-acteurs d'échange au tour de la gestion de l'environnement urbain sont fonctionnels à travers 3 villes (Goma, Butembo et Beni) sous l'impulsion du R-CREF

Pilier 8: Gestion des ressources halieutiques

☞ Produits phares sur 5 ans :

- Promotion de la pisciculture familiale : 4 étangs piscicoles construits;
- Monitoring sur les défis majeurs à relever au lac Edouard et publication du rapport ;
- Mise en Place d'un étang piscicole à KIBIRIZI avec l'appui communautaire pour lutter contre la surexploitation du Lac Edouard/Partie intégrante du PNVi et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ;

Pilier9 : Mines et Hydrocarbures

☞ Produits phares sur 5 ans :

- Sous l'impulsion des organisations membres du R-CREF : (i) Deux coopératives minières sont déjà sanctionnées par l'Administration des mines pour n'avoir pas respecté les normes environnementales dans leurs sites miniers, (ii) l'administration des mines a déjà pris une mesure sévère contre l'utilisation du mercure dans l'exploitation minière en Territoire de Lubero ;
- Mobilisation des communautés locales de Vitshumbi, Nyakakoma et Kiwanja contre le projet d'exploration et d'exploitation du pétrole dans le Parc National des Virunga ;
- Monitoring et de surveillance de l'exécution du plan d'atténuation et de réhabilitation (par) du projet des campagnes aéromagnétique, gravimétrique et d'acquisitions sismiques dans le bloc v du graben albertine

Pilier 10: Gestion institutionnelle du plan

☞ Produits phares sur 5 ans :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des CCT • Adoption et légalisation au niveau territorial du MAPAF de la SOPED • Elaboration du plan stratégique en 2014 SOPED et CEDAK, • obtention en 2016 de l'arrêté provinciale de la SOPED n° 01/290/CAB/GP-NK/2016 du 29/12/2016 ; • Obtention de l'arrêté provincial provisoire de fonctionnement par ASOJED ; • Une revue institutionnelle réalisée ayant conduit à la révision des textes de base. 12 Audits des comptes réalisés dont 5 externes et 7 internes, 5 Assemblées générales tenues, 7 réunions du C.A et 42 réunions du staff (FODI) ; | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des autos évaluations annuelles • Réalisation des audits annuels externes des comptes, etc. • Plusieurs formations de capacitation en gestion, en planification, suivi et évaluation, • La tenue des réunions statutaires est déjà encrée dans les mœurs des différents organes de gestion des organisations membres du R-CREF ; • Organisation de l'assemblée générale extraordinaire portant revue institutionnelle ; • Suivi des activités sur le terrain ; • Evaluation externe • Les organes de gestion sont redynamisés et une nouvelle dénomination acquises (FODI). • Renforcement en équipement matériels au bureau (FODI) |
|---|---|

- Une auto-évaluation annuelle organisée permettant aux communautés locales et autochtones à dégager les forces et les faiblesses des activités passées et participer à la planification des activités de la phase suivantes (FODI) .
- Accompagnement technique des organisations membres du R-CREF : planification stratégique, mise en œuvre des plans d'action, lobbying et plaidoyer ; etc.

Annexe 4 – Documents consultés

1. PV des AG 2012-2016
2. rapports d'audits des membres et du Réseau CREF
3. rapports de la commission de surveillance/contrôle
4. rapports annuels d'activités de RFN,UICN-TGAL,
5. registre des réceptions des correspondances
6. quelques rapports des membres

Articles

1. <http://www.radiookapi.net/environnement/2014/05/29/parc-des-virunga-une-ong-soupconne-empoisonnement-delephants-nyakakoma>
2. <http://www.radiookapi.net/environnement/2014/09/16/petrole-des-virunga-la-societe-civile-demande-lannulation-de-lordonnance-presidentielle>
3. <http://news.nationalgeographic.com/news/2014/06/140612-virunga-warden-shooting-congo-gorillas-soco-oil/>
4. <http://www.radiookapi.net/2015/10/30/actualite/environnement/long-idpe-appelle-la-promotion-des-potentialites-du-parc-des>
5. <http://www.radiookapi.net/politique/2015/08/09/grands-lacs-la-societe-civile-sinquiete-de-lexploitation-du-petrole-dans-le-lac-edouard>
6. <http://www.lobserveur.cd/2015/08/exploitation-du-petrole-dans-le-lac-edouard-la-societe-civile-se-dit-inquiete/>

Annexe 5 - Tableau de demande de partenariat /adhésion au Réseau CREF

ANNEE	DEMANDE D'ADHESION	DEMANDE DE PARTENARIAT
2013	1 ADR-ISDR	1 CDFI
	2 Institut Supérieur de Tourisme	2 ADESEC/asbl
	3 MISERE SORS	3 FOREO
	4 ALPN-asbl	4 Division Prorvvincial de l'Hobit
	5 FNH/asbl	5 AIL
	6 CODESRI	6 BETHANIE HOTEL
	7 EREST	7 ICODEM
	8 Dynamique des jeunes pour le développement au grober	
	9 CENEO	
	10 SOFEJEP	
	11 FORASIGL	
	12 ICOGERFO/asbl	
	13 APUDUIC	
2014	1 CENEO	1 Reseau CORACOM

ANNEE	DEMANDE D'ADHESION	DEMANDE DE PARTENARIAT
	2 ASODE	2 CORACOM
	3 ACUCOBA	3 ASD
	4 CODOHU	4 ADEPAK
	5 UNHAS/ DRC	5 ADCN
	6 GEAPE	
	7 FCEVICA	
	8 ASP/asbl	
	2015	1 EOC
2 DYNAFEO		2 ASPDF ONG
3 CODPHO		3 Président du CA
4 APAS		
5 Coord CENED		
2016	1 DYNAJED/GRABEN	1 LA JOIE PLAZZA HOTEL
	2 AIDL	2 ACOESADI
	3 Institut Supérieur de Tourisme Goma	3 PACOPAD Beni
	4 UAID	4 WAUND/asbl
	5 IFEDI	